

1^{RE} PARTIE - RAPPORT DE GESTION

LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION	5
COVID-19 - ORGANISATION ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	6
CONSEIL COMMUNAL	14
MUNICIPALITÉ	19
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	21
Généralités	21
Archives communales	25
Personnel communal	27
Culture & Animation	32
Bibliothèque communale	34
OFFICE DE LA POPULATION	36
SERVICE INFORMATIQUE	39
FINANCES	41
DOMAINES & BÂTIMENTS	44
Bâtiments communaux	44
Piscines, forêts, vignes et divers	45
Bâtiments scolaires	46
Sociétés immobilières	48
Temples et cultes	48
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	49
Gestion des déchets ménagers	49
Energie & Environnement	51
TRAVAUX & VOIRIE	56
Routes et infrastructures	56
Études et réalisations diverses	56
Activités et prestations diverses	57
URBANISME & CONSTRUCTIONS	58
Permis de construire et d'habiter	58
Autorisations et prestations diverses	59
Constructions privées	61
Urbanisme	62

ENFANCE	68
Établissement scolaire primaire.....	68
Service de l'enfance.....	69
Fondation des Acacias.....	71
Conseillère école-famille (CEF).....	73
JEUNESSE & SPORTS	74
Travail social de proximité (TSP).....	74
Centre de loisirs - Carrefour-Sud.....	75
Plan-Sépey, Colonies de vacances et école à la montagne primaire.....	75
Mur de grimpe.....	76
Sports.....	76
Passeport vacances.....	76
AIDE SOCIALE COMMUNALE	77
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	78
CONCLUSIONS	80

* * * * *

2^{ME} PARTIE - RELATIONS INTERCOMMUNALES

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL).....	82
ARASPE - Rapport de la Présidente du Comité directeur.....	86
ASIGOS - Etablissement secondaire - Rapport du Directeur.....	86
Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis - Rapport du Président du comité de direction.....	88
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois».....	89
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois et Groupe Coordination Jeunesse - Rapport de la Présidente.....	91
Protection civile Région Ouest lausannois.....	91
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol).....	92

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABACUS	Logiciel de gestion des finances communales et des salaires (dès 2019)
AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CHStat.ch	Portail statistique des cantons et des villes suisses (ex-Badac)
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale «station d'épuration des eaux usées de Vidy»
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVE	Centre de vie enfantine
DBG	Ancienne dénomination abrégée du Service Domaines & Bâtiments (G = gérances)
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (ex-SPJ dès le 1.9.2020)
DGTL	Direction générale du territoire et du logement (ex-SDT)
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EIAP	Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
G2i	Système de gestion de la base de données des habitants jusqu'à fin 2018
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales jusqu'au bouclement 2018
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
INP	Intérêts passifs
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loi sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants

LAOC	Loi sur les amendes d'ordre communales
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musique
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MBC	Transports de la Région Morges-Bière-Cossonay
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
NEST	Système de gestion de la base de données des habitants (dès 2019)
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFROU	Office fédéral des routes
OFT	Office fédéral des transports
OIBT	Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RFE	Revenu financier épuré
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDT	Service cantonal du développement territorial (dès le 1.5.2020 : DGTL)
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse (DGEJ dès le 1.9.2020)
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

1^{RE} PARTIE

Rapport de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur sa gestion de l'exercice 2020

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2020.

COVID-19 - Organisation et activités spécifiques

Préambule

L'organisation des services de l'Administration communale et les mesures découlant de l'application des directives tant fédérales que cantonales en termes de plan de continuité des activités et de protection des collaboratrices et collaborateurs sont détaillées sous la partie Ressources humaines de ce chapitre. Aussi, afin d'éviter les redondances, les décisions applicables à l'ensemble du personnel ne sont pas reprises service par service. Par conséquent, si certains d'entre eux ne sont pas mentionnés ci-après ils n'en ont pas moins assuré, que ce soit à distance ou sur le terrain, l'entier de leurs tâches, à l'exception de celles momentanément suspendues en raison de la situation sanitaire.

Greffes municipal

Le Greffe municipal a fonctionné, et fonctionne encore, comme service de liaison entre les autorités cantonales et la Commune, à charge de garantir la transmission, voire la coordination et l'exécution des tâches découlant des différentes directives émises, parmi lesquelles :

- activation du plan communal de continuité des activités et renseignements à fournir sur l'organisation mise en place afin de garantir les prestations telles qu'exigées en fonction de l'évolution de la situation;
- participation à l'établissement du dispositif de soutien logistique aux personnes de 65 ans et plus, et application du dispositif cantonal «Centrale des solidarités», intervenant en 2^{ème} ligne de celui proposé par la Commune pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens;
- participation à l'élaboration d'un plan de protection pour les séances du Conseil communal;
- collaboration étroite avec la Police du commerce de l'Ouest lausannois en matière d'autorisations de manifestations, d'exploitation des cafés-restaurants et leurs terrasses, ainsi que pour le marché.

Sur le plan de la continuité des activités, les priorités ont été portées sur :

- la mise en place de l'organisation par visioconférence sécurisée des séances hebdomadaires de la Municipalité, qui a donc siégé à distance pendant la période du semi-confinement et traité tous objets de sa compétence, dont les décisions en lien avec la gestion communale de la crise du Covid-19;
- les points de rencontre hebdomadaires avec les Chef-fe-s de service par visioconférence;
- la communication relative à la pandémie par le biais des différents canaux à disposition (site Internet, Facebook, tous-ménages, etc.);
- la mise en place d'une organisation pour la gestion du courrier postal et son acheminement dans les différents services, ainsi que pour l'affichage au pilier public des informations officielles.

Ressources Humaines

Première vague

3 mars 2020	Première communication à l'ensemble du personnel rappelant les premières mesures de sécurité mises en place par l'OFSP
9 mars 2020	Le Conseil communal a eu lieu à Castelmont avec une mise en place adaptée afin de respecter la distanciation recommandée
10 mars 2020	Information à l'ensemble du personnel indiquant que les réunions de travail sont maintenues si elles sont considérées comme essentielles, en nombre de participants restreints
11 mars 2020	Mise en place des lignes de distanciation au sol dans les zones d'accueil du public
12 mars 2020	Distribution de flacons individuels de gel hydro-alcoolique en format poche à l'ensemble du personnel
13 mars 2020	Rencontre Municipalité - Chef-fe-s de service pour coordonner les mesures d'urgences Information à l'ensemble du personnel de la mise en place d'une procédure visant à la fermeture au public dès la semaine suivante tout en garantissant l'accueil prioritaire d'urgence et les activités sur site définies comme essentielles
14-15 mars 2020	Finalisation des plans de continuité par service Définition des besoins en connexions à distance et en matériel informatique Préparation de l'accueil prioritaire d'urgence
16 mars 2020	A midi, fermeture au public de l'administration communale Communication à l'ensemble du personnel des détails de l'organisation d'urgence, rappel des mesures de sécurité pour les personnes appelées à se rendre sur site, des modalités de mise en œuvre du télétravail, etc.

Dès le 16 mars 2020, tous les services ont été fortement chamboulés dans leurs activités, sans pour autant stopper les services à la population.

L'ensemble des équipes ont continué à assurer les services dédiés à la population, prioritairement à distance, mais également sur site quand il s'agissait par exemple d'assurer l'entretien des espaces publics, l'accueil prioritaire d'urgence des enfants de parents travaillant dans le milieu médical ou la mise en œuvre d'un système d'aide à la population en collaboration avec le service Jeunesse.

L'organisation du télétravail a été possible rapidement grâce à la contribution de l'ensemble du service Informatique qui a équipé en matériel et en accès de connexions à distance toutes les personnes appelées à travailler depuis leur domicile.

Des attestations de déplacement ont été fournies à toutes les personnes appelées à se rendre sur le lieu de travail pour des tâches essentielles.

Pour les personnes dont l'activité nécessitait une présence sur site, mise en place d'entrées en service décalées et de plannings de travail en équipes restreintes.

Des consignes spécifiques et adaptées ont été transmises au personnel soumis à des risques élevés, comme par exemple l'entretien des espaces publics, le service Voirie et le nettoyage des éco-points. Ces lieux ont nécessité un entretien constant durant le semi-confinement, entraînant un protocole sanitaire exigeant le port des gants, sanitaires et protecteurs, l'interdiction de comprimer les poubelles, le port du masque, la désinfection systématique des véhicules après chaque tournée, etc.

Les Collaboratrices et Collaborateurs ont été informés chaque semaine de l'évolution de la situation par une communication conjointe de la Municipalité et des Ressources humaines, regroupant aussi bien des informations sur la situation sanitaire que sur l'organisation plus précise des activités réalisées en télétravail et sur site ainsi que l'adaptation des consignes cantonales et fédérales selon les types d'activités, etc.

Le suivi des personnes malades a été effectué par le service des Ressources humaines qui contactait régulièrement toutes les personnes en incapacité de travail, liée au Covid-19 ou non, afin de prendre des nouvelles sur l'évolution de leur santé et assurer son soutien si nécessaire.

Chaque jour de nouvelles dispositions cantonales ou fédérales liées à l'une ou l'autre des activités nécessitaient l'adaptation des mesures mises en place et des échanges interservices.

Six dossiers complets de demandes d'indemnités RHT ont été envoyés au Canton en vue d'obtenir des indemnités pour les salaires des personnes travaillant dans des domaines qui, par leur arrêt dû au semi-confinement, impliquaient une perte économique pour la Ville de Prilly. Il s'agissait des activités de la Bibliothèque, l'accueil parascolaire, l'accueil en milieu familial, l'école à la montagne, les bâtiments scolaires et piscines, le service de locations des locaux communaux. Toutes ces demandes ont été rejetées étant donné que la Ville de Prilly est une entreprise de droit public et qu'en ce sens elle n'a pas droit aux RHT, le service de l'Emploi indiquant qu'il n'y a pas de risque de disparition des emplois lié à l'arrêt des activités.

Les tâches du service des Ressources humaines ont augmenté fortement dès le début de la crise sanitaire. L'impact psychologique de l'arrêt brutal de certaines activités ainsi que l'adaptation aux nouvelles consignes qui survenaient de manière quasi journalière ont eu une forte influence sur les équipes. Une attention particulière a été portée sur la communication avec l'ensemble du personnel ainsi que sur le soutien individuel aux collaboratrices et collaborateurs. Des nombreuses demandes d'allocations pertes de gain coronavirus ont également été réalisées à la suite d'absence dues aux mises en isolement, aux quarantaines ou pour les parents à charge d'enfants de moins de 12 ans durant la période de fermeture des écoles.

Le report de l'ouverture de la piscine de la Fleur-de-Lys a également eu un impact important sur les engagements du personnel saisonnier. L'entrée en vigueur des contrats a été adaptée et le cadre juridique peu clair en raison du caractère exceptionnel de la situation a complexifié les prises de décisions. Des démarches administratives anodines, telles que l'obtention de permis frontaliers, ont nécessité beaucoup de temps de négociation et d'explications auprès du Canton afin d'obtenir les autorisations dans les temps.

Adaptation des locaux et mise en œuvre des mesures d'hygiène

Au moment du semi-confinement, les mesures sanitaires ont été mises en œuvre en urgence, pour les personnes appelées à rester sur site principalement.

La préparation de la fin du semi-confinement et de la réouverture de l'administration communale a nécessité la coordination de nombreuses mesures particulières telles que :

- acquisition et installation de structures de plexiglas pour toutes les zones d'accueil ainsi qu'entre les bureaux proches au sein des open spaces;
- adaptation des marquages au sol, définition des sens de circulation dans les lieux à forte fréquentation tels que l'Office de la population, la Bibliothèque, la Déchetterie mobile, etc.;
- acquisition et mise en place des distributeurs de solution hydro-alcoolique et d'un dispositif de comptage pour l'accueil des visiteurs;
- calcul des surfaces des salles de conférences et locaux communs afin de réduire le nombre d'utilisateurs en fonction des normes fédérales et cantonales;
- acquisition de masques, gants et solution hydro-alcoolique pour l'ensemble du personnel;
- équipement de tous les bureaux, guichets, salles de conférences, cafétérias, locaux d'impression, voitures, etc., en spray de nettoyage des surfaces ou lingettes;
- acquisition de matériel spécifique pour l'entretien des moquettes ou surfaces particulières;
- remplacement de tous les linges en tissu pour les mains par des essuie-mains jetables;
- mise en place des protocoles selon les lieux et les directives des associations professionnelles spécifiques, telles que l'accueil parascolaire, Plan-Sépey, piscines de Fontadel et de la Fleur-de-Lys, temples de Broye et de Saint-Etienne.

Le 30 avril 2020, la directive cantonale N° 170 «Dispositions d'application des mesures sanitaires et organisationnelles dans le cadre de la reprise progressive de l'enseignement présentiel» a été transmise aux Directeurs des écoles et aux communes. Cette directive exigeait que l'ensemble des locaux et surfaces dans les collèges soient désinfectés deux fois par jour par le personnel d'entretien. Des mesures particulières quant à l'utilisation des produits, de l'aspirateur ou techniques d'entretien faisaient partie de cette directive également. Afin de la respecter, les responsables de complexe ont évalué la charge de travail inhérente à ces nouvelles normes et il a fallu, en l'espace de dix jours, engager des personnes pouvant assurer une activité représentant 48 plages horaires de 2 heures, réparties sur 8 sites, entre 6h-8h, 12h-14h et 16h-18h.

En plus du personnel fixe en place, certaines plages horaires ont pu être confiées à une dizaine de Collaboratrices et Collaborateurs internes qui n'avaient pas encore complètement repris leurs activités usuelles, le reste des plages horaires a été assuré par l'engagement de 19 personnes surnuméraires.

Des allègements des consignes de nettoyage ont permis de diminuer petit à petit les effectifs. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, une désinfection journalière de tous les locaux et surface est encore exigée, ce qui représente la nécessité de continuer l'engagement de personnel durant 13 plages horaires réparties sur 5 sites.

C'est grâce à une synergie interservices efficace et constructive que toutes les mesures précitées ont pu être mises en œuvre dans les délais et avec succès. L'engagement des Collaboratrices et Collaborateurs durant toute cette période n'a jamais faibli malgré des conditions vraiment difficiles.

S'il est un effet secondaire à mettre également en évidence, c'est que le Covid-19 a entraîné la prolifération d'une autre pandémie, celle des courriels. Les personnes évitant les déplacements, la majorité des demandes et des questions ont été faites par e-mails. Dès lors, le temps passé à répondre aux courriels est monté en flèche durant cette période, comme d'ailleurs tout au long de l'année 2020.

11 mai 2020 : fin du semi-confinement, reprise des activités sur site

La réouverture des guichets étant une priorité, un tournus a été établi dans les équipes afin de limiter les contacts tout en garantissant l'accueil du public.

La mise en place de toutes les mesures de sécurité exigées par les autorités fédérales et cantonales ont permis de garantir la sécurité des équipes et des visiteurs.

Les équipes engagées dans les collèges ont été rapidement formées par les professionnels présents sur chaque site permettant un retour des écoliers en toute sécurité.

Les premières semaines, les écoliers n'ayant repris que partiellement l'école en présentiel, le télétravail a été priorisé pour les parents d'enfants scolarisés et, bien entendu, pour les personnes vulnérables.

2^{ème} vague

Après un été durant lequel les activités sur site avaient repris normalement, la 2^{ème} vague a nécessité d'appliquer à nouveau les mesures de télétravail et l'alternance des équipes de terrain.

La continuité de l'accueil de la population est assurée par tournus dans les équipes. Aucune activité n'est stoppée et l'ensemble des services est assuré.

Les mesures sanitaires de distanciation sociale, port du masque, désinfection des locaux etc. perdurent et sont adaptées en fonction des nouvelles consignes fédérales ou cantonales.

Les Collaboratrices et Collaborateurs

Plusieurs cas de personnes testées positives sont survenus durant cette année de pandémie. Fort heureusement, chaque personne a pu reprendre son activité après la période d'isolement dictée par le service du Médecin cantonal.

Les cas de personnes testées positives ou mises en quarantaine par le Médecin cantonal ont été communiqués au service des Ressources humaines pour un suivi individuel. La vision globale de la situation permet également d'adapter les mesures, si nécessaire.

Grâce à des Collaboratrices et Collaborateurs qui respectent avec sérieux et ténacité les mesures de précaution en vigueur au sein de notre Administration, les activités ont été garanties en tout temps et aucune fermeture de site n'a été nécessaire.

Une communication soutenue à l'ensemble des Collaboratrices et Collaborateurs a permis de garder le contact et rassurer l'ensemble du personnel sur l'évolution de la situation. Les messages comprenaient des informations liées à toutes sortes de questions pratiques telles que la gestion des temps, des salaires, le suivi des objectifs annuels, les modalités d'organisation des séances professionnelles en présentiel ou à distance, la gestion des temps de pauses, les modalités de départs et retours de vacances, les modes de transmission d'informations, etc.

Au vu des retours positifs reçus régulièrement, cette présence soutenue a permis de garder le lien, de reconnaître et remercier l'engagement de l'ensemble des équipes et de conserver une motivation intacte malgré toutes les mesures imposées qui complexifient sensiblement le travail.

Bibliothèque communale

Pendant la fermeture de ses portes, et afin de garder le contact avec le public, la Bibliothèque a

- mis en place un suivi des demandes par e-mail;
- proposé des ressources et des activités numériques gratuites sur sa page Facebook;
- augmenté le nombre de prêts numériques possibles à partir de la plateforme e-Bibliomedia.

A noter que les prêts physiques ont été prolongés d'office et les frais de retard ont été suspendus.

La Bibliothèque a en outre effectué une révision des données bibliographiques visant à améliorer le référencement des ressources documentaires via le catalogue en ligne.

A partir du 2 juin, la réouverture a été soumise à des consignes sanitaires et à des horaires réduits, avec l'élaboration d'un plan de protection selon les recommandations de Bibliosuisse dont :

- un circuit distinct pour les prêts et les retours (retours de prêt mis en quarantaine);
- une limitation du nombre de personnes par espace.

Si les espaces sont restés accessibles dans le respect des gestes barrières, l'utilisation des places de travail, de la zone de détente et des postes informatiques a été suspendue. Même si l'accès physique a été restreint, une grande partie des services au public a pu être maintenue mis à part l'offre d'animations. Enfin, cette pandémie a souligné le rôle clé de la Bibliothèque communale qui a continué à assumer sa mission essentielle, à savoir l'accès à l'information et à la culture pour tout le monde.

Office de la population

L'Office de la population accueille en temps normal une cinquantaine de personnes quotidiennement à ses guichets et reçoit tout autant d'appels téléphoniques. C'est dire s'il n'a pas été tout à fait simple de mettre en place une nouvelle organisation permettant d'assurer la continuité de ses activités; les principales mesures prises à cet effet ont été les suivantes :

- le site Internet a été complété de manière à demander aux administrés d'effectuer leurs démarches habituelles uniquement par courrier ou par e-mails;
- les appels téléphoniques ont été déviés sur les personnes en télétravail selon un tournus quotidien, moyennant une réduction des plages horaires de réception;
- mise en place avec le service des Finances d'une facturation pour les permis de séjour et autres émoluments, usuellement payés au guichet.

Par ailleurs, en accord avec le Service cantonal de la population (SPOP), plusieurs formalités qui imposaient aux administrés de se présenter personnellement au guichet ont pu être réalisées sans contact. Pendant le semi-confinement, les convocations pour les renouvellements de permis étant suspendues, l'administré sollicitait de lui-même sa prolongation et la démarche était effectuée par courrier ou e-mail. La même procédure a été appliquée pour les changements d'adresse. Au demeurant, alors que les arrivées de l'étranger étaient quasi inexistantes lors de la fermeture des frontières au printemps, une fois celles-ci ouvertes les primo-arrivants avaient l'obligation de se présenter en personne au guichet.

Point positif de l'expérience, bon nombre d'administrés ayant apprécié de pouvoir effectuer leurs démarches sans devoir se déplacer, certaines de ces adaptations ont perduré et la possibilité de tendre vers une plus grande numérisation des services est désormais étudiée entre le SPOP et les différents offices de la population vaudois.

Service informatique

Le télétravail était déjà possible, avant le début de la crise sanitaire, pour certains cadres de l'Administration. Le nombre de machines virtuelles a été augmenté à plus de 85 afin de subvenir aux besoins des employés communaux. Le personnel de l'ARASPE a également été autorisé à s'y connecter depuis l'extérieur; à cet effet, 70 machines spécifiques ont été attribuées.

La Police de l'Ouest a aussi dû accéder à distance à ses machines, afin de garantir à certains de ses collaborateurs la possibilité de télétravailler. Pas moins de 70 connexions ont ainsi été attribuées.

Afin de garantir la sécurité des connexions, le service Informatique a aidé chaque personne à configurer une double authentification à l'aide de Duo mobile ou Junos Pulse en fonction des accès demandés.

Avec Duo mobile, 10'600 connexions ont été réalisées durant l'année 2020.

D'autre part, afin de permettre le contact entre les services et les collaborateurs, la visioconférence avec ZOOM a été mise à disposition de la Municipalité et des Chef-fe-s de service. Les autorisations de sécurité ont été configurées sur les Firewalls de l'administration et ce trafic particulier a été autorisé à y prendre place.

La téléphonie a également été autorisée et configurée sur les machines virtuelles, dès la seconde partie de l'année. Elle permet à la personne en télétravail de prendre ses communications professionnelles directement par un logiciel connecté sur le central téléphonique.

Finances

Comme l'ensemble de l'Administration le service des Finances a adapté son organisation afin d'assurer les prestations usuelles et notamment le traitement des flux financiers, qui n'a souffert d'aucun retard. A relever que les outils informatiques (Abacus, Nest) ont facilité le travail à distance, notamment avec les visas électroniques ainsi que la numérisation des factures.

En ce qui concerne l'élaboration du préavis Covid-19 (N° 12-2020), le service a dû identifier le maximum d'informations permettant d'apporter au Conseil communal l'impact financier découlant de cette crise sanitaire. Ce document intervenant relativement tôt avec l'inconnue de la durée d'une telle situation, il convient d'être prudent sur les estimations fournies. L'aide à l'économie de CHF 300'000.- mentionnée dans le préavis a été mise en place sous la forme d'une couverture partielle du loyer des exploitants prillérans ayant déposé une demande. Après analyse, les demandes ont conduit au versement de 33 subventions pour un montant total de CHF 309'700.-.

Urbanisme & Constructions

Les procédures d'enquêtes publiques ont dû être adaptées pour répondre d'une part aux directives émises en la matière par les instances supérieures et d'autre part aux contraintes organisationnelles du service. Dès lors, tous les documents des projets ont été publiés sur le site Internet communal et les consultations organisées sur rendez-vous, ce qui a permis d'optimiser le nombre de visites. A relever que lorsqu'il faut contrôler une multitude de documents techniques, notamment des plans, le travail à l'écran a ses limites, et que, ce faisant, les collaborateurs ont dû transporter chez eux bon nombre de documents, souvent lourds et encombrants.

Un allègement a par contre été consenti par la CAMAC, organe cantonal de contrôle des autorisations de construire, qui n'a demandé plus qu'un exemplaire papier de plans au lieu de 7 comme auparavant, ce qui en soi, sur le plan écologique, est une très bonne initiative.

Les séances intercommunales SDOL/SDNL étaient assurées par visioconférence, impliquant de la rigueur aux organisateurs et aux participants afin de garantir leur bon déroulement, avec à la clé quelques problèmes techniques et les désagréments qu'ils n'ont pas manqué d'occasionner.

Quant à la Commission d'urbanisme, tous les membres externes étant des personnes à risque, aucune séance n'a été organisée en 2020; ne pouvant être réunis, ils ont été sollicités par courriel.

Enfance

Établissement scolaire primaire

L'établissement primaire a dû mettre sur pied un service d'accueil scolaire du lundi 16 mars au vendredi 8 mai 2020, y compris durant les vacances scolaires de Pâques (du 10 au 26 avril).

Ce service a permis à tous les parents d'élèves impliqués professionnellement de se rendre sur leur lieu de travail alors que leurs enfants étaient pris en charge par les éducatrices et les éducateurs des APEMS ainsi que les enseignant-e-s et les assistant-e-s à l'intégration qui se sont partagé l'horaire de la journée continue de l'écolier.

Dès le 11 mai et pour deux semaines, l'école a recommencé par demi-classe. Durant toute cette période de confinement, du travail scolaire a été transmis à tous les élèves.

Dès le 25 mai, l'école a repris pour tous les élèves, y compris les enfants vivant avec des personnes vulnérables avec les mesures de protection et d'hygiène de rigueur.

La bonne collaboration entre les équipes de nettoyage et de désinfection des bâtiments scolaires et les équipes pédagogiques s'est avérée renforcée.

Service de l'Enfance

Les prestations du Service de l'enfance ont été durement impactées par la pandémie : suppression de certaines offres, fermetures des lieux d'accueil, et consignes sanitaires strictes et lourdes pour toutes les activités du service.

Durant la période d'accueil d'urgence, et jusqu'à aujourd'hui, des consignes sanitaires extrêmement strictes ont été imposées aux structures d'accueil par l'OAJE, autorité cantonale de surveillance des institutions. A leur réouverture, les consignes ont été renforcées ou allégées en fonction de l'évolution de la pandémie. Ce sont au total 7 versions du plan cantonal de protection qui ont été adressées en 2020 aux différentes structures d'accueil.

Au quotidien, ces consignes de sécurité imposaient par exemple aux parents l'interdiction d'entrer dans l'institution (ou le logement de l'AMF), aux équipes une désinfection très régulière des locaux et mobiliers, aux enfants de renoncer aux activités de groupes, au chant et à une bonne part des activités et des jeux (matériel retiré des lieux d'accueil), et à tous les adultes le port du masque de manière intensive.

Accueil d'urgence

Accueil en milieu familial

Comme pour les structures d'accueil collectif préscolaire, l'accueil en milieu familial a été arrêté du 18 mars au 26 avril. Durant cette période, seul un accueil d'urgence a pu être organisé. Cet accueil d'urgence était réservé aux enfants dont les parents n'avaient aucune solution de garde dans leur réseau privé et dont l'activité professionnelle était considérée comme essentielle (médical et paramédical, vente des produits alimentaires, police, protection civile etc.).

Le nombre d'accueillantes en milieu familial sollicitées pour l'accueil d'urgence a été très variable; ce fut en moyenne une dizaine d'AMF qui ont accueilli 38 enfants (de tous les âges) en mars, et 22 en avril.

Après le 26 avril, l'accueil habituel a repris, mais cette reprise a été lente durant le mois de mai, les écoles étant encore fermées. Seuls les repas ont été facturés aux parents. L'accueil d'urgence a été subventionné par l'OAJE sur une base forfaitaire.

La baisse des recettes (pensions des parents) de mi-mars à mi-juin a été évaluée à CHF 117'340.-. Le Canton a mis en place des subventions extraordinaires pour compenser partiellement ces pertes. La subvention cantonale s'est montée à CHF 69'459.-, soit les 59.2 % des pertes.

Le travail des AMF a été rendu très difficile en raison des mesures sanitaires à appliquer. La fermeture des jardins publics, le port généralisé du masque ont été autant de freins à leur activité. De même, les parents n'étaient plus tolérés dans l'appartement et l'accueil ou le départ des enfants s'est pratiqué en dehors des logements.

Accueil parascolaire

Durant la fermeture des écoles du 16 mars au 8 mai, les structures d'accueil (UAPE le Tilleul, APEMS et réfectoire la Fringale) ont également été fermées.

La baisse des recettes (pensions des parents) de mi-mars à mi-juin, liée aux fermetures, a été estimée à CHF 93'810.-. Les subventions cantonales extraordinaires se sont montées à CHF 61'664.-, représentant 65.73 % des pertes.

Du 18 mars au 8 mai, seul l'APEMS de la Confrérie a été conservé ouvert pour assurer l'accueil d'urgence, en collaboration étroite avec la Direction d'établissement, qui avait la responsabilité de la gestion de ces places d'accueil et communiquait à l'APEMS, semaine par semaine, la liste des enfants inscrits.

Un tournus au sein des équipes éducatives des APEMS a été mis en place, accueillant un total de 15 enfants. Une réorganisation de la journée a été effectuée afin d'améliorer la qualité de l'accueil et d'éviter le plus possible les trajets. L'école accueillait les enfants de 7h à midi et l'APEMS prenait le relais jusqu'à 18h30. Seuls les repas ont été facturés aux parents. L'accueil d'urgence a été subventionné par l'OAJE sur une base forfaitaire.



Fondation des Acacias

Gestion opérationnelle des structures

La Fondation des Acacias a assuré un accueil pour les enfants dont les parents remplissaient les conditions édictées par les instances gouvernementales, à savoir :

- du 17 mars au 19 avril, les prises en charge d'urgence réservées au personnel travaillant dans les secteurs d'activités considérés comme essentiels (médical et paramédical entre autres);
- du 20 avril au 10 mai, la liste des priorités d'accueil a été étendue tout en restant spécifique et limitée.

Dès lors ce sont 10 enfants du préscolaire pour la première période et 29 pour la seconde qui ont été accueillis au CVE Le Tilleul, impliquant des adaptations et une réorganisation du travail pour les enfants fréquentant usuellement le CVE Les Sorbiers ou le CVE Les Acacias, tous deux ayant été fermés de même que l'UAPE Les Ecoliers.

Le personnel des trois centres a travaillé sous forme de tournus au CVE Le Tilleul durant toute la durée du semi-confinement, sous la supervision de la Directrice du CVE Les Sorbiers, qui a également repris la direction du CVE Le Tilleul avec effet au 1^{er} avril 2020 suite au départ à la retraite de la titulaire. A souligner que les questions d'organisation, de gestion d'équipe et d'intendance ont été rendues plus complexes par l'obligation d'appliquer et faire appliquer les règles sanitaires de l'OAJE.

Direction/administration de la Fondation

Durant l'année, il n'y a pas eu de télétravail à la direction/administration de la Fondation et le guichet d'accueil des parents a été ouvert sans restriction.

En ce qui concerne la facturation, les parents des enfants non accueillis pendant le semi-confinement n'ont pas eu à payer de facture. Pour les 10 enfants accueillis entre le 17 mars et le 19 avril, la facture a été réduite à CHF 10.- par jour pour le repas, selon décision de l'OAJE. Entre le 20 avril et le 10 mai, la facturation a été établie en fonction du taux de fréquentation effectif, selon décision de l'AJENOL. A partir du 11 mai, la facturation s'est faite normalement, pour l'ensemble des enfants et selon la fréquentation contractuelle.

La perte de revenus des parents entre le 17 mars et le 10 mai a fait l'objet d'une «Demande d'aide financière pour les institutions d'accueil de jour des enfants» adressée à l'OAJE le 16 juillet qui, par décision du 11 septembre, a décidé de l'octroi d'une indemnisation de CHF 222'105.- pour les quatre structures concernées.

Jeunesse & Sports

Les écoliers venaient à peine de s'approprier les nouveaux locaux de l'After-school qu'ils avaient contribué à rénover par l'intermédiaire du projet national 72H, que les effets collatéraux du Coronavirus se sont fait sentir. Dès lors que les écoles étaient fermées, il n'y avait plus de sens à ouvrir un espace d'accueil de type parascolaire, tel que l'After-school. Le Service a été contraint de revoir son organisation et il est apparu naturel de renforcer les actions Coup d'Pouce, gérées par les deux Travailleurs sociaux de proximité (TSP) afin de proposer un service d'entraide à l'ensemble de la population vulnérable.

Le concept Coup d'Pouce, qui existe depuis plusieurs années déjà, permet aux jeunes de gagner un peu d'argent en rendant des services à la population ainsi qu'aux sociétés locales. Durant cette pandémie, il s'agissait prioritairement d'assurer les courses pour les personnes âgées et/ou vulnérables et une quinzaine de jeunes se sont annoncés pour ce programme d'entraide. Pour avertir la population de la démarche proposée, une lettre a tout d'abord été adressée, le 24 mars, aux Prillérans et Prillérans de 65 ans et plus, précédée d'une campagne d'appels téléphoniques menés par 15 Collaboratrices et Collaborateurs de l'Administration, désormais en télétravail, lettre suivie d'un tout-ménage. Il s'est agi également d'établir un protocole sanitaire respectant strictement les recommandations des instances fédérales et cantonales applicables à ce moment-là. Outre les courses, une gestion des animaux de compagnie pour les personnes touchées ou fragilisées par le virus, ainsi qu'une aide pour les paiements mensuels des personnes habituées à les effectuer au guichet de La Poste, ont également été proposées.

Au total, ce sont plus de 580 actions qui ont été réalisées entre mars et mai auprès de la population prillérane par cette efficace équipe de jeunes. Elles ont non seulement permis aux personnes vulnérables d'éviter de sortir durant cette pandémie, mais également de garder un lien, puisque les jeunes prenaient le temps de ramener les courses et de discuter avec elles afin de s'assurer de leur état de santé. Du point de vue des jeunes, ils ont pu se sentir utiles tout au long de cette période hors du commun, et c'est toujours de bon cœur qu'ils se rendaient aux quatre coins de la ville.

Cet élan solidaire a été récompensé non seulement par un nombre d'appels considérables, mais il a également été soutenu par la Municipalité, qui a décidé de rendre ce service gratuit à la population et de défrayer les jeunes pour leurs actions.

Les autres collaborateurs du service ne sont pas demeurés inactifs non plus. Des permanences en visioconférence, des quizz online, un kit d'«escape game» maison, des concours sur WhatsApp et une vidéo du service ont été réalisés durant le semi-confinement pour rester près des jeunes et leur montrer que le service Jeunesse était présent.

Aide sociale communale

Depuis mars 2020, par le biais du préavis Covid-19 (N° 12-2020), l'aide sociale communale a pu répondre à des demandes inhabituelles :

- remboursement de prestations exceptionnelles aux bénéficiaires des PC ainsi qu'aux habitants dans le besoin (billets d'avion pour retour en urgence de l'étranger, aides pour le paiement de loyers, aides financières d'urgence, etc.);
- hébergement de plusieurs personnes sans abri dans des appartements de la SI Sous le Collège SA;
- suite à une action de don de nourriture organisée par le Kiwanis Club Prilly, la commune a récupéré un grand nombre de sacs non retirés par les habitants contactés par le CSR; le bureau a alors repris le flambeau et géré la distribution rapide de ces vivres de première nécessité.

L'installation de moyens de protection (plexiglas) dans le bureau de l'Aide sociale communale a été accueillie difficilement par le public âgé habitué à un accueil convivial.

Durant le semi-confinement, le service a été vivement sollicité par téléphone et, le guichet physique étant fermé, les bénéficiaires ont dû adresser leurs demandes de remboursement par courrier postal.

En raison de cette pandémie, le bureau a constaté une nette diminution du remboursement des abonnements TL ainsi que des transports de personnes à mobilité réduite, tout en enregistrant une augmentation au niveau des procédures d'expulsions.

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2020 (législature 2016-2021)

1	AIT-SI SELMI Soraya	PS	39	MAROLF Philippe	PLR
2	AMBLET Olivier	VER	40	MEIENHOFER Werner	PS
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR	41	MILLIEZ Théo	VER
4	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	42	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
5	BORER Georges	PLR	43	MONNEY Johanna	VER
6	BUCHANA Alexis	PS	44	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
7	BURDET Christian	PS	45	OBERTSON Charli	PLR
8	BURKHALTER Sarah	PS	46	OERTLI Daniel	PLR
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	47	OESCH Madeleine	PS
10	CONNE Georges	PS	48	PAMBIANCHI Marco	PLR
11	CONNE Madeline	PS	49	PIGUET Jean Michel	PS
12	CORREIA GOMES Vitor	PLR	50	PILET Olivier	PS
13	CRETEGNY Philippe	PLR	51	POCHON Elia	PLR
14	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	52	POLAT LASSERRE Sakine	PS
15	DEILLON Monika	UDC	53	POLIER Patrice	PS
16	DELESSERT Pascal	PLR	54	RICHARD Francis	PLR
17	DEMA Abedin	PLR	55	RIEHLING Stéphane	PLR
18	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	56	ROSA Enzo	PLR
19	DRAPEL Maryline	PS	57	RUSSBACH Magali	VER
20	DRAYER Blaise	VER	58	SARI Aylin	PLR
21	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	59	SARTORELLI Luigi	PDC
22	DUPERTUIS Michaël	PLR	60	SAUGY Roger	PS
23	EICHENBERGER Claudio	UDC	61	SCHROFF Philippe	PLR
24	EMERY Fanny	VER	62	SEPPEY Marianne	PDC
25	EXQUIS Charles Henri	PLR	63	SIVAGURU Cajathiriy	PLR
26	FAVRE Jean-Jacques	UDC	64	SOLLIARD Gaston	PS
27	GAILLARD Léo	PS	65	SPORRI Fabian	PLR
28	GENET Nicole	PS	66	STAUB Jean-François	VER
29	GENIER Maurice	PLR	67	STAUFFER David	PDC
30	GIRONI Angelo	PLR	68	TENISCH Olivier	PLR
31	GIRONI Olivera	PLR	69	TEUGUEKA NANFA Dimitri Armand	PLR
32	HANISCH Youri	UDC	70	TIECHE Nicolas	PS
33	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	71	VONO Federica	VER
34	JOLY Rebecca	VER	72	WANY DESPONDS Jessica	VER
35	KHEMISSA Samira	PS	73	ZODOGOME Vincent	PS
36	KURT Ihsan	PS	74	ZWAHLEN Ariane	PS
37	LOPES Maria	PS	75	VACANT	
38	MAILLARD Christian	PLR			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
Huissier : ROSSAT Jacky

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Président : M. Daniel Oertli
1^{ère} Vice-présidente : Mme Rebecca Joly

2^{ème} Vice-président : M. Youri Hanisch
Scrutateurs : Mme Geneviève Nosedà Guignard
M. Georges Borer
Scrutatrices : Mme Madeleine Oesch
suppléantes : Mme Marianne Seppey

Du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Présidente : Mme Rebecca Joly
1^{ère} Vice-président : M. Youri Hanisch

2^{ème} Vice-président : M. Vincent Zogome
Scrutatrices : Mme Madeleine Oesch
Mme Marianne Seppey
Scrutateurs : Mme Geneviève Nosedà Guignard
suppléants : M. Georges Borer

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2020

En 2020, le Conseil communal a tenu 8 séances (8 en 2019) au cours desquelles la Municipalité a présenté 18 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour de la séance du 7 décembre, et 2 rapport (en 2019 : 16 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour et 1 repoussé à une autre séance, et aucun rapport les 2 prévus en décembre ont été repoussés à la 1^{ère} séance de 2020).

Séance du 24 février 2020

- Assermentations de M. Nicolas Tièche.
- Adoption du rapport municipal N° 1-2020 répondant au postulat N° PO 02-2017 de la Commission des finances «Pour l'étude d'un passage de l'ARASPE à l'ARASOL».
- Adoption du rapport municipal N° 2-2020 amendé présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2018 et répondant définitivement au postulat N° PO 03-2017 de M. le Conseiller David Boulaz «Pour plus de célérité dans les traitements des candidatures de naturalisations».
- Adoption du préavis municipal N° 1-2020 amendé concernant la planification de l'accueil parascolaire et la création de nouvelles places d'accueil.
- Adoption du préavis municipal N° 3-2020 sollicitant un crédit d'études de CHF 277'000.-, pour la participation de la Commune de Prilly au financement de l'entité SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois), à hauteur de CHF 43'800.-, du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 26'600.-, et de divers projets d'urbanisme sur le territoire prillérain, à hauteur de CHF 206'600.- (hors participation des tiers).

Séance du 9 mars 2020

- Adoption du préavis N° 4-2020 relatif à l'adoption du projet routier BHNS - route de Cossonay, aux emprises de terrain, à la décadastration partielle et transfert aux domaines publics communaux et cantonaux.
- Adoption du préavis N° 5-2020 sollicitant l'octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 11'000'000.- TTC (hors subventions) destiné au projet routier BHNS - route de Cossonay.
- Adoption du préavis N° 6-2020 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 3'486'110.- (hors indemnités et subventions) pour la reconstruction de la buvette et des vestiaires du complexe sportif de la Fleur-de-Lys et la réfection de l'éclairage des terrains de football N°s 1 & 3.

Séance du 6 avril 2020 : annulée en raison du Covid-19.

Séance du 4 mai 2020 : annulée en raison du Covid-19.

Séance du 22 juin 2020 (séance tenue à la Grande Salle dans le respect du plan de protection)

- Elections de la Présidente du Conseil, du/de la premier/ère Vice-Président(e), du/de la deuxième Vice-Président(e), de deux scrutateurs/trices (voir composition sous Bureau du Conseil ci-dessus).
- Adoption du préavis municipal N° 2-2020 amendé sollicitant l'octroi d'un montant supplémentaire de CHF 2'300'000.- pour porter à CHF 6'000'000.- le montant maximum du cautionnement solidaire de la Commune de Prilly en faveur de CADouest SA, extension liée au développement de la société.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2020 amendé soumettant l'adoption du plan d'affectation (PA) «En Broye II» et de la servitude de passage public à pied et pour la mobilité douce.

Séance du 29 juin 2020 (séance tenue à la Grande Salle dans le respect du plan de protection)

- Election complémentaire de M. Vincent Zogome en tant que nouveau suppléant à l'ORPC.
- Confirmation du maintien du nombre de conseillers communaux à 75 et de conseillers municipaux à 5.
- Adoption du préavis municipal N° 9-2020 amendé sollicitant un crédit de CHF 315'000.- destiné aux études et aux travaux routiers pour l'année 2020.

- Adoption du préavis municipal N° 8-2020 concernant l'adoption de la convention de subventionnement multipartite 2021-2024 entre la Ville de Prilly et la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau (TKM).
- Adoption du préavis municipal N° 10-2020 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 142'807.81 couvrant des dépenses extrabudgétaires 2019 concernant la remise en état du bâtiment et autres éléments liés à la réouverture et à l'exploitation du restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys par les nouveaux exploitants.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2020 sollicitant l'octroi d'un montant supplémentaire au budget 2020 de CHF 1'000'000.- et de prélèvements sur des fonds de CHF 470'000.- pour couvrir les dépenses supplémentaires liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 par la Ville de Prilly.

Séance du 31 août 2020 (séance tenue à la Grande Salle dans le respect du plan de protection)

- Assermentation de M. Dimitri Teugueka.
- Election complémentaire de Mme Patrizia Clivaz Luchez en tant que représentante au sein du Conseil intercommunal de la Police de l'Ouest lausannois.
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2019 sous réserve des vœux et observations de la Commission de gestion.
- Adoption du préavis municipal N° 11-2020 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2019.

Séance du 28 septembre 2020 : annulée faute d'objets à l'ordre du jour.

Séance du 2 novembre 2020 (séance tenue à la Grande Salle dans le respect du plan de protection)

- Assermentations de Mme Olivera Gironi, de M. Angelo Gironi, de M. Patrice Polier et de M. Theo Milliez.
- Elections complémentaires de M. Roger Saugy et M. Blaise Drayer au sein de la Commission des finances.
- Adoption du préavis municipal N° 14-2020 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 182'583.90 au crédit d'études complémentaire de CHF 200'000.-, accordé par le biais du préavis N° 16-2012, dans le cadre de la révision du plan général d'affectation communal (PGA) et son règlement (RPGA).
- Adoption du préavis municipal N° 15-2020 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire au budget 2020 de CHF 89'972.20 TTC destiné à l'assainissement des canalisations et la réalisation d'un système séparatif des eaux du bâtiment sis à l'Avenue du Château 1.

Séance du 7 décembre 2020 (séance tenue à la Grande Salle dans le respect du plan de protection)

- Assermentations de Mme Maryline Drapel et de M. Olivier Tenisch.
- Elections complémentaires de Mme Aylin Sari au sein de la Commission de gestion et de M. Olivier Amblet au sein de la Commission des pétitions.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2020 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 3'951'610.-, pour l'acquisition par la Commune des parcelles 896, 928, 1064 et 1071 propriétés de l'Etat de Vaud, pour un montant de CHF 3'100'000.-, et pour la participation au projet d'études de la voie verte à hauteur de CHF 851'610.-.
- Adoption du préavis municipal N° 18-2020 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 120'000.- destiné à la réalisation d'une installation solaire sur les toitures du collège de Jolimont.

Séance du 14 décembre 2020 (séance tenue à la Grande Salle dans le respect du plan de protection)

- Adoption du préavis municipal N° 16-2020 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2021.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2019

29.09.2008	M. Stéphane Birrer : PO 3-2008 «Pour une dynamisation du centre de Prilly»
08.12.2008	M. Samuel David : PO 7-2008 Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit»
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts : PO 6-2010 «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly»
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts : PO 10-2010 demandant la construction d'appareils protégés sur la Commune de Prilly
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts : PO 11-2010 «Pour des logements subventionnés à Prilly».
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts : M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.

20.04.2015	<i>Mme Colette Lasserre Rouiller et consorts</i> : PO 1-2015 «Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud».
09.01.2017	<i>Commission des finances</i> : PO 1-2017 «Pour des émoluments qui couvrent mieux les charges induites aux prestations».
05.03.2018	<i>Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts</i> : PO 1-2018 «Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain».
30.09.2019	<i>M. l'ex-Conseiller David Boulaz et consorts</i> : PO 1-2019 «Ô douce nuit : une réduction de la vitesse pour un meilleur sommeil».

Etat de traitement des motions et postulats

En lien avec les bouleversements induits par la crise du Covid-19, une séance du Conseil communal a été organisée le 8 février 2021 afin de traiter les objets qui auraient dû lui être soumis en décembre 2020, dont le rapport sur l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2019 (rapport-préavis N° 4-2021). Lors de la même séance, les cinq postulats suivants ont trouvé une réponse définitive et ont été classés : PO 8-2010 «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain», PO 1-2011 «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit», PO 2-2013 «demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune», PO 1-2014 «Pour la sécurisation des piétons à Prilly» et PO 2-2016 demandant la création à Prilly de «Jardins potagers urbains».

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2020 seront soit traités dans le courant de 2021-2022 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2021.

Suite donnée aux vœux et observations des Commission de gestion et Commission des finances

Selon les décisions urgentes relatives au fonctionnement des communes dans le cadre de la crise sanitaire, prises par la Cheffe du Département des institutions et du territoire et adoptées par le Conseil d'Etat le 20 mars 2020, «l'ensemble des délais contenus dans la loi sur les communes, le règlement sur la comptabilité des communes et les règlements des conseils communaux et généraux s'agissant de la procédure d'adoption des comptes et du rapport de gestion» ont été reportés de trois mois. Dès lors, le vote sur la gestion et les comptes est intervenu lors de la séance «extraordinaire» du Conseil communal du 31 août 2020 (Cf. ci-dessus). A cette même date, les réponses de la Municipalité, dans ses documents datés du 18 août 2020, données aux vœux et observations de la Commission de gestion, d'une part, et de la Commission des finances, d'autre part, ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.

Votations et élections 2020

9 février

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'967

1. Initiative populaire du 18 octobre 2016 «Davantage de logements abordables»
2. Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

Taux de participation : 42.79 %

Election cantonale

Electeurs inscrits : 5'967

Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Taux de participation : 28.29 %

17 mai

Votation fédérale

Scrutin annulé en raison du Covid-19.

27 septembre

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'959

1. Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation)»
2. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)
3. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
4. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)
5. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

Taux de participation : 55.29 %

29 novembre

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'929

1. Initiative populaire du 10 octobre 2016 «Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement»
2. Initiative populaire du 21 juin 2018 «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»

Taux de participation : 42.79 %

MUNICIPALITÉ

Répartition des sections en 2020

Administration générale (Greffes municipal, archives) - Office de la population - Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures

M. Alain Gillièron, Syndic
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli

Enfance (Accueil petite enfance, parascolaire) - Jeunesse et Sport (Travail social de proximité, Centre de loisirs, Colonie de vacances - Sport) - Affaires sociales

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Antoine Reymond

Travaux publics (Voirie, routes, assainissement, Services industriels) - Parcs et promenades - Paroisses - Naturalisation et intégration

M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances - Ecoles - Sécurité publique (Police, SDIS, Protection civile) - Bibliothèque - Culture et animation

M. Antoine Reymond
Suppléant : M. Maurizio Mattia

Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine - Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et évacuation) - SI communale

M. Maurizio Mattia
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2020-2021 : M. Michel Pellegrinelli

Séances de la Municipalité

Depuis le 1^{er} juillet 2019 et jusqu'au 30 juin 2020, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et extraordinaires (41 en 2019), dont 7 par visioconférence sécurisée entre le 23 mars et le 4 mai. Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020, elle a siégé à 21 reprises, dont 3 séances «mixtes», une partie des participants en présentiel et l'autre à distance, entre le 16 et le 30 novembre.

Logiciel eSéances

En 2020, la Municipalité s'est dotée de l'application eSéances, outil informatique, conçu par et pour les communes, pour faciliter l'organisation et le déroulement des séances de l'Exécutif et sécuriser le suivi de ses décisions. La Ville de Prilly, représentée par deux collaborateurs, a fait partie du groupe de projet intercommunal, aux côtés de 8 autres villes et communes vaudoises, conduit par la société Artionet, développeur du système. Elle conserve un siège au comité de pilotage, appelé board, dont la fonction est de décider et de prioriser les développements futurs de l'outil.

Relations extérieures et manifestations

La pandémie du Covid-19 ayant entraîné l'annulation de la quasi-totalité des manifestations à partir de la mi-mars, parmi les rares événements auxquels la Municipalité a assisté ou participé il y a lieu de mentionner

- la cérémonie d'ouverture des JOJ Lausanne 2020, le 9 janvier,
- la visite du Nouvel Hôpital de Cery organisée à son intention, le 17 août,

sans compter les quelques manifestations qu'elle organise annuellement et celles des groupements, associations et autres sociétés locales qui se sont tenues entre le 1^{er} janvier et le 15 mars 2020.

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a été reçue par l'Exécutif de Jouxten-Mézery, le 15 septembre.

Enfin, la visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, s'est déroulée en bilatérale avec la Secrétaire municipale, le 23 novembre, pour le contrôle formel des documents du Législatif, de l'Exécutif et de l'Administration communale.

Message du Syndic

2020 : restons positifs ! Quoique dirait le Chat...

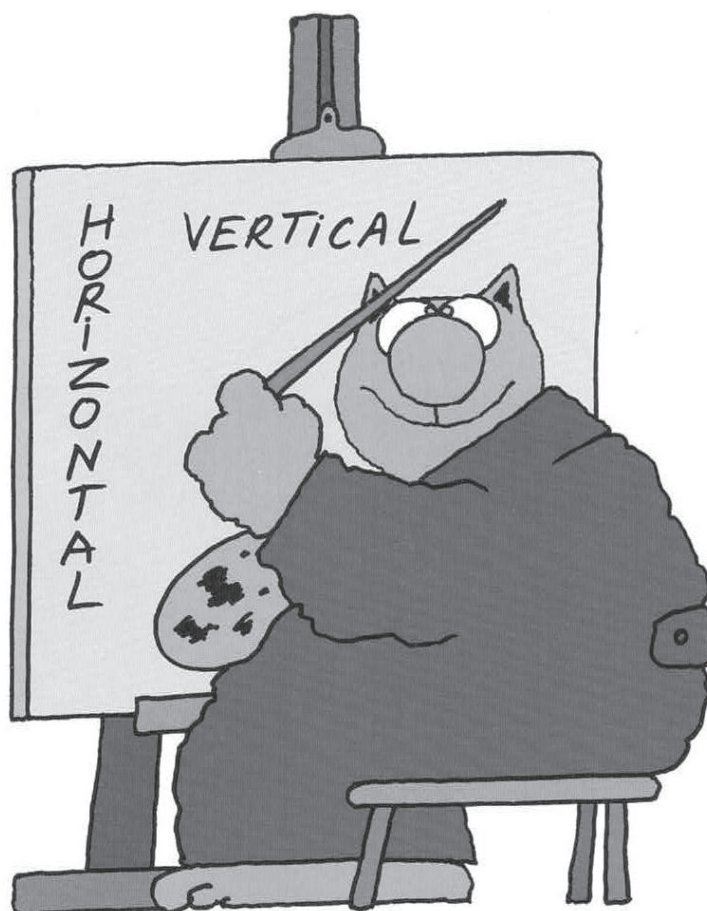
Même s'il faudrait pouvoir ne rien écrire sur cette année «horribilis» et la rayer de nos souvenirs tellement elle ne mérite pas d'y rester, il appartient à la Municipalité, sans état d'âme, de se «fendre» de son traditionnel, réglementaire et obligatoire rapport de gestion.

En plus des activités et tâches habituelles, la Municipalité et les service communaux ont dû inventer un mode de fonctionnement plutôt particulier, en jonglant entre ce qui était indispensable, possible et non-prioritaire. Au grand dam de celles et ceux qui privilégient le contact humain et la relation en présentiel, une bonne partie des collaboratrices et collaborateurs ont dû se retrancher à domicile et préférer leur écran d'ordinateur au sourire ou à la présence physique de leurs collègues. Mais à que cela ne tienne, il s'agit là de remercier tous celles et ceux qui ont permis, grâce à leurs compétences et engagement de tous les instants, à notre administration de néanmoins fonctionner de manière optimale. Il serait trop long de les citer et nous en oublierions !

Alors que la tenue gustative générale de ce cru 2020 équivaut à une année où le mildiou, la grêle et une nuée de sauterelles se seraient ligués pour rendre la récolte proche d'un millésime à oublier, la seule réelle éclaircie au bilan prilléran est représentée par des comptes 2020 positifs, et cela, au moins, même le Covid-19 ne nous les enlèvera pas !

Alors, Cap sur 2021 et suivants, on y croit et nous nous en sortirons.

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic



© Geluck

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Généralités

Abonnements CFF

Comme en 2019, 4 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'464 cartes disponibles, 859 ont été vendues et 3 utilisées pour les besoins des services communaux ($862 \text{ s}/1'464 = 58.88 \%$; en 2019 : $1'194 \text{ s}/1'460 = 81.78 \%$). En outre, comme en 2019, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 18 billets pour 2020 (35 en 2019).

Au-delà de ces statistiques, et alors que le taux moyen des ventes sur 10 ans, de 2010 à 2019, s'élève à 85.38 %, l'importante diminution constatée en 2020 résulte bien évidemment de la crise du Covid-19.

Activités pour les Aînés

Quartiers solidaires (QS)

Les trois associations de quartier issues de la démarche Quartier solidaires ont résisté le mieux possible aux vents contraires tout au long de l'année. Les assemblées générales annuelles ont dû être supprimées et les documents des comptes et rapports de gestions validés par courriels.

Les activités diverses ont été reprises à chaque allègement des restrictions sanitaires, à l'exception des thés dansants, qui ont tous été annulés car présentant de trop gros risques de propagation du virus.

A noter que les membres des associations de quartier ont mis en place des réseaux de solidarité pendant le confinement, s'appelant régulièrement et se rendant divers services.

Activités développées à Prilly par l'Animatrice régionale de Pro Senectute en 2020

La crise sanitaire a eu un fort impact sur les activités régulières et collectives, certaines ayant subi un voire plusieurs arrêts, d'autres ont été annulées, comme la *Table d'hôtes «A la Capucine»*, les «*Conférences Info-Seniors*» ou le traditionnel «*Noël des aînés*», et de nouveaux projets ont dû être reportés.

Durant la première vague du printemps, le travail de l'Animatrice régionale a surtout consisté à maintenir les contacts avec les seniors par des dizaines d'heures d'appels téléphoniques. En plus de garder le lien avec les plus vulnérables, il s'agissait d'orienter les seniors vers les différents services, en particulier l'aide aux achats mise à disposition par la Commune, mais aussi vers l'Association Alzheimer Vaud, les aides en matière de soutien psychique, ou encore vers les prestations adressées aux proches aidants.

Activités courantes et nouveautés

L'Animatrice régionale a apporté un soutien sur mesure aux bénévoles pour convenir du maintien, de l'adaptation ou de la suspension d'une l'activité, ceci en fonction des différentes mesures sanitaires. Cet accompagnement a été essentiel pour que les bénévoles puissent se sentir à l'aise dans leur engagement, notamment les quatre nouveaux qui ont débuté en 2020 et se sont investis dans les activités suivantes :

- deux pour la «*Table au Bistrot*», consistant à accompagner un groupe seniors pour partager un repas au Café des voisins; 3 dates ont pu être maintenues pour une quinzaine de participants réguliers;
- deux autres ont rejoint le programme «*Accompagnement à domicile*», dans le cadre duquel 47 visites ont été effectuées pour un total de 195 heures de présence.

Dans les locaux d'Espace Rencontre, 5 «*Rendez-vous pour Rire*» se sont déroulés en présentiel et 17 par visioconférence. Quant aux «*Rendez-vous de Jass*», 28 dates ont pu être maintenues.

Autres activités de Pro Senectute Vaud

Consultation sociale : 60 personnes de Prilly en âge AVS ont bénéficié, en 2020, d'un accompagnement par l'assistante sociale du bureau régional de l'Ouest lausannois, à Renens. En outre, une personne de Prilly bénéficie d'un accompagnement administratif et reçoit tous les mois la visite d'un bénévole pour l'aider à gérer ses affaires courantes (factures, tri du courrier, etc.).

Activité physique et santé : si «*La Gymnastique de Prilly*» n'a pas repris après la 1^{ère} vague, faute d'un nombre suffisant de participants, activité par ailleurs en cours d'appréciation quant à son maintien, les cours «*DomiGym*», gymnastique dispensée à domicile par des moniteurs spécialement formés, ont par contre rencontré un franc succès. Pour preuve, une Prillérane de 92 ans a débuté ses séances en mars 2020 et elle en est déjà à son 7^{ème} abonnement de 10 séances !

Connaissance 3, L'Université des seniors

En 2020, la Ville de Prilly a écrit à 103 habitantes et habitants nouvellement retraités pour proposer un bon d'inscription gratuite d'une année à Connaissance 3. 15 personnes ont profité de cette offre et retourné la carte d'adhérent à Connaissance 3, pour un montant de CHF 750.- à charge de Prilly, financé par le biais du Fonds Kleiner-Cherix (voir également sous «Fonds divers et internes» ci-après).

Centre Sportif de Malley (CSM)

Alors que, comme précisé en 2019, tout a été entrepris (peut-être au détriment d'une nécessaire sérénité constructive) pour que la Vaudoise aréna puisse être exploitée en configuration sport comme en configuration spectacle, il a fallu se rendre à l'évidence : à part les JOJ 2020, aucune manifestation n'a pu être organisée. Le vide absolu. Seule éclaircie, en matière de poursuite du chantier, une tension moins grande sur les nombreuses personnes en responsabilité, qu'elles soient du domaine technique ou décisionnel.

D'autre part, il y a lieu de mentionner, enfin, la conclusion par un accord, sous totale confidentialité, du litige «climat de travail» opposant le CSM à cinq de ses collaboratrices et collaborateurs, qui ont quitté l'entreprise.

Au niveau de l'avancée de ce chantier pharaonique et d'une complexité majeure, on peut considérer que les jalons 1 et 2 (Vaudoise aréna, restaurant bureaux et salles de réception) sont terminés et opérationnels, et que le jalon 3 (tennis de table et escrime) est tout proche d'être livré à leurs futurs utilisateurs. Reste le jalon 4 lié à la piscine, qui devrait pouvoir entrer en activité en mai 2022.

Au niveau financier, Covid-19 oblige, les budgets 2020 et suivants, charges comme recettes, ont été totalement bouleversés nécessitant de multiples décisions du Conseil d'administration. Les impacts sur le déficit d'exploitation (et donc sur la participation des 3 communes historiques propriétaires) apparaîtront dans les comptes 2020 et 2021. On ose croire, si la pandémie veut bien cesser, à une prochaine stabilité, propice à un retour à une exploitation normale et optimale.

On peut enfin relever que, grâce au bon résultat des comptes prillérans 2020, l'entier du solde de la dette de l'ex-CIGM à charge de la Ville de Prilly en tant qu'actionnaire a pu être intégrée dans lesdits comptes 2020.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

La CISIP a pu tenir une majorité de ses séances en présentiel et seules quelques-unes se sont déroulées par visioconférence.

Malgré une diminution des subsides, la Commission a proposé à la Municipalité de verser la somme prévue à Français en Jeu concernant les cours de français qui ont été, presque dans la totalité, donnés par visioconférence et par petits groupes en présentiel, quand cela était possible.

La participation de la formatrice de Français en Jeu aux réunions et ateliers de la CISIP permet une bonne coordination et c'est un moyen supplémentaire pour atteindre les objectifs du projet. Celui-ci s'adresse en priorité aux candidats à la naturalisation. Le cours de 4h par semaine au sein de la CISIP a regroupé 20 personnes pour 88 heures de cours données pour un total de 552 heures de cours suivies.

Commissions permanentes - Comités

En ce qui concerne les représentations de la Municipalité, M. Alain Gillièron, Syndic, s'est départi de la vice-présidence du Conseil d'administration du Centre Sportif de Malley (CSM) SA, tout en y conservant son statut d'administrateur, et M. Antoine Reymond a été nommé Président du Conseil de fondation et du Comité de direction de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau (TKM).

Modifications en 2020 au sein des Commissions «municipales» diverses et autres représentations :

- au sein de la Commission Prilly-Animation, l'admission de M. Christian Baur, et la démission, au 31 décembre, de MM. Claude Bettens, Président, et Philippe Stumpe, Vice-président, ainsi que de Mmes Anoulka Guilloud et Marie-Christine Le Gallais;
- Les Dresses Déborah Sierra et Stéphanie Gillièron Ozcan, associées au sein du Cabinet Sourions SA, ont succédé au Dr. Willy Burri en tant que médecins-dentistes scolaires.

Par ailleurs, suite à la réorganisation des centres régionaux de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), depuis le 1^{er} janvier 2020, Prilly, tout comme Renens, est rattachée à la Région Centre, dont la Commune siège est Lausanne.

Enfin, en raison de l'évolution du cadre légal, Renens, et non plus Prilly, est désormais la Commune siège et boursière des services régionaux PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) de la CRÉNOL.

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles «ordinaires» prévues au budget 2020, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 18'000.- à raison de CHF 2'000.- pour chacune des 9 sociétés locales tenant une buvette lors de la Fêtons Prilly au titre d'indemnité suite à l'annulation de la manifestation;
- CHF 10'000.- à l'Union des Sociétés de Prilly (USP) pour compenser la perte de recettes suite à l'annulation de la manifestation patriotique du 31 juillet;
- CHF 2'500.- en faveur du Club de Pétanque Le Lys, qui, en lien avec la crise sanitaire, a dû faire face à des difficultés financières ne lui permettant pas d'honorer ses engagements courants;
- CHF 2'500.- à l'association Rainbow Spot pour ses projets en faveur des personnes LGBTQ+ migrantes;
- CHF 500.- à l'Association APERTI, pour l'organisation de la XV^{ème} édition d'ouverture des ateliers d'artistes de Lausanne et environs, dont 4 à Prilly;
- CHF 500.- en faveur des Samaritains de Prilly;
- CHF 500.- pour le soutien ordinaire accordé à la Course «A travers Prilly»;
- CHF 870.- arrondis au titre de subventions pour un sportif de la filière sport-études en badminton, ainsi que pour deux autres jeunes exerçant une activité sportive non enseignée à Prilly.

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées au débit des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», qui a fait l'objet d'une dotation supplémentaire de CHF 100'000.- par le biais du préavis N° 12-2020, les attributions suivantes liées à la crise du Covid-19, pour un montant total arrondi de CHF 13'100.- : CHF 2'800.- pour les frais d'envoi, en mars, des lettres proposant une aide logistique aux personnes âgées de 65 ans et plus, CHF 4'350.- pour la couverture des loyers de 2 appartements vacants, propriété de la SI Sous le Collège SA à l'avenue de la Confrérie, attribués à du logement d'urgence pendant les mois de juillet à septembre, CHF 2'200.- arrondis à une famille menacée d'expulsion forcée, et des aides financières entre CHF 200.- et CHF 500.- allouées à 10 personnes en situation d'extrême précarité;
- par le Fonds «Kleiner-Cherix» un montant de CHF 4'800.- pour 24 Nonagénaires, CHF 750.- pour financer les cartes d'adhérent de 15 personnes à Connaissance 3, CHF 1'000.- à l'Association Insieme Vaud pour 10 Prillérans-e-s en situation de handicap mental participant à des camps et activités de loisirs, et CHF 5'000.- au Lausanne-Ville/Prilly Basket pour son projet de centre de promotion «Espoirs»;
- du Fonds Ingeborg Schulze, CHF 5'000.- au titre de soutien symbolique pour l'édification du Colossal d'Art Brut ORGANUGAMME II, de l'artiste Danielle Jacqui, sur le site de la Ferme des Tilleuls à Renens, et CHF 6'200.- d'aide supplémentaire exceptionnelle à Zigzag, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois afin de lui permettre de mener à bien son programme 2020;
- par le Fonds «Pass Ados», grâce à la donation effectuée en 2018 par le Kiwanis-Club Prilly, le financement du programme «Les dimanches actifs», activités sportives pour les enfants de 0 à 15 ans, pendant le premier trimestre 2020, pour un montant total arrondi de CHF 8'690.-;
- par le Fonds CISIP, CHF 1'000.- à l'Association Colonia Libera Italiana pour l'édition d'une brochure pédagogique et d'un clip audiovisuel destinés à une exposition sur la présence italienne dans le canton.

Français en Jeu

M. Michaël Busset a repris la responsabilité du Pôle Ouest de Français en Jeu en février 2020 remplaçant Mme Louisa Sang qui a décidé de suivre de nouveaux projets professionnels. Les objectifs principaux pour 2020 sont de renforcer les prestations actuelles et d'assurer le bon fonctionnement du Pôle. À moyen terme, il s'agira également de donner une nouvelle orientation au cours Citoyenneté et intégration de Prilly pour qu'il corresponde plus efficacement aux besoins de la population prillérane allophone.

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous «Communications et publications».

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

En fin d'année 2020, le Directeur des TL, M. Michel Joye a pris sa retraite et Mme Solioz Mathys a été nommée par le Conseil d'Administration des TL et représente celui-ci au sein du LEB.

Le changement d'horaire est intervenu le lundi 14 décembre 2020 avec le lancement de la cadence 15 minutes et trois lignes de bus pour la clientèle scolaire. La suppression de la desserte de la halte du Lussex et des trains directs a permis d'améliorer la ponctualité de l'offre. La situation au niveau des effectifs est optimale, hormis quelques collaborateurs en quarantaine.

Dans la nuit du 28 septembre, le déraillement d'un train s'est produit lors de son entrée à Echallens, poussant la rame contre le quai. Heureusement à l'exception du conducteur légèrement blessé, il n'y a pas eu d'autres victimes. Le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) a été informé de cet accident et a procédé aux premières vérifications qui ont permis de reproduire les circonstances de l'accident et ont montré des failles de sécurité, sans erreur de manipulation humaine. En plus de l'enquête officielle, le Conseil d'administration a nommé un expert afin de vérifier l'ensemble des procédures informatisées des autres gares et le travail correctif des sous-traitants.

L'excavation du tunnel est terminée et la jonction avec celui existant sera réalisée lors de l'opération coup de poing. Cette opération et l'interruption de l'exploitation devraient débuter en automne 2021 pour une durée de 200 jours. Durant la substitution, les clients descendront à Prilly-Chasseur pour gagner le centre de Lausanne par un système de bus. La mise en service du tunnel est prévue pour le printemps 2022.

Lire et écrire

En cette année 2020, Deux cours ont été suspendus car le contenu n'était pas adapté à une formation à distance, ou le groupe était nouveau. Grâce aux permanences téléphoniques quotidiennes, le public a continué de pouvoir se renseigner et s'inscrire à la permanence de Lire et Ecrire. Dès mi-mai, les personnes ont pu venir à des rendez-vous complets à la permanence et l'association a maintenu en automne des inscriptions sur rendez-vous, afin de diminuer l'afflux et le temps d'attente des personnes non prévues aux permanences. Pour autant, le public arrivé spontanément reste accueilli, pour un entretien sur le moment ou ultérieurement.

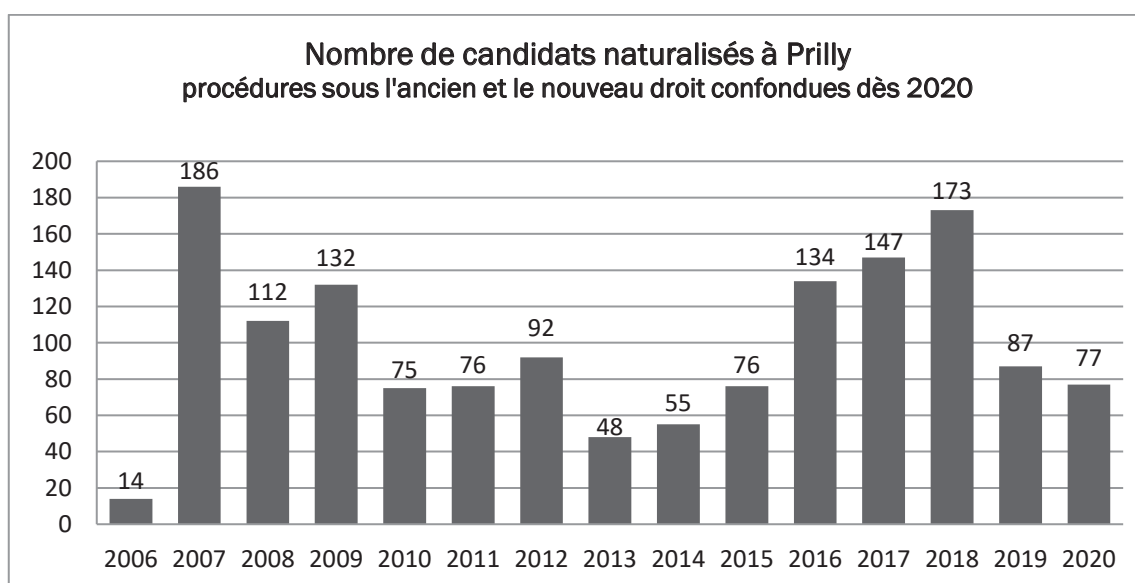
Les citoyens de Prilly ont occupé 2'438 heures, pour 30 inscriptions, dans les différents cours et ateliers suivants, dispensés à raison de 32 heures hebdomadaires :

- Post-alpha (débutant à l'écrit) 2 cours/jour, 2,5 h.
- Remise à niveau 3 cours/jour, 2,5 h. + 2 cours/soir, 1,5 h.
- Préparer une entrée en formation 1 cours/jour, 3,0 h.
- Atelier pédagogique personnalisé 1 cours/jour, 2,5 h.
- Atelier d'initiation au traitement texte 1 cours/jour, en 2 sessions, soit 3 h.
- Atelier de calcul 1 cours/jour, 2,5 h.
- Atelier d'initiation à l'informatique, 12 séances 1 cours/jour, 3,0 h.
- Préparer l'entrée en formation de la Croix-Rouge 1 cours/jour, 3,0 h.

Naturalisations

De manière générale, la crise sanitaire connue en 2020 a ralenti le rythme du processus de traitement des demandes de naturalisation, notamment à l'échelon cantonal et fédéral. Les collaborateurs du Secteur des naturalisations du Service cantonal de la population sont en télétravail depuis le 16 mars 2020. Toutes les cérémonies de prestation de serment ont été annulées. Les candidats à la naturalisation dont la procédure a abouti, se voient remettre leur avis de naturalisation par courrier postal.

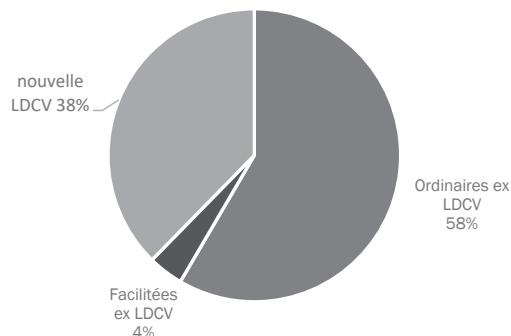
Pour 2020, 77 candidats à la naturalisation, représentant un total de 48 dossiers, ont été naturalisés.



En termes de proportionnalité, la majeure partie des naturalisations abouties en 2020 concerne encore l'ancien droit (soit 48 ex LDCV contre 29 nLDCV) comme l'illustre le graphique ci-contre.

La durée d'une procédure de naturalisation se situait entre 1,5 an pour une demande de naturalisation facilitée et 2,5 ans pour une demande de naturalisation ordinaire sous l'ancien droit. Dès 2018, la réglementation prévoit un délai d'au moins 26 mois pour l'aboutissement d'une procédure.

Candidats naturalisés en 2020
Proportions des procédures



Ancien droit (ex LDCV - loi sur le droit de cité vaudois)

Les demandes de naturalisation déposées sous l'ancien droit et qui sont toujours en cours de traitement se règlent progressivement. Pour 2020, 48 candidats ayant déposé leur demande de naturalisation avant le 1^{er} janvier 2018 ont été naturalisés, ce qui représente 27 dossiers (24 procédures ordinaires et 3 procédures facilitées). Au 31 décembre 2020, le solde des demandes de naturalisation, déposées à Prilly sous l'ancien droit et qui sont toujours en cours de traitement aux niveaux cantonal et fédéral, s'élève à 82.

Nouveau droit (nLDCV - nouvelle loi sur le droit de cité vaudois)

Depuis son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2020, ce n'est pas moins de 102 personnes qui ont déposé un dossier de demande de naturalisation sous forme d'une procédure individuelle ou familiale. Pour 2020, ceci concerne 47 personnes, soit 27 dossiers (30 personnes pour 23 dossiers en 2019).

Noces d'or

Cette année, 25 couples ont reçu le traditionnel colis pour leurs 50 ans de mariage, comprenant le livre «Prilly entre deux siècles» et une bouteille de Grand-Vigne.

Nonagénaires - Centenaire

En 2020, 24 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (26 en 2019) à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 13 y ont renoncé (6 en 2019); Covid-19 oblige l'organisation des visites a dû être adaptée en conséquence afin de respecter la distanciation sociale. Par contre, l'unique centenaire de l'année n'a pas pu être fêtée en raison de la période de confinement.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxens et paroisse catholique du Bon Pasteur

Durant cette année 2020, les assemblées de paroisse, protestante de Prilly-Jouxens-Mézery et catholique du Bon Pasteur, n'ont pas pu se réunir et le courant a été traité directement par les Comités respectifs.

Au Bon Pasteur, l'abbé Floribert-Aimé Munyawa Selenge a remplacé l'abbé Joseph Nguyen Van Hoi, nommé dans une autre paroisse, avec effet au 1^{er} septembre 2020.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.t-l.ch sous «Nous connaître/Les tl/Rapport d'activité».

Archives communales

Durant l'année 2020, l'Archiviste a poursuivi les missions liées aux archives intercommunales. Son poste est désormais réparti entre quatre communes comme suit : 45 % Prilly, 30 % Ecublens, 5 % Jouxens-Mézery et 5 % Romanel-sur-Lausanne. De juin à décembre, elle était en congé maternité.

L'archiviste assistante a continué ses activités et augmenté son pourcentage de travail durant le congé maternité de l'archiviste de juin à décembre. Elle a travaillé à 20 % pour Ecublens et 10 % pour Prilly de janvier à mai et à 60 % dès le 1^{er} juin réparti entre les communes d'Ecublens et de Prilly.

Dépôts - Evaluation - Versements - Dons

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés¹. A échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, lesquels peuvent être éliminés et lesquels doivent être conservés sans limite de durée.

En 2020, les services de l'Accueil familial de jour et de l'Enfance, Domaines & Bâtiments et Energie & Environnement, le service l'Urbanisme et des Constructions ainsi que l'Office de la population ont procédé à différents dépôts et versements aux archives communales. Cela représente plus de 4 mètres linéaires de documents déposés ou versés aux archives.

Deux dons d'archives privées sont venus enrichir les archives, celles du Chœur Jubilate et de Marianne Moor. Les Archives de Prilly ont également accompagné un versement de l'ARASPE.

Description

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

En 2020, les séries concernant l'aménagement du territoire, les bâtiments communaux, les enquêtes publiques, les conventions, la paroisse et les cultes, la géographie communale (cadastres et plans, travaux et infrastructures routières) et le fonds photographique ont été remises à jour et enrichies de nouvelles descriptions archivistiques. Une série relative à l'Accueil familial de jour (NC) ainsi qu'une série relative aux Sociétés immobilières (Ff) ont été créées.

Deux nouvelles séries qui regroupent des informations de nature différente permettant d'apporter un point de vue complémentaire sur l'histoire communale ont été créées : les « dossiers documentaires », et les « Cahiers commémoratifs, plaquettes »



834 notices de description ont été rédigées et révisées sur la plateforme interne « AtoM » (Access to Memory) et 636 ont été publiées et sont désormais accessibles au personnel communal. Ces descriptions feront l'objet d'un import sur la plateforme publique et seront accessibles en ligne².

Recherches & communication

En 2020, 11 consultations ont été effectuées par des collaborateurs de l'administration et plus de 19 dossiers ont été empruntés pour ses besoins. 36 recherches (18 externes, 18 internes) ont été réalisées par les archivistes. De nombreuses recherches ont été effectuées pour accompagner la réalisation du recensement des ensembles bâtis de la Commune.

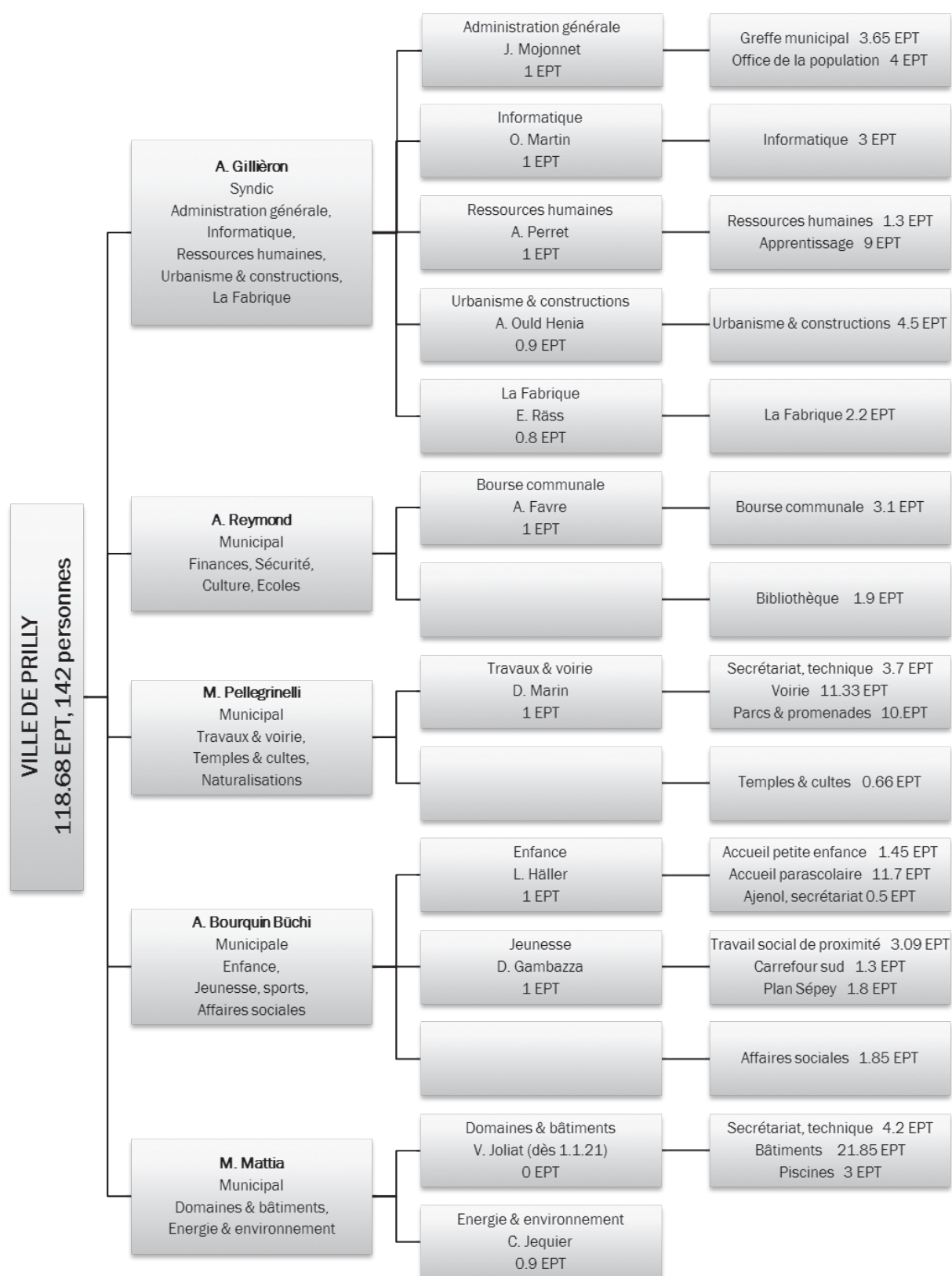
Activités extérieures

Les archivistes ont participé au groupe de travail description et diffusion qui gère la plateforme de publication des inventaires d'archives communales et qui anime un groupe d'échange et de partage de connaissances autour du logiciel de gestion d'inventaire.

¹ La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

² Disponible à l'adresse suivante:
<https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/informationobject/browse?repos=312&sort=identifier>

Personnel communal



Effectif du personnel

Les différences entre le budget 2020 et l'effectif au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Apprentissage :

- 1.00 EPT poste d'apprenti.e assistant.e en information documentaire non repourvu en 2020;

Finances :

- + 0.30 EPT augmentation temporaire afin de pallier à une absence longue durée.

Enfance :

- + 1.89 EPT engagements liés au préavis 01.2020-Accueil parascolaire.

Domaines & Bâtiments :

- 1.00 EPT poste vacant du Chef de service D&B jusqu'au 31 décembre 2020. Il est repourvu depuis le 1^{er} janvier 2021 par M. Vincent Joliat;
- + 0.20 EPT engagement en CDD pour pallier aux absences au sein du secteur technique.

La Fabrique :

- 0.60 EPT le préavis prévoit des engagements sur 5 ans, en fonction de la progression du projet; les engagements sont réalisés selon les besoins.

soit au total une différence de - 0.21 EPT entre l'effectif budgété de 118.89 EPT et l'effectif réel au 31 décembre 2020 de 118.68 EPT.

Apprentissage

2 apprentis ont terminé leur formation en 2020 :

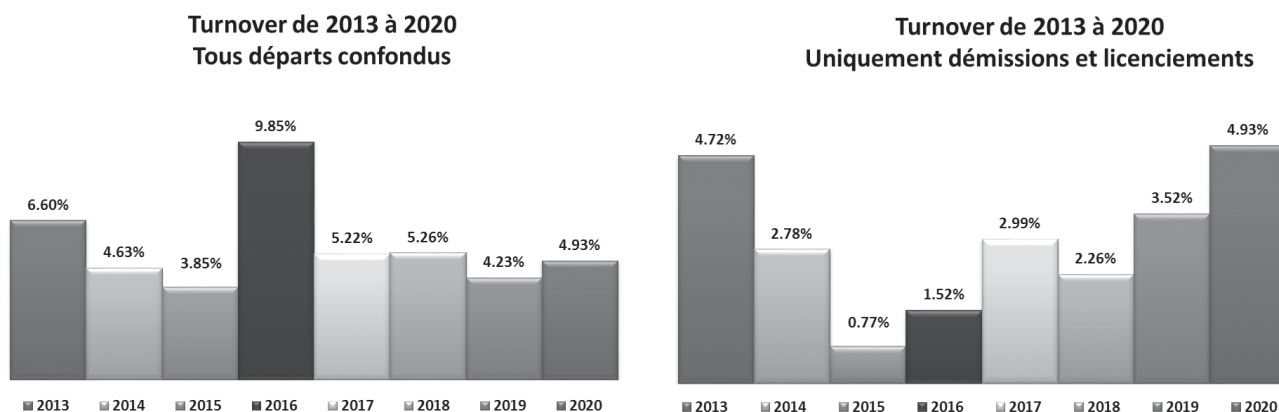


Irma Muminovic, employée de commerce, et Alexander Tissot, Horticulteur-paysagiste

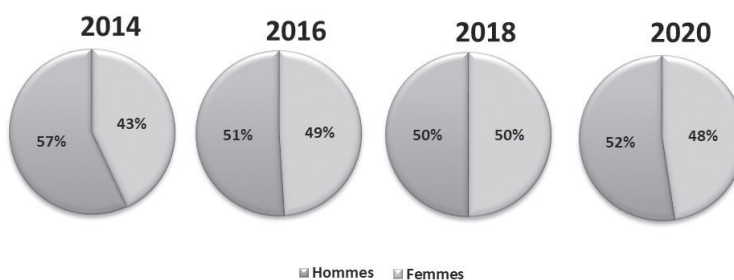
Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-après, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

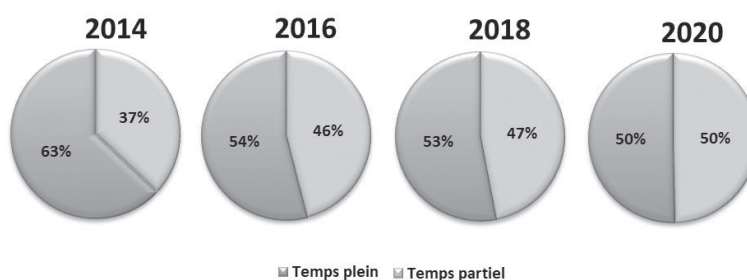
Taux de rotation du personnel



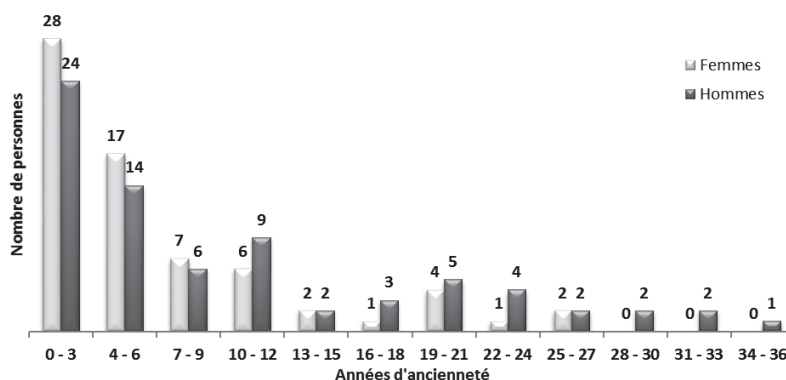
Répartition de l'effectif par genre



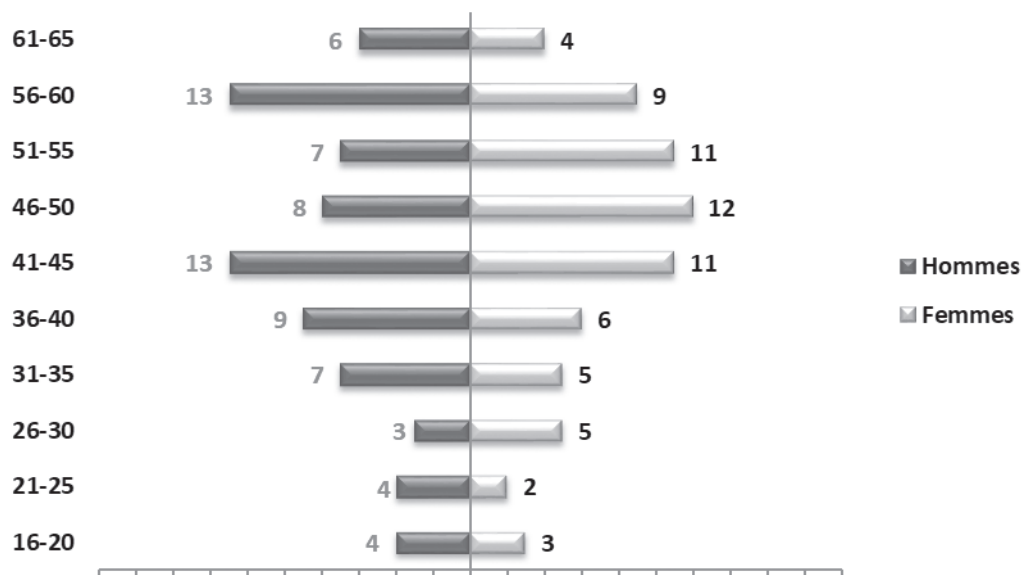
Répartition du temps de travail



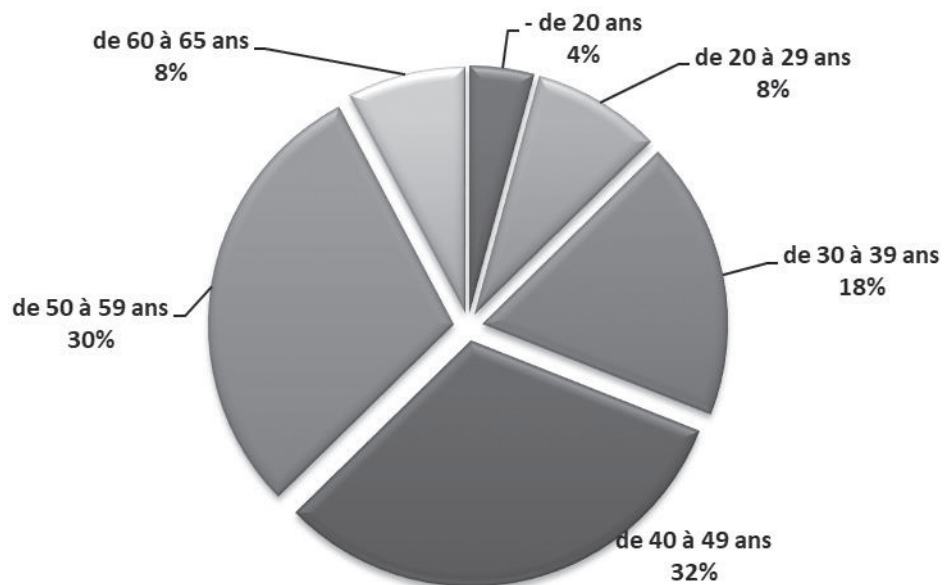
Histogramme d'ancienneté



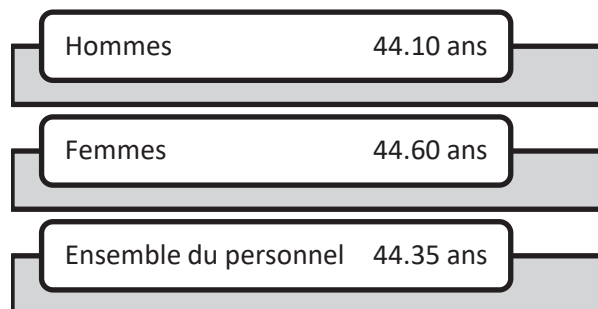
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge



Moyenne d'âge



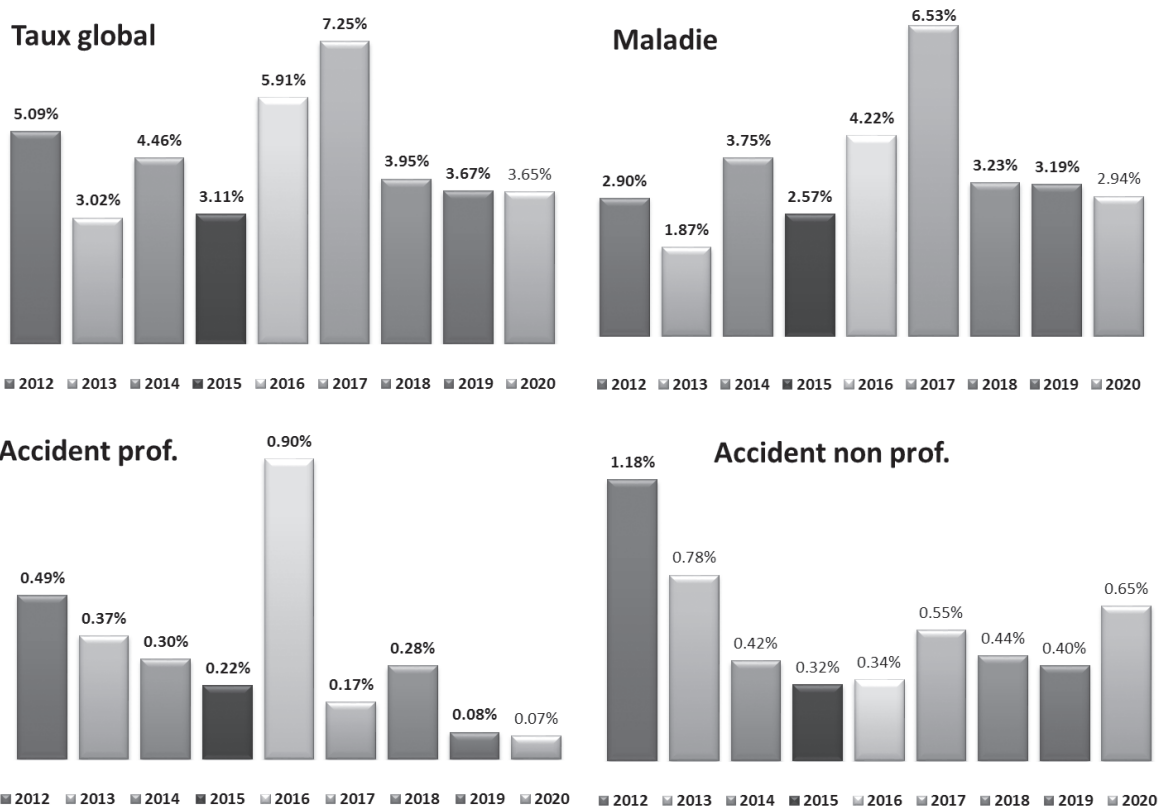
Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2020 est resté stable en 2020 malgré la situation sanitaire particulièrement difficile. Les cas de personnes atteintes par le covid n'ont pas engendré d'absences de longues durées, le taux d'absentéisme lié aux maladies a même diminué sensiblement.

Cas d'incapacité	2017	2018	2019	2020
Plus de 6 mois	2	1	2	1
Plus de 3 mois	4	1	0	1
Plus de 2 mois	8	3	5	2
Plus d'un mois	9	7	5	11

Un contact régulier est maintenu avec les personnes en absence. Des mesures d'accompagnement à une reprise d'activité, soit à temps complet soit à temps partiel, sont mises en œuvre. Les mesures de prévention en matière de santé et sécurité sur le lieu de travail démontrent cette année encore leur effet positif sur l'absentéisme dû aux accidents professionnels.

En 2021, la prévention des accidents comprendra également une sensibilisation sur les risques accidents non professionnels.



Recrutement

L'activité de recrutement 2020 a été identique aux autres années et n'a pas été particulièrement freinée par la Crise Covid-19.

Au contraire, en mai 2020, 29 personnes ont dû être engagées en l'espace d'une semaine afin de répondre aux exigences cantonales en matière de désinfection des classes.

Cela a impliqué une analyse des besoins par chaque responsable de complexe, puis une planification des forces de travail par les Ressources humaines. La mise en œuvre de ces mesures a impliqué de solliciter du personnel interne à disposition ainsi que l'engagement de personnel auxiliaire. A chaque assouplissement des exigences cantonales, les effectifs ont été adaptés. Depuis le 2 novembre 2020, il y a encore 13 personnes réparties dans les différents collèges qui assurent les désinfections journalières des classes.

Jubilés

En 2020, 16 Collaboratrices et Collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité :

35 ans

- Martin Olivier, Service Informatique

30 ans

- Duruz Eric, Travaux & Voirie
- Favre Denis, Domaines & Bâtiments

25 ans

- Chollet Anne, Organiste
- Favre Liana, Domaines & Bâtiments
- Mayerat Lionel, service Informatique

20 ans

- Chiaradia Jean-Marie, Office de la Population
- Montanella Anita, Office de la Population

10 ans

- Antonaci Giorgio, Travaux & Voirie
- Berger Cédric, Domaines & Bâtiments
- Cescutti Dominique, Service de l'Enfance
- Matli Jean-Pierre, Domaines & Bâtiments
- Pittet Christel, Travaux & Voirie
- Schmid Nadia, Administration générale
- Wenger Daniel, Domaines & Bâtiments
- Wenger Yan, Urbanisme & Constructions

Formation

Il n'y a que 386 heures de formation qui ont été suivies en 2020. Cette diminution importante par rapport aux autres années s'explique par la suppression de quasiment l'ensemble des formations continues pour adultes depuis le mois de mars 2020.

Les formations octroyées en 2020 qui n'ont pu être suivies durant l'année seront en principe reportées sur 2021, pour autant que les cours puissent avoir lieu. Quelques formations ont pu être dispensées à distance.

Santé et sécurité

Cette année encore, le taux d'absentéisme des accidents professionnels est extrêmement bas, soit à 0.07 %. La mise en place de sensibilisation aux risques encourus sur le lieu de travail permet de limiter les accidents. Durant l'année 2020, la situation sanitaire a bien entendu été au centre des préoccupations du service des Ressources humaines et du Chargé de santé et sécurité, les différentes mesures y relatives sont détaillées dans le rapport ad hoc.

Culture & Animation

Commission «Prilly Animation»

Un programme varié était établi comme d'habitude en fin 2019 pour présenter des activités touchant toutes les couches de population. Début 2020, en raison d'une hospitalisation du Président, les manifestations prévues ont subi des modifications et des soirées plus culturelles ont été choisies.

Puis vint la pandémie qui, par voie de conséquence, a provoqué la suspension de toutes les organisations prévues au premier semestre, avec une reprise éventuelle durant l'été. La situation s'étant quelque peu améliorée, une soirée Opérette a été proposée au public début d'octobre moyennant la mise en place de toutes les mesures sanitaires requises. Ce sont donc 60 personnes présentes à la Grande salle, qui ont assisté à un spectacle de qualité.

L'automne n'a hélas pas connu d'autres animations, ces dernières ayant toutes dû être annulées.

Enfin, alors qu'il était question de rafraîchir l'offre d'animation, en présentant notamment plus de soirées culturelles à la population, optique par ailleurs appuyée par un vœu émanant de la Commission de gestion, quatre membres de la Commission Prilly Animation, dont le Président et le Vice-président, au vu de cette remise en question, ont décidé, non sans regrets, de quitter leurs engagements et de laisser la place à des jeunes.

Espace Equinoxe

2020 a débuté avec une exposition en hommage à Bertrand Henzelin, avec une palette d'œuvres choisies par sa famille. Quant aux deux expositions de l'année, organisées à l'équinoxe de printemps et à celui d'automne, elles ont été, elles aussi, perturbées par la pandémie. En effet, alors que l'accrochage des œuvres de Jacques Walther (peinture) et Stéphane Bresset (dessin-sculpture) venait de se terminer, celles-ci sont demeurées dans des bâtiments déserts pendant toute la période que devait durer l'exposition, soit du 18 mars au 15 mai; son vernissage a finalement pu être organisé, le 26 juin, en petit comité dans la cour du Château, et elle a été prolongée jusqu'à début septembre. A l'automne, et afin de marquer les 10 ans de la collaboration avec l'Association de plasticiens «Stratosensu», ce sont ses 8 artistes qui, dès le 23 septembre, ont occupé les cimaises de l'Espace Equinoxe : Jean-Pierre Vorlet, Laurent Pizzotti, Paul Brunner, Nicolas Delémont, Laurent Desarzens, André Jaccard, Mario Masini et Nicolas Pahlisch. Là aussi, le vernissage a eu lieu dans la cour du Château, avec un nombre restreint d'invités et des visites de l'exposition organisées par tranches-horaires. Que ce soit en juin ou en septembre, ces vernissages ont nécessité la mise en place de plans de protection extrêmement rigoureux et l'engagement de plus larges moyens, en termes de ressources humaines notamment.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Constitué de 19 communes membres et de 2 communes contributrices bien que non-membres, le Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, ci-après nommé le Fonds, a récolté la somme de CHF 871'688.00 en 2020 (CHF 858'451.12 en 2019), dont une subvention de Prilly augmentée à CHF 85'000.- (CHF 80'000.- en 2019).

En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, les Communes membres du Fonds, qui ont dû exercer leur droit de vote statutaire 2020 par correspondance, aucune assemblée générale n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, ont décidé, pour la 6^{ème} année consécutive, de reverser la somme de CHF 850'000.- comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 255'000.-</u>	<u>CHF 255'000.-</u>
TOTAL	CHF 850'000.-	CHF 850'000.-

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2019-2020, le Club de Prilly a affiché un effectif de 149 enfants (148 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 6 fois, au lieu de 9, dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation.

La pandémie Covid-19 a en effet conduit à l'annulation des séances de mars et de mai. En revanche, les cachets des artistes et techniciens qui auraient dû les animer n'en ont pas moins dû être versés. La dernière projection de l'année, en juin, a fort heureusement pu avoir lieu, moyennant la mise en place d'un plan de protection rigoureux.

Manifestations populaires

Non dans l'idée de mettre une fois de plus l'accent sur les effets de la crise sanitaire et les annulations qui en ont découlé, il y a lieu de mentionner le soutien accordé aux sociétés locales, par l'allocation d'une indemnité de CHF 2'000.- à chacune des 9 tenant habituellement une buvette lors de la *Fête des Ecoles et Fêtons Prilly*, ainsi que d'un montant de CHF 10'000.- à l'Union des Sociétés de Prilly (USP), pour compenser la perte de recettes suite à l'annulation de la *Manifestation patriotique du 31 juillet*, à charge pour son Comité de répartir cette somme entre ses membres. Notons également que, la situation s'étant quelque peu améliorée, le petit-déjeuner au Four à pain, lors de la *Fête nationale du 1^{er} août*, a finalement pu avoir lieu au bénéfice d'une organisation de dernière minute et entièrement revisitée, avec son inévitable plan de protection.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

La saison théâtrale a été largement ralentie par l'épidémie Covid-19, 68 représentations ont été annulées entre mars-juin et novembre-décembre 2020.

A la fin de l'été, 9 représentations de «La Grande Guerre du Sondrebond», spectacle itinérant et en plein air mis en scène par Robert Sandoz, ont été données dans les Communes de l'Ouest lausannois et de Lausanne, réunissant quelque 720 spectateurs au total.

Au niveau du personnel, la situation est stable. En juin 2020 l'apprenti techniscéniste a achevé sa formation avec succès; le théâtre compte encore un apprenti en 2^{ème} année et prévoit un nouvel engagement pour 2021.

Pour la partie financière, grâce au maintien des subventions et aux aides fédérales (RHT et aides extraordinaires découlant de la loi Covid), la situation est saine et tous les employés (administratifs, techniques, artistes et artisans) ont été payés comme prévu dans leur contrat.

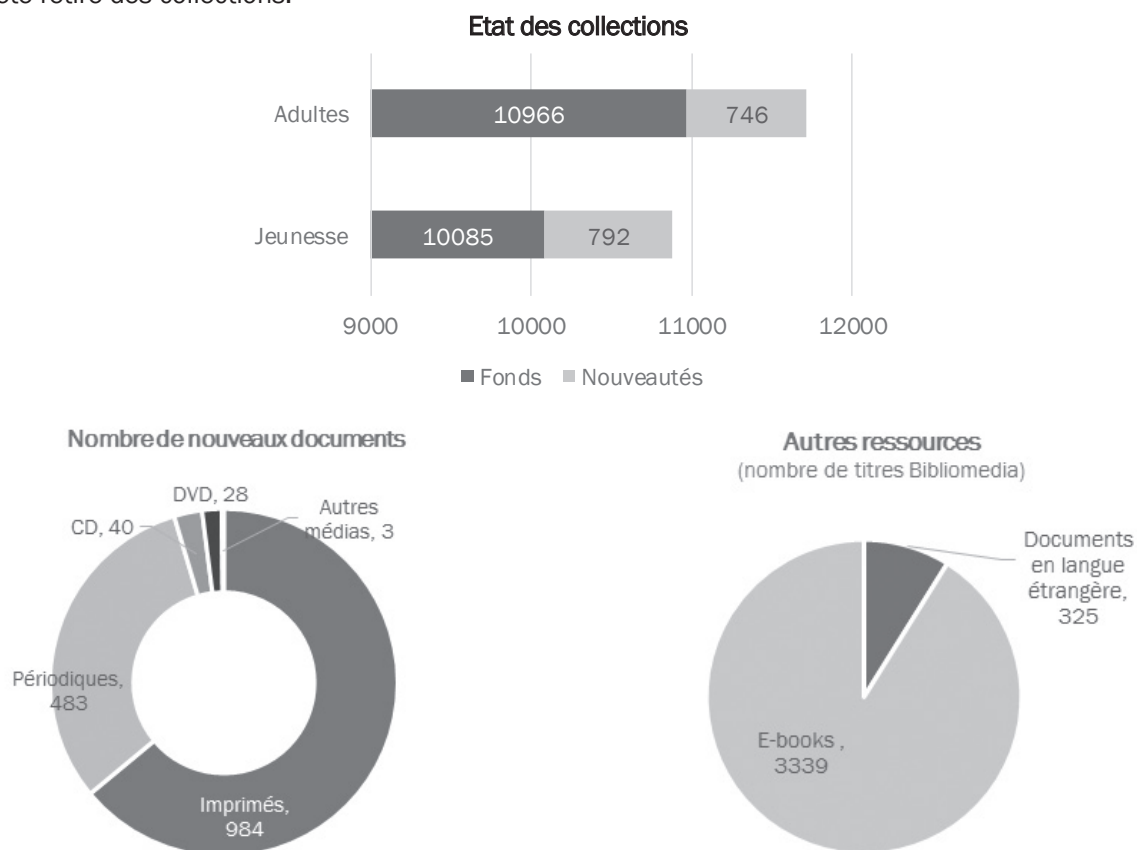
ZIGZAG, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois

La 6^{ème} saison de ZIGZAG, théâtre et jeune public dans l'ouest lausannois a été cantonnée aux mois de janvier à mars 2020 avec le spectacle HULUL présenté à quatre reprises au Collège de l'Union. En moyenne, ces spectacles réunissent 60 à 80 personnes. Un atelier théâtre organisé avec la Bibliothèque de Prilly a été repoussé à l'automne 2021. Dans une volonté de pérennisation de ses activités tant de théâtre que de médiation scolaire, l'Association travaille sur de nouveaux modèles de financement.

Bibliothèque communale

Gestion des collections

Le fonds de la Bibliothèque de la Ville de Prilly compte un total de 22'589 ouvrages. En 2020, 1'538 nouveaux documents, tout support confondu, ont intégré les collections. Un total de 2'188 documents a été retiré des collections.



Prestations aux publics et espaces

En 2020, la Bibliothèque a été ouverte au public 145 jours. Ses recettes s'élèvent à CHF 3'542.- et se décomposent comme suit :

Détails des recettes	
Cotisations annuelles adultes	CHF 2'505.-
Recettes diverses (amendes, copies)	CHF 777.-
DVD	CHF 260.-

Service de prêt et inscriptions

En 2020, 621 abonnés ont renouvelé leur inscription. En plus, 80 nouveaux lecteurs ont rejoint la Bibliothèque. Leur profil et leur provenance sont les suivants :

Profil des inscrits	
Adultes et jeunes adultes	270
Jeunes (0-14 ans)	407
Collectivités	24

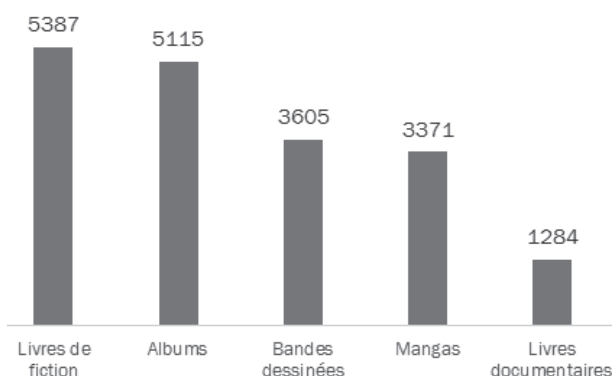
Provenance des inscrits	
Prilly	525
Jouxens-Mézery	38
Autres communes	138

On compte 1'120 lecteurs actifs, soit des individus soit des collectivités, qui ont emprunté au moins une fois dans l'année.

En 2020, la Bibliothèque a comptabilisé 57'864 transactions : 22'103 prêts, 23'064 retours et 12'792 prolongations. Au total, 34'895 prêts et prolongations ont été effectués pour l'ensemble de nos lecteurs, collectivités comprises. A noter qu'en raison de la pandémie, le volume de prêts a baissé de 46 % par rapport à 2019.

Le nombre de prêts numériques sur la plateforme e-Bibliomedia s'élève à 510. En outre, la Bibliothèque a demandé 16 documents en prêt à d'autres bibliothèques pour ses lecteurs (service de prêt entre bibliothèques).

Les ressources les plus populaires



Les 2 titres les plus empruntés



Événements et animations

- 26 visites ont été effectuées au domicile de 4 personnes à mobilité réduite afin de leur apporter des documents.
- 15 visites de classes ont été organisées pour les élèves de l'école primaire.
- 12 expositions ont été proposées en lien avec des thématiques variées et des sujets d'actualité.
- 7 animations ont eu lieu et ont réuni un total de 33 participants.
- Le Prix Chronos, prix littéraire intergénérationnel organisé par Pro Senectute, a réuni 18 participants dont 10 adultes et 8 enfants.



Collaborations et autres activités

- Abri-livres : 2 nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe qui se compose désormais de 7 personnes. Le groupe, qui se rencontre régulièrement, assure le rangement et le tri des documents situés à l'abribus.
- Formation des stagiaires : la Bibliothèque a accueilli et formé 2 stagiaires pré-HES destinés à intégrer la filière « Information documentaire » de la Haute école de gestion de Genève.

Quelques réalisations

- Juin : introduction du prêt gratuit de DVD.
- Juillet : lancement du projet d'identité visuelle.
- Août : réorganisation des collections jeunesse et de l'espace des nouveautés.

Le saviez-vous ?

- Le coût d'adhésion permettant de bénéficier de tous les services de la Bibliothèque est de CHF 15.- par année pour les adultes, ce qui correspond au prix moyen d'un livre en format poche.
- Le plus jeune inscrit à la Bibliothèque est né fin 2020 et le doyen en 1926.
- La Bibliothèque met à disposition 5'516 ressources documentaires sur tous les domaines de la connaissance et 10'082 ouvrages de fiction avec plus de 20 genres différents.

La page Facebook de la Bibliothèque est suivie par 404 personnes.

OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

1910	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020
2'358	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'510	12'437

Répartition de la population totale	2005	2010	2019	2020
Suisses	6'766	6'982	7'213	7'160
Etrangers	4'302	4'528	5'319	5'277
Total population établie	11'068	11'510	12'532	12'437
Résidences secondaires	306	270	216	207
Total population résidente	11'374	11'780	12'748	12'644

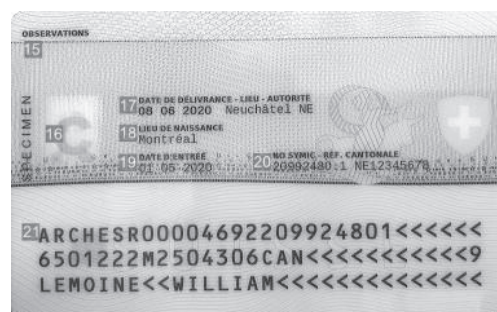
Nombre de nationalités présentes à Prilly : 114

Nationalités les plus représentées : Portugal 1'543, Italie 681, France 618, Espagne 408, Kosovo 218

Nouvelles directives du Service de la population (SPOP)

Peu de changements majeurs sont intervenus durant l'année. Les principales modifications sont les suivantes :

- Certaines catégories de personnes n'ont plus l'obligation de se présenter personnellement pour annoncer leur changement d'adresse ou pour renouveler leur permis de séjour.
- Le SPOP reprend à sa charge la remise des notifications contre signature. Auparavant, l'Office de la population devait inviter les personnes concernées à se présenter personnellement.
- Les annonces de séparations et divorces n'ont plus besoin de faire l'objet d'une transmission d'un formulaire papier et sont remplacés par une transmission électronique via le Registre cantonal des personnes.
- Un nouveau titre de séjour biométrique est apparu pour les ressortissants des Etats tiers, au mois de septembre, dans le but d'harmoniser cette carte avec les pays de l'Union européenne.



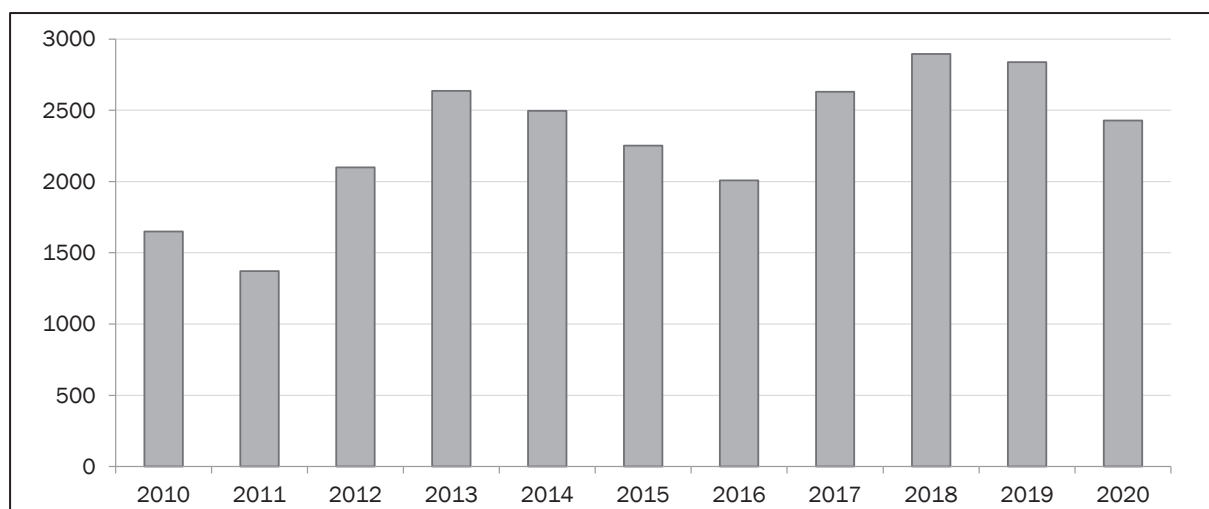
- Les formulaires d'avis de fin de validité des permis ont été modifiés. A part les modifications esthétiques apportées, les contrôles des habitants doivent vérifier que chaque personne ait bien indiqué son numéro de téléphone et son adresse e-mail.
- Enfin, les étudiants ressortissants des Etats tiers fréquentant une Haute école doivent présenter à l'Office de la population les relevés de leurs notes et crédits pour demander le renouvellement de leur permis de séjour.

Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2020 s'est élevé à 2'428, contre 2'837 en 2019. Cette diminution est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :

Permis traités (toutes catégories confondues)



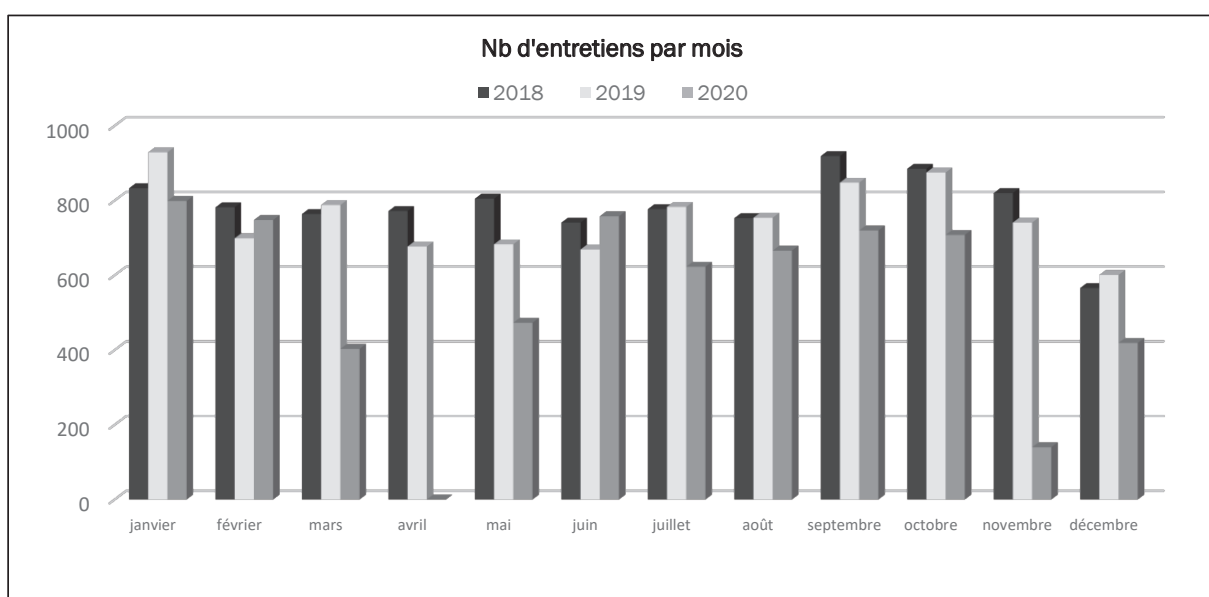
Y figurent également les frontaliers employés par une entreprise établie sur le territoire communal et qui doivent être au bénéfice d'un permis de travail. Fin 2020, 479 frontaliers étaient recensés (474 en 2019).

Les offices de la population sont contraints de gérer la double identité des ressortissants étrangers : celle figurant dans la base de données de l'Etat civil suisse et celle figurant sur leur passeport national. Cette double identité doit non seulement figurer dans le registre du contrôle des habitants, mais apparaître également sur le permis, ce qui augmente d'autant la complexité et la durée de son traitement.

Au final, le processus complet de renouvellement d'un permis, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, inclues l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 min. et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 6'457 personnes en 2020, contre 9'047 en 2019, soit une baisse de 28,6 %. Ci-dessous, les détails par mois de l'année.



Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Les chiffres ci-après ne comprennent dès lors que les demandes de cartes d'identité :

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
292	371	338	282	259	216

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 15 initiatives et référendums (853 signatures attestées valables sur 1'013 soumises à vérification).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2020

Suisses	5'924
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'286
Total	<u>8'210</u>

A partir du 1^{er} janvier 2016, le programme Easyvote a été distribué par le Parlement des Jeunes aux citoyens âgés de 18 à 25 ans pour chaque votation, à l'exception des élections et votations cantonales et communales. Depuis le début 2019, la tranche d'âge a été réduite aux personnes âgées de 18 à 20 ans. Voici le taux de participation de celles-ci en 2020 :

Dates des scrutins	9 février	17 mai	27 septembre	29 novembre
Nombre de personnes inscrites	185	votation	176	177
Taux de participation	33.5 %	annulée	42.9 %	32.8 %

Inhumationsp

<u>Décès enregistrés</u>	2019	2020
Personnes domiciliées à Prilly	118	121
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	20	14
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	31	35
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	15	14
Total des décès enregistrés	184	184

Cimetière communal

Inhumations de corps	17	16
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	4	6
Urnes dans des tombes existantes	19	20
Urnes déposées au columbarium	12	14
Nouvelles concessions	2	2
Jardin du Souvenir	39	30

Cimetière israélite

Inhumations de corps	15	14
----------------------	----	----

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2020 était de 409 (381 à fin 2019).

SERVICE INFORMATIQUE

Matériel

Plusieurs PCs portables ont été acquis afin de pouvoir faire face plus facilement au télétravail des personnes non équipées à leur domicile. Ils ont été récupérés et ont servi à renouveler certaines machines qui étaient destinées aux prêts, au personnel qui les utilise pour des séances externes ou des présentations dans nos salles de conférences, ou lors d'événements particuliers.

Une salle de conférence, à Castelmont, a été équipée d'un beamer fixe, ainsi que d'une barre son/vidéo, utilisée pour les visioconférences. Cet équipement permet la tenue de séances avec des personnes en présentiel et en télétravail, ainsi qu'avec des invités externes.



Déploiement des PCs portables avec une image optimisée pour le télétravail

Logiciels

Avaya One-X communicator est un logiciel permettant de passer des appels sur les lignes téléphoniques classiques (H.323 ou SIP) mais au travers d'un client de connexion logiciel. Celui-ci a été déployé durant la crise sanitaire du Covid-19, permettant aux collaborateurs de la ville de Prilly de passer des appels au travers de leur ordinateur, en télétravail, à l'aide d'un casque. Cela a permis de grandement réduire les coûts de redirection sur les téléphones portables en assurant aussi une meilleure qualité d'appel pour les équipes. Le logiciel faisant partie de notre suite de téléphonie Avaya, aucun investissement n'a été effectué sur la partie logiciel. Des casques audio ont cependant été commandés pour faire face aux besoins.

PDQ Deploy est un outil de déploiement permettant d'automatiser et de déployer des correctifs logiciels et des mises à jour simultanément sur plusieurs PC Windows du parc informatique. Il est aussi accompagné d'une suite d'inventaire permettant d'analyser tous les ordinateurs présents sur le réseau, afin de collecter les données de configuration matérielle et logicielle.

Royal TS, un outil commun à toute l'équipe informatique, a été mis en place afin de se connecter à l'ensemble des équipements de notre infrastructure (serveurs, switches, Firewalls, liens web, imprimantes, etc.) sur de multiples protocoles. Ce logiciel permet la simplification d'accès, la gestion et la connexion aux multiples ressources.

La migration du système d'exploitation Windows 10 vers l'ensemble des postes de travail n'a pas pu être réalisée comme prévu en 2020, à cause de la crise sanitaire traversée. Elle sera reportée si possible à l'année 2021.

Par contre, la suite logiciel Office 2010 a été migrée, au tout début de l'année 2020, vers Office 2016.

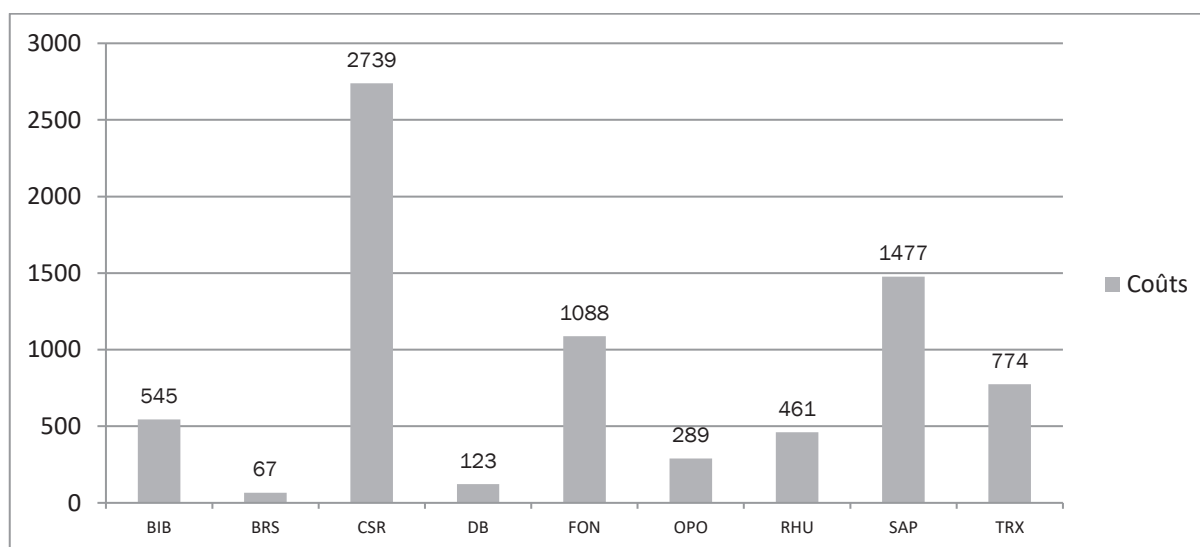
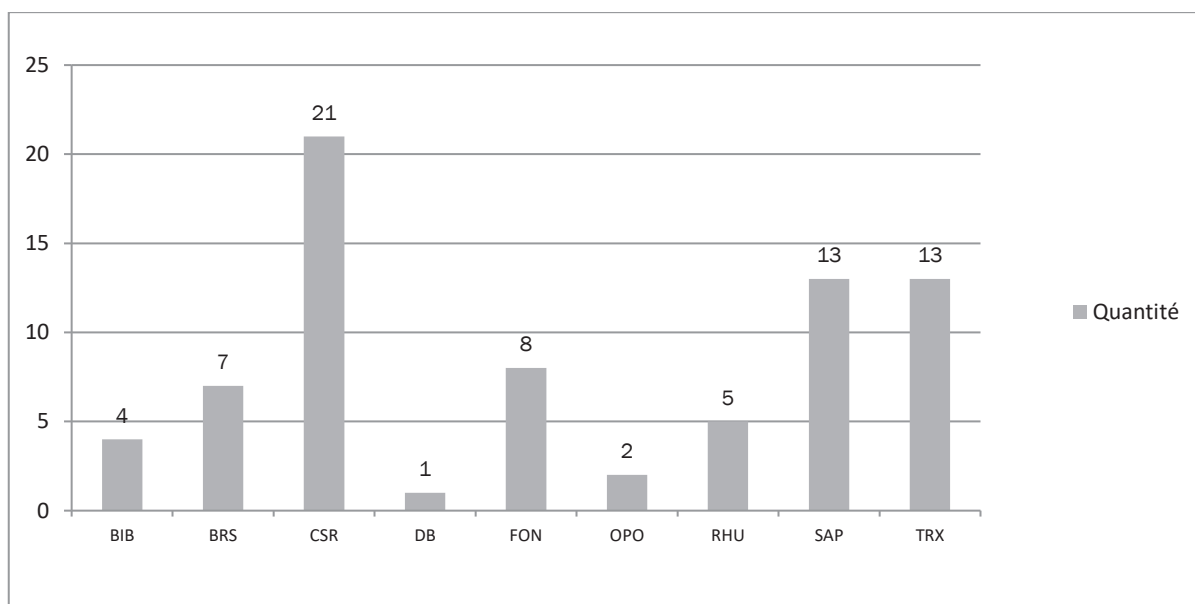
Enfin, la migration de notre domaine Active Directory a débuté à la fin de l'année. Elle sera pleinement terminée en 2021.

Sécurité

Installation de Forti Analyser qui sert à regrouper les logs de nos Firewalls (Connexions entrantes).

Consommables

Durant cette année, 74 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs.



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Abréviation des services

RHU	Ressources humaines	OPO	Office de la population	CSR	Centre social régional
FON	Fondation les Acacias	SAP	Service de l'enfance	DB	Domaines et bâtiments
BIB	Bibliothèque communale	TRX	Travaux	BRS	Bourse communale

FINANCES

Activités

Les activités du Service des Finances englobent principalement la gestion comptable et financière de la Ville de Prilly et de ses mandants externes.

Les tâches principales du Service des Finances sont les suivantes :

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue des comptabilités auxiliaires (débiteurs, créanciers)
- Etablissement du budget en collaboration avec la Municipalité et les différents services
- Gestion des emprunts
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements fournisseurs
- Gestion des impôts pour la partie communale (résidents secondaires, frontaliers)
- Décomptes et assujettissement TVA
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales et les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations et taxes communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition
- Gestion des opérations financières liées aux accueillantes en milieu familial
- Gestion des caisses de classe du primaire
- Etablissement des autorisations de stationnement

Le Service des Finances assume également les mêmes tâches pour le compte des mandants externes :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- CADouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

La gestion des salaires de la Ville est assumée par le Service des Ressources Humaines à compter de l'exercice 2018. S'agissant des mandants externes, le Service des Finances a conservé cette responsabilité.

La facturation des prestations aux débiteurs pour les mandants externes est assurée intégralement par le Service des Finances.

Comptes 2019

Les comptes communaux de l'exercice 2019 ont été vérifiés par Hervest fiduciaire SA avant d'être adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 31 août 2020. Ils affichaient un excédent de produits de CHF 1'016'647.20 et une capacité d'autofinancement de CHF 4'236'248.10.

Comptes 2020

Comme chaque année, les comptes de l'exercice ne sont pas encore clôturés au moment de l'établissement du présent rapport. Ils feront l'objet d'une publication séparée et détaillée.

Budget 2021

Le budget 2021 a été approuvé par le Conseil communal, après amendements de certains postes, dans sa séance du 14 décembre 2020. Le budget 2021 amendé affichait un excédent de charges de CHF 3'585'600.00.

La Municipalité avait fixé comme objectif le maintien des charges de fonctionnement par rapport au budget 2020 et aux comptes 2019. Les éléments ayant conduit à une augmentation des charges par rapport au budget 2020 sont essentiellement liés à l'augmentation de la participation aux transports publics ainsi qu'aux charges découlant du préavis 01-2020 concernant la planification de l'accueil parascolaire et la création de nouvelles places d'accueil adopté par le Conseil communal le 24 février.

S'agissant des recettes fiscales, le budget 2021 tient compte d'un léger recul des encaissements directement corrélé avec la crise sanitaire

Evolution de l'endettement communal

Le plafond d'emprunt pour la législature 2016-2021 a été fixé à CHF 93'000'000.00 et celui du cautionnement et autres garanties à CHF 46'000'000.00, tous deux approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2016.

En 2020, la Municipalité a contracté trois nouveaux emprunts pour une durée fixe de dix ans à des conditions particulièrement avantageuses en termes d'intérêts. Les taux fixes de ces trois emprunts oscillent entre 0.10% et 0.20%.

Deux emprunts de CHF 5'000'000.00 chacun correspondaient à des renouvellements et un nouvel emprunt de CHF 5'000'000.00 destiné à financer les investissements en cours.

Le montant total de l'endettement s'établit ainsi à CHF 77'000'000.00 au 31 décembre 2020, ce dernier est à mettre en regard avec le plafond d'endettement de CHF 93'000'000.00.

Le montant des cautionnements accordés s'établit à CHF 19'954'650.00 au 31 décembre 2020, soit une augmentation de CHF 2'300'000.00 accordée par la Conseil communal à Cadouest SA par le biais du préavis 02-2020. S'agissant des autres garanties, elles s'élèvent à CHF 14'560'000.00 à fin 2020. Le montant cumulé de ces engagements de CHF 34'514'650.00 est à mettre en regard des CHF 46'500'000.00 du plafond de cautionnement et autres garanties.

La maîtrise de la dette est tout-à-fait satisfaisante au regard de la charge des intérêts passifs qui s'est maintenue à un niveau très bas au cours des 10 dernières années, et ce malgré la croissance nominale de la dette. Un taux moyen de 1.2% est constaté sur l'ensemble des dettes de la Ville. Depuis 10 ans, la part des revenus de fonctionnement affectée au paiement des intérêts de la dette est, en moyenne, inférieure à 1,6 %. Le montant des intérêts représente 1.4% du total des revenus de fonctionnement pour l'année 2020.

Gestion des investissements

Les investissements font l'objet d'une planification dont le détail est intégré dans le préavis relatif au budget. Cette planification permet d'anticiper les futurs besoins de financement et assure au Conseil communal une vision sur les projets à venir.

La gestion financière courante des investissements fait partie des tâches incombant au Service des Finances, les principes généraux retenus pour la gestion des investissements sont les suivants :

- les factures d'investissements sont traitées en suivant le même processus de validation que les factures relatives aux charges de fonctionnement;
- le début de l'amortissement intervient, en principe, à la fin des travaux ou lors du début de l'utilisation de l'objet;
- la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial;
- les investissements bénéficient d'un statut «bouclé» lorsque toutes les dépenses et les recettes sont intégrées et que le service des Finances a la confirmation du service en charge de l'investissement concerné que ce dernier peut être bouclé;
- les investissements sont considérés comme terminés lorsque l'intégralité des dépenses nettes ont été amorties par le compte de fonctionnement.

Ces principes s'appliquent de manière similaire tant lors de l'établissement des budgets que lors de la clôture des comptes, ceci dans une perspective de planification à long terme des investissements. Font exceptions les éventuels amortissements extraordinaires découlant de situations exceptionnelles.

Organisation du Service des Finances

Le Service des Finances est un service transversal dont le but est d'assurer aux partenaires des prestations de qualité reposant sur les principes suivants :

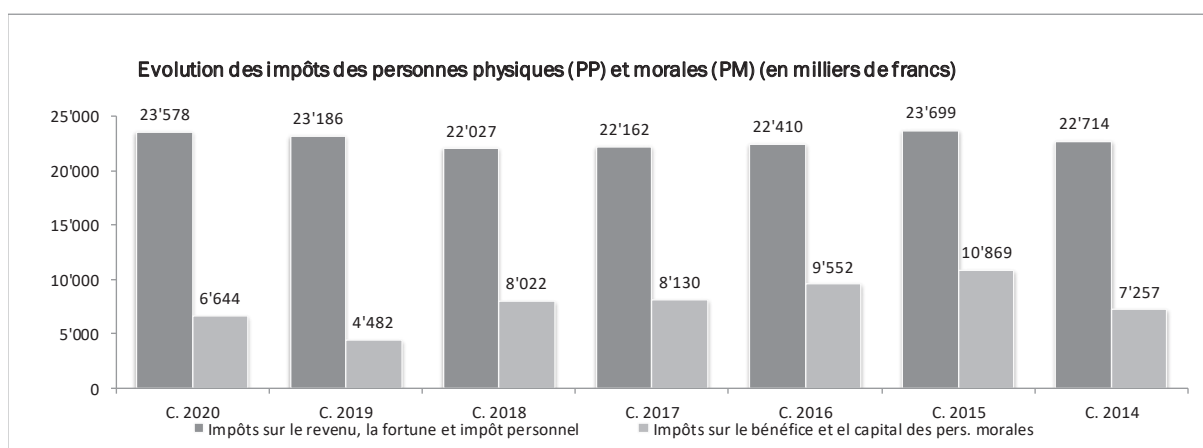
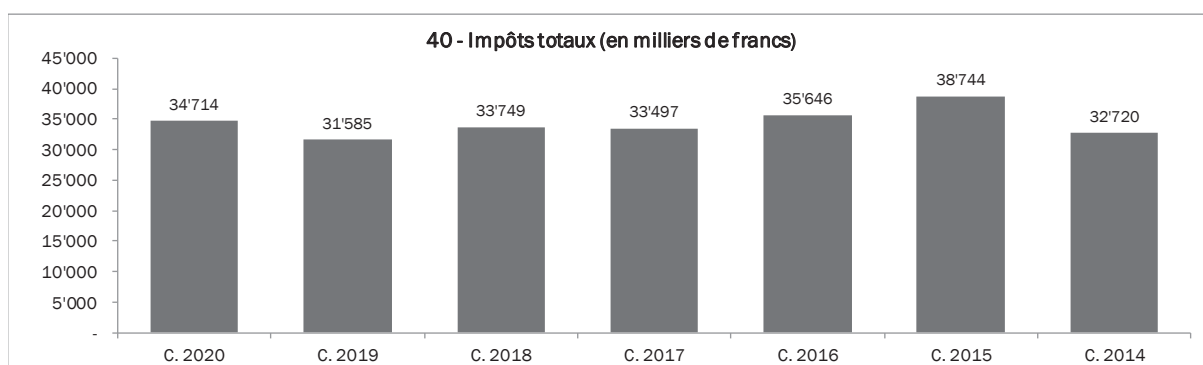
- Disponibilité;
- Compétences;
- Polyvalence et suppléance;
- Fiabilité;
- Efficience.

En 2020, l'accent a été mis sur les processus liés à l'élaboration du budget 2021 et la réorganisation de la structure comptable. A cet effet, le Service des Finances a procédé à des ajustements dans la classification des comptes de fonctionnement à compter du budget 2021 afin d'apporter au lecteur une vue plus claire et plus cohérente permettant d'assurer un lien entre les sections et les dicastères municipaux. Il était également important d'adapter certains éléments aux changements intervenus dans les finances communales ces dernières années, notamment dans la répartition des charges entre le Canton et les Communes. Enfin, les directives de transparence pour accéder aux diverses subventions (FAJE) ont également obligé le Service des Finances à modifier le canevas de présentation des comptes de fonctionnement.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont effectuées par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). La rétrocession intervient régulièrement au cours de l'année facilitant la gestion de la trésorerie de la Ville.

Au mois de février suivant la clôture de l'exercice, l'ACI présente un décompte final de la perception des impôts pour l'année écoulée. Ce décompte permet au Service des Finances d'intégrer le détail des opérations fiscales dans les comptes de fonctionnement. L'ACI fournit également le montant recommandé pour la prise en compte des pertes prévisibles sur le montant des impôts à recevoir. Ce montant est considéré dans la provision pour arriérés d'impôts.



DOMAINES & BÂTIMENTS

Bâtiments communaux

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant qui ne nécessite pas de commentaire particulier. Le contrôle périodique des extincteurs et des lances à incendie a été effectué dans tous les bâtiments. Une nacelle multisites (Grande Salle, Voirie et Collège de l'Union) a été achetée.

Le Château - Bâtiment administratif

Remplacement des luminaires de la cage d'escalier en version LED. Remplacement du chauffe-eau 15 litres au sous-sol, local chaufferie. Intervention et programmation des modules de stores et mise en radio (rez côté Greffe, couloir du 2^{ème} étage côté salle de réunion, et côté Bourse). Pose du réducteur de tension au sous-sol dans le local électrique. Achat d'un souffleur à feuilles, d'un nettoyeur à pression et d'une perceuse à percussion. Réparation de l'éclairage au sol du pourtour du bâtiment (spot). Remplacement d'un compresseur d'une «euro-cave» au Carnotzet. Maintenance et entretien du système de sécurité des locaux (détecteurs de présence et alarme). Remplacement de détecteur de présence, détecteur de mouvement et de la minuterie pour les luminaires du bâtiment administratif et de la cafétéria du Château. Mise à jour des programmes stores automatiques et diverses interventions pour le réglage de la domotique. Remise aux normes de la sécurité du toit, soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Contrôle des installations de protection contre la foudre qui fera l'objet d'un rapport en 2021.

Grande Salle

Début des retouches du contrôle OIBT et fin des travaux dont la facturation est programmée pour 2021, ainsi que révision de l'auto-laveuse. Entretien annuel des installations (ascenseurs, ventilation, porte garage). Pose de crochet de sécurité et entretien annuel des toitures. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. La Grande Salle a aujourd'hui besoin d'une rénovation en profondeur, notamment d'une mise aux normes des voies de fuite, qui fera l'objet d'un prochain préavis.

Renens 22 (locaux Voirie)

Achat d'un aspirateur dorsal. Entretien annuel des installations (ventilation, porte garage, brûleur). Réparation de la porte sectionnelle du garage de la voirie. Remise en conformité des installations électriques (OIBT). Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs et postes incendie. Réparation d'une conduite de chauffage suite à une fuite d'eau. Les bâtiments sont dans un état vétuste et des fuites d'eau ont notamment été repérées, elles devront être colmatées.

Refuge communal

Un mandat a été donné à la société why'open computing SA pour informatiser le processus complet de réservation et de paiement en ligne du Refuge communal pour un montant total net estimé (inclus régie estimée) à CHF 18'900.- HT. La mise à disposition des internautes est prévue en 2021. Entretien de la toiture et courant. Achat d'un tapis d'entrée. Réparation d'une plaque cuisinière. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Mise hors service et remplacement du chauffe-eau.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

Suite à l'acceptation du préavis N° 6-2020, le chantier a commencé en juin 2020 et suit le planning annoncé. La remise du bâtiment est prévue en août 2021, les aménagements extérieurs suivront la dépose des containers provisoires. Dératisation de la buvette, achat d'un aspirateur eau-poussière, entretien courant. Les frais existants sont en lien avec les locations des vestiaires et de la buvette provisoires nécessaires à la poursuite de l'activité sportive et associative. Contrôle OIBT sur les installations électriques. Entretien annuel du brûleur. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs.

Castelmont

Préparation du projet de mise aux normes incendie. Commande d'un lave-vaisselle. Maintenance et entretien du système de sécurité des locaux (détecteurs de présence et alarme, exutoire de fumée). Entretien annuel des installations (ascenseurs, ventilation). Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs et postes d'incendie. Détartrage du boiler conseillé tous les 3 à 10 ans en fonction de la taille et de la fréquence d'utilisation. La mise aux normes des voies de fuite doit être engagée.

St-Etienne, salle communale

Réparation du portillon métallique (robinet extérieur), entrée salle communale. Changement des ampérages à l'After School. Achat d'un aspirateur eau-poussière. Entretien annuel des installations (ventilation, porte de garage pompier). Contrôle des installations électriques OIBT. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remplacement de vannes thermostatiques cassées. Après la fermeture de l'Association «Le Vestiaire», le Service Jeunesse a procédé à un échange de local. Le local mis à disposition pour «Le vestiaire» étant plus grand, l'After School en a pris possession. Pour cela, nous avons modifié la porte pour des questions de sécurité soit l'ouverture sur l'extérieur. Installation de nouvelles prises dans le local After-school.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Diverses réparations de stores, vitres et lampes LED dans les escaliers, changement de la gâche et de la minuterie de la porte d'entrée du bâtiment. Réfection, pour cause de moisissures, des peintures sur les murs de la cuisine et de la salle principale. Entretien annuel des installations (ventilation, ascenseur). Maintenance et entretien du système de sécurité des locaux (détecteurs de présence et alarme). Contrôle des installations électriques OIBT et remise en conformité. Remplacement d'un coude de conduite percé sur l'introduction d'eau du bâtiment. Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remplacement de la machine à laver par une machine professionnelle. Réparation d'un store de la salle de sieste. Remplacement d'un verre isolant cassé pour une cause inconnue, le montant est pris en charge par la Vaudoise Assurances bris de glaces à 100 %. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021.

Four à pain

Ramonage du conduit de cheminée. Révision de la robinetterie de la cuisine. Entretien de la toiture. Une mise aux normes sanitaires devra être faite pour pouvoir continuer à exploiter le four à pain.

Bâtiment av. du Château 1

Entretien annuel des installations (ventilation, brûleur). Remplacement d'une pompe de circulation de chauffage défectueuse. Pour faire suite au problème d'évacuation des eaux constaté fin juin 2019, notamment les WC qui étaient hors service, l'entreprise Liaudet a été mandatée pour effectuer un nouveau contrôle en 2019. Celui-ci avait pour objectif de déterminer la position d'un éventuel bouchon ou dommage. Pour pallier le problème précité, des travaux de mise en séparatif des eaux claires & eaux usées, chemisage de conduites sous radier et pose d'un nouveau drainage au pourtour du pied de façade ont été effectués (préavis N° 15-2020). Remise en état d'une machine à laver. Ramonage du conduit de cheminée. Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs.

Bâtiment av. des Acacias 7

Entretien annuel des installations (brûleur). Entretien annuel des installations (ventilation, ascenseur). Maintenance et entretien du système de sécurité des locaux (alarme). Contrôle des installations électriques OIBT. Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel.

Plan-Sépey

Changement des néons dans la salle «disco», remplacement de deux lits superposés à l'Ecureuil, achat d'une auto-laveuse. Entretien annuel des installations (brûleur, ascenseur, sèche-linge). Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Ramonage du conduit de cheminée. Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Remplacement d'une pompe avec condensateur sur le lave-vaisselle. Vidange et nettoyage de la fosse à graisse.

Piscines, forêts, vignes et divers

Piscine de la Fleur-de-Lys

Toutes les animations/manifestations prévues ont été annulées. Entretien courant des installations (système de filtration, compresseur, PAC, système de désinfection, aspirateurs, chauffage, etc.), nettoyage des bassins, peinture des façades bois des vestiaires, réparation de la surface pataugeoire, équipement de la salle de théorie (écran multimédia), mise en place du ticket SMS, modification d'une pompe de circulation, réfection du sol sur le caisson mobile, ajout d'un tourniquet de caisse à l'entrée, réfection du pont de la pataugeoire. Réparation des installations solaires. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021.

Piscine couverte de Fontadel

Entretien courant des installations (révision de la protection cathodique des filtres, révision des pompes de circulation, révision du fond mobile, etc.), travaux de carrelage (bassin et WC), Détartrage du boiler. Une étude de mise en conformité globale a été lancée, pour avoir un aperçu chiffré des travaux à entreprendre pour que la piscine soit aux normes actuelles en ce qui concerne la technique (filtration d'eau, fond mobile), les vestiaires, les voies de fuite, ainsi qu'un état des lieux des éléments à remplacer (étanchéité bassin, faux-plafond, revêtement de sol etc.). Remplacement de la pompe de circulation eau chaude sanitaire des douches. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Dépannage et remise en état de l'installation de ventilation des locaux techniques. La panne est due aux particules de chlore dans l'écume provoquées par le bassement du bassin tampon. Celui-ci n'étant pas isolé des locaux technique, les particules de chlore viennent corroder les installations métalliques. Remplacement de l'échangeur de chaleur, lui aussi extrêmement vétuste et corrodé. Remplacement du dosage d'hypochlorite de sodium (javel) par un système de dosage d'hypochlorite de calcium.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Entretien courant des installations (Frigos, traitement contre les rongeurs, ventilation, brûleur) Une partie de l'entretien courant est refacturé par le moyen d'un décompte annuel aux locataires du restaurant. Vidange du séparateur de graisse. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Diverses interventions pour la recherche de fuite provenant de la toiture plate.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{èmes}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}). Pas d'interventions spécifiques en 2020.

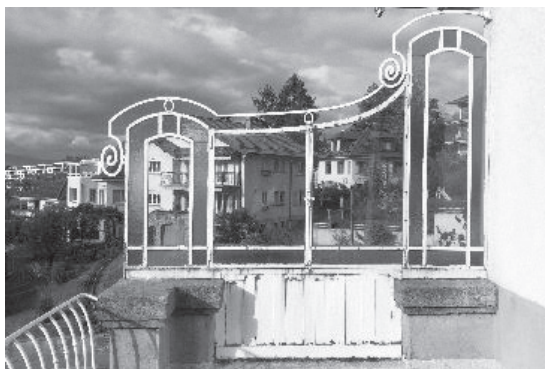
Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le mardi 15 septembre 2020 avec une classe d'élèves de 9^{ème} année (9VG7). Résultats : cépage blanc Chasselas, 1'244 kg de raisin, cépage rouge Gamaret, 675 kg de raisin.

Bâtiments scolaires

En Plantinel

Pose d'un store intérieur dans le bureau de la logopédiste. Remise en service arrosage garage. Entretien annuel des installations (toiture). Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remplacement d'un verre isolant suite à un sinistre, dont l'assureur rembourse intégralement les frais. Pose d'un échafaudage pour l'assainissement de la verrière et réparation de la barrière coupe-vent et garde-corps du balcon. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Contrôle des installations électriques du bâtiment (OIBT).



Avant réparation



Après réparation

Collège du Centre

Remplacement de deux parquets dans les salles CE3 et salle de musique 2. Remplacement de deux fermes-portes. Remplacement de tapis de sol pour les entrées bâtiment. Pose de grilles d'aération sur porte local technique. Travaux de peinture sur le porche d'entrée. Pose de joints silicones sur les portes d'entrées. Entretien annuel des installations (éclairage de secours, ventilation, toiture, clocher). Remplacement du lave-vaisselle appartement de service. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remise aux normes de la sécurité du toit soit la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Divers sinistres remboursés par la Vaudoise Assurances. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Divers travaux d'électricité pour l'entretien.

Collège de Mont-Goulin

Aménagement du studio (précédemment loué) en extension de l'APEMS existant, pour une augmentation de capacité de celui-ci. Finalisation des études et travaux prévus dans le préavis N° 10-2018 et mise en place d'un préavis deuxième phase comme annoncé. Entretien annuel des installations (entretien chaufferie, ramonage, chaudière, toiture). Remplacement des luminaires de 12 classes. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remise aux normes de la sécurité du toit afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Mise en place de barrières de sécurité sur la toiture.



Collège de Jolimont

Entretien annuel des installations (toiture, chaudière, ventilation). Remplacement d'un frigo à l'APEMS. Remise aux normes de la sécurité du toit par la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remplacement des regards et remise en état des couvercles sur pipes de rinçage des drainages. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021.

Pavillon de Bel'Orne

Entretien annuel des installations (chaudière). Remise en état de la marquise suite à une infiltration d'eau. Contrôle des installations électriques du bâtiment (OIBT). Dû aux racines d'un arbre proche de la cour, le bitume s'est déformé causant des trous et des failles dans le sol sur le passage d'accès au pavillon et à la cour de récréation. Pour pallier le problème de danger de chute, nous avons procédé à la réfection du revêtement bitumineux.

Pavillon scolaire de Sous-Mont

Entretien annuel des installations (chaudière, exutoire de fumée, éclairage de secours, ramonage, ventilation). Contrôle des installations électriques du bâtiment (OIBT). Nouveau contrôle de la toiture (annuel). Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Signalisation peinture au sol «parcelle privée».

Pavillon scolaire de Corminjoz

Aménagement de la cour devant le pavillon provisoire, pour amener un peu de verdure et quelques bancs, avec changement de barrières et bande herbeuse qui sera accessible aux élèves. Traitement antibactérien et fongicide de la PAC (abonnement annuel). Traitement contre les guêpes. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs.



Collège secondaire du Grand-Pré

Finalisation du préavis ASIGOS N° 1-2021 pour lancer les études de rénovation thermique et mise en conformité du bâtiment.

Pose de luminaires LED avec détecteurs dans les WC élèves. Achat d'une machine à tapis. Réparation de l'escalier extérieur menant au préau. Rénovation des sols fissurés des salles de gym GP1 et GP2. Remplacement des couvercles en fonte des regards extérieurs suite à une demande du service des Travaux. Sécurisation des toits de la nouvelle annexe et de GP3. Entretien annuel des installations (ascenseur, alarme automatique, éclairage de secours, 12 installations de ventilation, Sprinkler). Contrôle des installations électriques des panneaux photovoltaïques (OIBT). Suite au manque d'entretien, de nombreux stores et toiles de tente sont remplacés ou réparés chaque année (environs 17 en 2020).

Remplacement de 13 robinets poussoirs, ces derniers, plus que vétustes, restaient coincés et pour la plupart n'étaient plus fonctionnels. Divers travaux sanitaires dû à la vétusté des installations. Travaux de remplacement du carrelage et remplacement d'une chasse apparente par une chasse encastrée pour l'appartement de service et rafraîchissement de la peinture. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs et des lances à incendie. Contrôle des installations électriques du bâtiment (OIBT). Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021.

Collège secondaire de l'Union

Entretien annuel des installations (Ascenseur, alarme automatique, éclairage de secours, 23 installations de ventilation, exutoire de fumée). Remplacement d'une pompe primaire de circulation. Prolongation de la garantie «contre les fouines». Suite au manque d'entretien, de nombreux stores et toiles de tente sont remplacés ou réparés chaque année (environ 11 en 2020). Pose de grilles en pied de façade ventilée contre les fouines. Remise en conformité des installations électriques suite au rapport OIBT. Remplacement d'une vanne corrodée sur la nourrice (introduction d'eau du bâtiment). Intervention sur un couloir d'étanchéité et remplacement d'un tronçon de descente d'eaux pluviales suite à une infiltration d'eau en pied de façade jusqu'en sous-sol sur un tableau électrique. Remise aux normes de la sécurité du toit par la pose de crochets afin de permettre l'accès à la toiture pour l'entretien annuel. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remise en état du sol des vestiaires, douche des garçons, suite à un dégât d'eau. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021. Remplacement de 20 selfs sur les luminaires qui lâchent les uns après les autres.

Sociétés immobilières

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Etude financière pour le parc immobilier de la SI afin de planifier les rénovations d'importance et la stratégie financière à mettre en place. Les relevés Energo se font toutes les semaines sur ces sites.

Confrérie 36A et 36B

Lancement d'un projet d'aménagement de trois studios attenants à l'APEMS existant, pour augmenter la capacité de celui-ci.

Immeuble Grand-Vigne 11 et Pavillon de la Grand-Vigne

En août 2020, la Municipalité a validé les conditions à intégrer dans la constitution d'un droit distinct et permanent (DDP) sur les parcelles RF 664, Immeuble de la Grand-Vigne et 666, Pavillon de la Grand-Vigne, propriétés de la Ville de Prilly, en faveur des Retraites Populaires, plus précisément de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP), et ce notamment concernant la rente annuelle pour lesdites parcelles. Il est prévu d'y construire un immeuble de logements. Ces bâtiments sont par conséquent retirés du portefeuille du service.

Temples et cultes

Temple de Broye

Entretien annuel des installations (humidificateur, clocher). Remplacement de 2 luminaires extérieurs éclairant la façade par du LED. Entretien périodique (tous les 3 ans) des extincteurs. Remplacement d'une caméra extérieur. Contrôle des installations de protection contre la foudre, un rapport sera envoyé en 2021.

Temple de Saint-Etienne

Remplacement de la tête de fusible cassée à la Salle Calvin, achat d'un tapis d'entrée. Entretien annuel des installations (ramonage, orgue, clocher, toiture). Remplacement de vannes thermostatiques.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets ménagers

4'650 tonnes de déchets urbains ménagers ont été produites en 2020 par la population prillérane, quantité en recul par rapport à 2019. Cette diminution est une des conséquences du semi-confinement et de la fermeture temporaire de la déchèterie intercommunale et des déchèteries mobiles. Ces mesures liées à la pandémie ont également eu un impact sur les apports de déchets en porte-à-porte qui ont augmenté de près de 10 %.

Le taux de recyclage se stabilise au tour de 61 %, avec un niveau tri un peu plus élevé au niveau de la collecte porte-à-porte.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2020	2019	2018	2017
- déchets incinérables (OM + encombrants)	132 kg	132 kg	131 kg	123 kg
- déchets végétaux	82 kg	76 kg	77 kg	78 kg
- papier/carton	60 kg	62 kg	64 kg	64 kg
- verre usagé	37 kg	35 kg	35 kg	35 kg

Taux de recyclage 2019 des déchets collectés en porte-à-porte : 61.4 %

Taux de recyclage 2019 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 61.0 %

Marché public «Collecte et transport des déchets urbains ménagers»

Le marché de la collecte et du transport des déchets urbains ménagers a été renouvelé en 2020 pour une période de 4 ans. Un appel d'offre public en procédure ouverte a été réalisé avec des critères d'évaluation prenant en considération les aspects environnementaux de la collecte et notamment le transbordement rail-route optimisé. L'entreprise Transvoirie, déjà prestataire de collecte depuis 2009, a remporté ce marché et s'est engagée à renouveler une partie de son parc de véhicules pour une meilleure efficacité énergétique.

Écopoints pour la collecte des textiles et de l'aluminium/fer blanc mélangés

Les écopoints prillérans ont été adaptés en 2020 afin de collecter principalement les textiles usagés et l'aluminium/fer blanc mélangés. Afin de rationaliser les coûts de collecte de l'alu/fer blanc, des bacs roulants jaunes sont venus remplacer les gros conteneurs hors sol nécessitant une manutention lourde pour leur désapprovisionnement. Deux nouveaux emplacements ont été créés à l'avenue de la Rochelle et à l'avenue du Château. Une concession pour la collecte des textiles usagés sur le territoire prillérain a été signée avec l'association TEXAID qui a renouvelé toutes les armoires à habits. Cette relation contractuelle permettra à la Ville de Prilly de toucher une petite rétribution annuelle sur les kilos d'habits collectés.

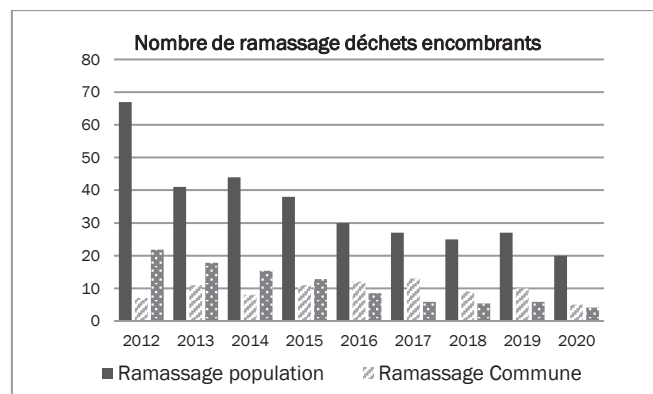
Déchèterie mobile

La déchèterie mobile a été momentanément stoppée pendant le semi-confinement ainsi que de fin octobre à fin novembre, à cause d'arrêts maladie liés à la pandémie. Elle a fonctionné dès sa réouverture avec des mesures de sécurité importantes liées au Covid-19.

La fréquentation des déchèteries mobiles, malgré les deux arrêts temporaires, est restée stable autour de 50 personnes par occurrence. On observe toujours une fréquentation plus faible au niveau de l'emplacement de Prilly-Centre. La quantité de déchets collectés la plus importante est toujours représentée par les déchets volumineux encombrants.

Ramassage sur appel des déchets encombrants

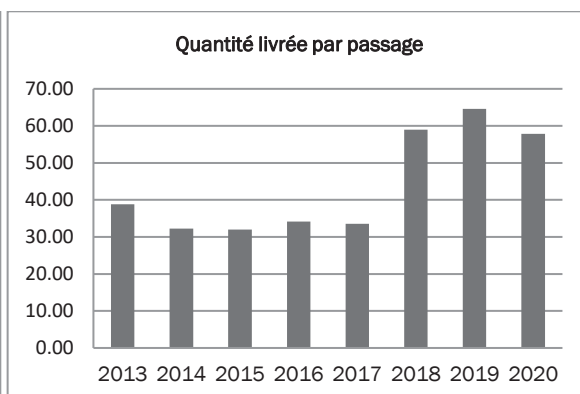
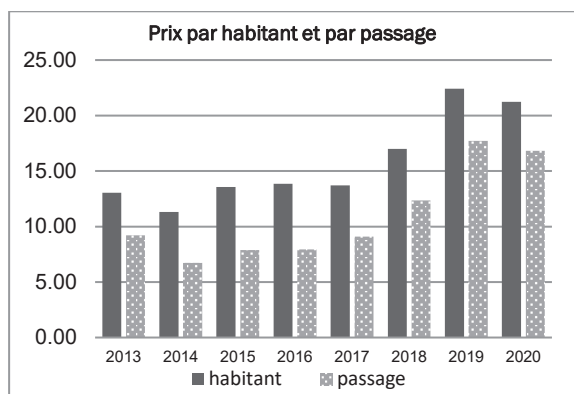
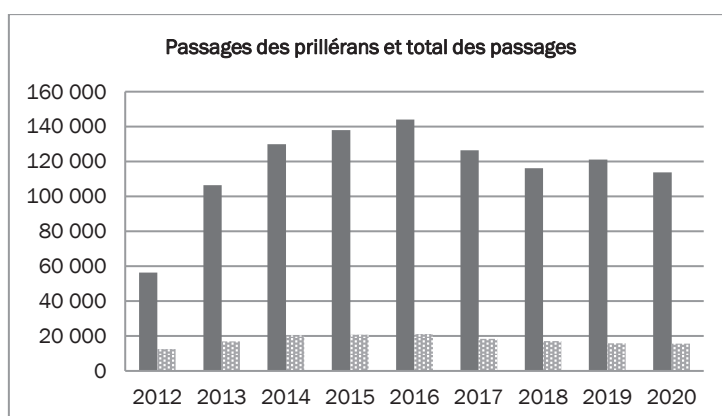
En matière de ramassage des déchets encombrants, le Service Energie & Environnement est intervenu sur demande au domicile de 20 habitants prillérans et pour une dizaine de bâtiments communaux et scolaires, pour un peu plus de 4 tonnes de déchets collectées. On remarque une diminution continue de la demande de ce service au fil des ans. A noter que ce service a également été stoppé pendant le semi-confinement.



Déchèterie intercommunale de Malley

Suite à l'adaptation des charges de la déchèterie intercommunale en 2018 avec une augmentation des coûts pour les communes partenaires, les frais se sont stabilisés en 2020 à un peu plus de CHF 20.- par habitant. La fréquentation a relativement peu baissé compte tenu de la situation exceptionnelle de l'année 2020 et la fermeture temporaire du site. La quantité livrée par habitant et par passage reste proche des 60 kg.

A noter que la nouvelle convention d'utilisation intercommunale de la déchèterie de Malley a été finalisée et signée en 2020. Elle est établie pour une durée de 4 ans puis est reconduite tacitement d'année en année.



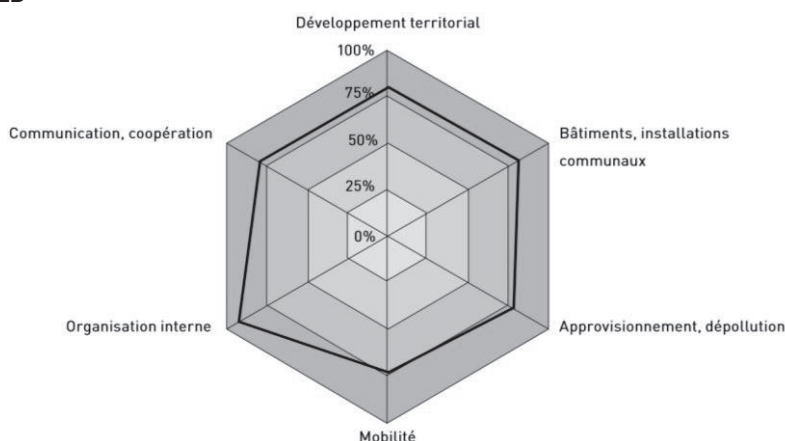
Dépose sauvage, littering, lieux problématiques

Le contrôle des sacs non conformes s'effectue toujours régulièrement par les équipes sur le terrain bien que les personnes contrevenantes soient plus attentives à ne pas laisser de traces d'identification. 17 personnes ont été dénoncées en 2020. Les lieux de dépose sauvage sont bien identifiés sur le territoire communal mais il reste très difficile de lutter contre la minorité d'utilisateurs du territoire qui contrevient à la propreté de l'espace prilléran.

Energie & Environnement

Labellisation Cité de l'énergie GOLD

En 2020, Prilly est devenue la 5^{ème} ville vaudoise ayant obtenu le label «European Energy Award GOLD» après Lausanne, Montreux, Vevey et Renens. Après 8 ans d'un programme de gouvernance dynamique et continu en matière d'énergie et de climat, cette récompense européenne couronne la commune et ancre d'autant plus la prochaine législature communale sur la route de la société à 2000 watts. En tant que nouvelle «Cité de l'énergie GOLD», Prilly devrait lancer plusieurs projets ambitieux ces prochaines années qu'elle a déjà inscrits dans son plan d'action «Energie-Climat» pour les 4 prochaines années. Le graphique ci-dessous illustre le taux de réalisation de 6 domaines d'actions Cité de l'énergie pour la labellisation «GOLD»



Nouvelle politique «Energie-Climat» 2021-2024

Dans le cadre de la nouvelle politique "Energie-Climat" rédigée lors de la procédure de labellisation «Cité de l'énergie GOLD», les autorités communales reconnaissent aujourd'hui l'urgence climatique comme un des principaux défis auquel répondre. La Ville a donc signé la Charte climatique et énergétique des villes et communes suisses, et devrait, dans un futur proche, œuvrer à la mise en place d'un Plan climat intégrant le processus Cité de l'énergie ainsi qu'un Agenda 2030.

Le document de politique «Energie-Climat» 2021-2024 est public et présente plusieurs objectifs quantitatifs sur 4 ans dont les suivants :

- Diminuer de 10 % la consommation annuelle de chaleur par habitant;
- Tripler la surface de panneaux solaires sur le territoire communal;
- Equiper tous les axes 50 km/h de pistes ou bandes cyclables ;
- Diminuer de 10 % le nombre de véhicules par 1'000 habitants sur le territoire communal.

Consommation énergétique du territoire prilléran

La Ville de Lausanne n'a pas été en mesure de transmettre les consommations d'eau, de gaz et d'électricité pour 2020 aux communes partenaires de leurs réseaux, les compteurs n'ayant pas tous été relevés faute au semi-confinement. Bien que n'ayant pas de données, il paraît assez clair que la pandémie aura eu un impact non négligeable sur le bilan énergétique territorial de 2020 et que les données 2021 seront plus en adéquation pour une comparaison avec les années précédentes.

Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2019-2020 est visible sur le site Internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale. On y observe une évolution positive en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergies renouvelables.

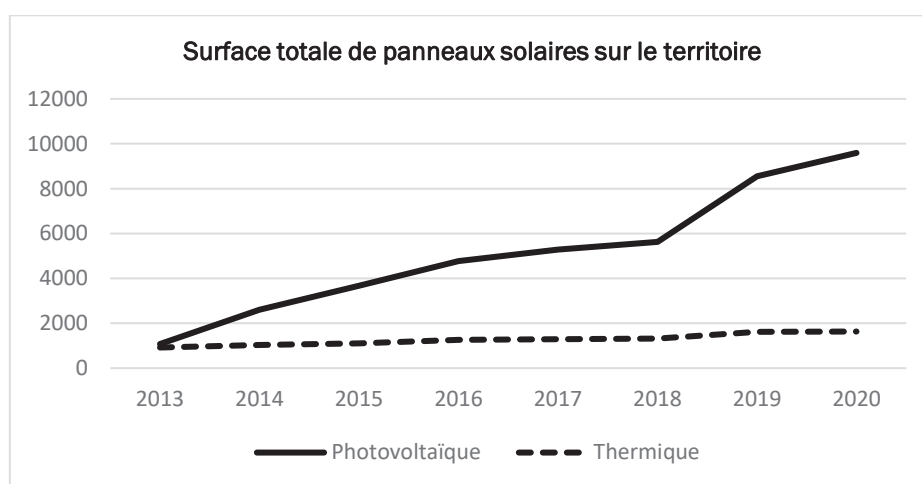
Etat des lieux énergétique du territoire et projet pilote de cadastre énergétique cantonal avec le canton de Vaud (CADENER)

Suite à sa planification énergétique territoriale réalisée conjointement avec Renens en 2015, la Ville de Prilly avait validé un état des lieux cyclique quinquennal de la consommation énergétique de son territoire. Il était donc prévu d'effectuer ce diagnostic en 2020.

En parallèle, à fin 2019, la direction de l'énergie du Canton (DIREN) a proposé aux Communes de Renens et Prilly de participer à une mise à jour des données énergétiques des biens-fonds communaux pour développer un cadastre énergétique cantonal avec des données consolidées au niveau des biens-fonds (sources de production de chaleur, année de construction/rénovation, SRE, etc.). Les deux villes de l'ouest ont donné leur accord pour ce projet en prenant leur territoire comme zone de test et ont développé, conjointement avec la DIREN, un questionnaire en ligne envoyé aux propriétaires des biens-fonds dont les données énergétiques étaient incomplètes. Cette procédure a pris plus de temps que prévu et la mise à jour de la base de données cantonale a finalement été réalisée en automne 2020. Dès lors, comme l'état des lieux énergétique communal dépendait de cet outil, le projet n'a démarré qu'au début du mois de décembre et se prolongera sur 2021.

Parc solaire du territoire

La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. Comme en 2019, une croissance toujours assez forte de l'implantation de panneaux photovoltaïques est observée en 2020. Elle est principalement liée à l'appel d'offres groupé réalisé par la commune. Pour rappel, la Ville de Prilly s'est fixée comme objectif de tripler la surface de panneaux par rapport à la valeur de 2019 d'ici à 2024, soit une surface totale de 24'000 m².

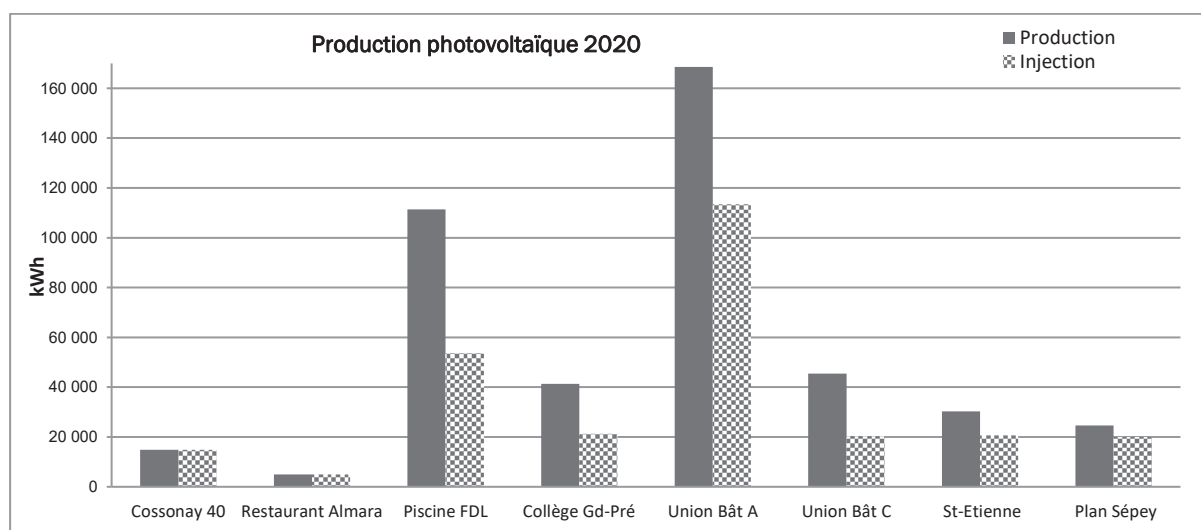


Parc photovoltaïque de la Commune

Les huit installations photovoltaïques de la Commune n'ont pas nécessité d'interventions en 2020. La production totale a atteint 441'495 kWh dont 39 % ont été consommés en direct. Cette baisse de consommation propre est une des nombreuses conséquences du semi-confinement.

Deux projets d'implantation de parc photovoltaïque ont démarré en 2020 et seront finalisés en 2021 :

- Complexe sportif de la Fleur-de-Lys ;
- Collège de Jolimont.



Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation	Surface (m2)	Puissance (kWc)	2019		
						Production (kWh)	Injection (kWh)	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC ¹ active)	2010	130'000.00	136	18.4	14'914	14'914	100%
Sentier Fleur de Lys 4	Restaurant piscine	2012	25'000.00	35	5	4'962	4'962	100%
Sentier Fleur de Lys 2	Piscine FDL	2014	200'000.00	717	112.2	111'336	53'724	48%
Grand-Vigne 3	Collège Gd-Pré	2014	101'700.00	300	46.7	41'369	21'283	51%
Chasseur 16	Union Bât A	2015	306'795.00	905	140.8	168'578	113'398	67%
Union 5	Union Bât C	2015	87'462.00	258	40	45'400	20'262	45%
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64'000.00	178	29.4	30'307	20'628	68%
Rte des renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61'000.00	119	21	24'629	19'955	81%
TOTAL			975'957.00	2'648	414	441'495	269'126	61%

¹ Rétribution à prix coûtant

Appel d'offres groupé photovoltaïque

La Ville de Prilly a organisé à nouveau un appel d'offres groupé pour le photovoltaïque en 2020 et ce malgré le contexte particulier lié à la pandémie.

Elle a encouragé les propriétaires prillérans à s'équiper de panneaux solaires en les soutenant techniquement dans le processus. La Commune a pris en charge la moitié des coûts d'étude et de réalisation d'un appel d'offres groupé avec un bureau d'ingénieurs spécialisé et a proposé un suivi de fin de travaux pour certains projets. Une soixantaine de personnes a participé à la première séance d'information à la Grande Salle. Au final, 12 projets ont été intégrés à l'appel d'offres groupé dont 9 représentent des communautés d'autoconsommation ou des regroupements de consommation propre. Cette action va permettre d'ajouter quelque 700 m² de panneaux solaires sur le territoire.

Bâtiment administratif : pose d'un réducteur de tension

Début 2020, un réducteur de tension a été posé au niveau de l'alimentation principale de l'Administration communale. Cet appareil régule la tension du réseau à 212 volts et permet une économie de 8 % sur la consommation annuelle d'électricité, soit près de CHF 3'000.- par an.

Mandat d'étude pour le développement du parc photovoltaïque sur les bâtiments communaux

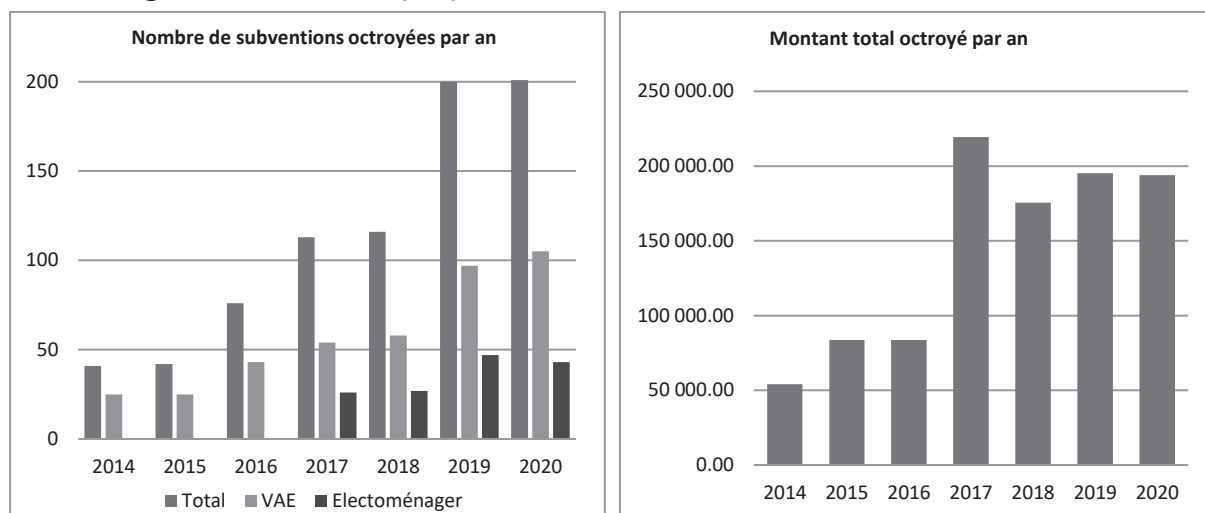
Une étude sur trois bâtiments communaux a été réalisée par un bureau technique pour l'implantation d'installations photovoltaïques. La Grande Salle et les collèges de Jolimont et Mont-Goulin étaient concernés. Ce mandat a permis de définir des priorités de réalisation et l'installation photovoltaïque pour le collège de Jolimont a été validée par voie de préavis en fin d'année. Suivront la Grande Salle puis le collège de Mont-Goulin, une fois les rénovations de l'étanchéité effectuées.

CADouest SA

Au 31 décembre 2020, 42 bâtiments prillérans étaient raccordés au chauffage à distance, soit 3 de plus qu'en 2019. Un peu plus de 50 mètres de conduites supplémentaires ont été posées sur sol prilléran. La société a vendu un peu plus de 28'000 MWh de chaleur en 2020, dont près de 14'000 MWh à Prilly.

Les derniers projets de développement sur Prilly planifiés en 2020 concernent l'avenue de la Combette et le futur raccordement du nouveau campus de SICPA. Le raccordement des bâtiments CFF au niveau du plan d'affectation de Malley-gare avec un réseau 3 tubes «CAD 2000 watts» a été confirmé par l'ex-régie fédérale.

Fonds Energie & Environnement (FEE)



Le nombre de subventions octroyées s'est stabilisé de même que le montant total des aides financières. Il a atteint CHF 195'944.- en 2020 pour 201 subventions octroyées. Par contre le nombre de subventions admises en 2020 (mais non encore versées) a atteint une somme théorique de CHF 293'000.00, ce qui est bien supérieur à la recette d'environ CHF 200'000.- reçue grâce à la redevance sur l'électricité. A noter que le FEE s'est retrouvé pratiquement vide fin 2020, une première depuis la création de ce Fonds.

Fonds pour le développement durable (FDD)

Grâce à la nouvelle redevance sur l'électricité de 0.2 ct/kWh, un Fonds pour le développement durable a été créé en 2020. Une quinzaine de subventions ont été définies couvrant trois thématiques : la biodiversité, le lien social et l'alimentation. Quelques subventions pour le remplacement de haies de thuyas et de lauriers par une haie vive ont été octroyées en 2020 ainsi qu'une subvention plus conséquente pour le projet de maraîchage intensif écologique de l'association MULE. Une campagne de communication au sujet de ces subventions sera lancée au début du printemps 2021.

Manifestations et activités

Les manifestations et autres activités publiques ont pour la plupart été annulées en 2020. Seul le clean-up day, organisé par deux gymnasiennes avec l'aide du Fonds Développement durable, a pu se dérouler normalement en fin d'été.

Clean-up Day

Grâce la création du Fonds pour le développement durable et à la subvention encourageant toute action pour la propreté des espaces publics, deux gymnasiennes ont mis en place un projet de nettoyage des espaces verts du Nord de Prilly. Encadrées par le Service Energie & Environnement, elles ont réuni une centaine de personnes un samedi matin qui sont allées collecter tous les déchets sauvages jonchant les bois et autres espaces végétalisés.

EnergyDay

Pour cause de pandémie, la manifestation nationale EnergyDay n'a pas eu lieu en 2020.

Ruches urbaines

La météo clémente du printemps 2020 a permis aux abeilles du rucher prilléran de réaliser la plus grande production de miel depuis la pose des ruches sur les bâtiments communaux.

La récolte a atteint près de 210 kg avec une récolte de printemps et d'été. Le miel a été vendu sur la place du marché et dans un commerce prilléran ainsi qu'au guichet de l'Administration communale. Sa qualité est toujours aussi bonne avec un taux d'humidité très faible et une certification «label d'or».

La gestion du rucher a été assumée par deux apiculteurs bénévoles, ancien ou actuel employés communaux, et le soutien de l'ancien Président de la société d'apiculture lausannoise.

Four à pain

En 2020, le four à pain a fonctionné chaque jeudi, avec la vente de pains bio à l'ancienne et quelques pièces de boulangerie. Cette activité a été assez fortement impactée par le semi-confinement où il n'était plus possible pour le boulanger de vendre son pain devant le bâtiment du four. Une partie du pain produit pendant cette période a pu être vendue temporairement dans un commerce de vrac à Lausanne.

Arrachage d'espèces invasives dans le forêt de Montolivet

En collaboration avec la Fondation Actions Environnement, l'EVAM et le garde forestier en charge du Triage de la Venoge, un arrache d'espèces invasives a été effectué en début d'automne dans la forêt de Cery. 8 personnes migrantes encadrées ont travaillé pendant 2 jours pour supprimer de nombreux plants de lauriers disséminés dans le bois et menaçant les jeunes pousses qui participent au renouvellement de la forêt.

Renouvellement du prêt à usage pour 1008 Ensemble

L'activité du jardin potager participatif se situant sur la parcelle communale en face du bâtiment de Castelmont s'est poursuivie en 2020. La Municipalité a renouvelé le prêt à usage de cette parcelle en faveur de l'association «1008 Ensemble» pour trois ans.

Projet de coopérative maraîchère MULE : prêt à usage de 2 parcelles communales

L'association MULE a pris contact, au début de l'été 2020, avec la commune afin de développer un projet de maraîchage intensif écologique et local sur le territoire prilléran. La Municipalité a été séduite par le dossier présenté par l'association et leur a octroyé un prêt à usage de 10 ans sur deux parcelles communales dédiées principalement à l'agriculture et un usage de 3 ans d'une partie de Pré Bournoud. Le projet a pu se mettre en place pendant l'automne et une coopérative maraîchère fonctionnant sur le modèle des paniers de légumes a vu le jour en fin d'année. Un deuxième volet pédagogique va se développer courant 2021 avec notamment le développement de la zone maraîchère au centre-ville sur le Pré Bournoud. Une interaction avec les structures scolaires et parascolaires est visée. Le projet a en outre reçu un soutien financier du FDD en 2020 en tant que projet majeur en faveur du développement durable. L'association MULE a également profité du prêt à usage communal sur la parcelle 29, dont la partie nord est une zone à vocation écologique, pour créer un verger hautes tiges recensé et suivi par l'association Rétropomme, qui se consacre à la sauvegarde de variétés fruitières anciennes et locales de Suisse romande.

Vigne communale

La Municipalité a pris la décision en 2020 de stopper tout intrant chimique sur la parcelle viticole communale. La Vigne sera donc dès 2021 traitée sans désherbant chimique. Un projet d'enherbement de la parcelle et une pratique viticole se dirigeant vers une gestion toujours plus naturelle de la vigne devrait voir le jour ces prochaines années.

TRAVAUX & VOIRIE

Routes et infrastructures

Remise en état du parking inférieur des Creuses - Préavis N° 9-2020

Les travaux de pose de l'enrobé coulé à froid se sont déroulés du lundi 14 au jeudi 17 septembre. Puis, les différents travaux de marquage ont pu être entrepris de fin septembre à fin octobre. Ainsi, le parking inférieur des Creuses est pleinement utilisable au maximum de sa capacité, notamment lorsque la piscine de la Fleur-de-Lys ouvrira sa saison 2021.

Concept «forte affluence» à la piscine de la Fleur-de-Lys - Préavis N° 9-2020

Les travaux de démarquage et la modification de la signalisation verticale, débutés le jeudi 28 mai, se sont terminés avant l'ouverture de la piscine de la Fleur-de-Lys. Ainsi, ce dispositif «forte affluence» a pu être utilisé durant l'été.

Trottoir inférieur du chemin de Corminjoz - Préavis N° 9-2020

Cette aménagement en bordures granits permet la liaison entre l'Av. de la Pommeraie et la route de Cossonay en passant par le récent trottoir bordant les Logis de Prilly. L'éclairage public a été déplacé de l'autre côté de la chaussée et son alimentation a été enterrée. Le chantier a duré un mois et s'est déroulé durant le mois de septembre 2020.

Projet routier BHNS - route de Cossonay - Préavis N° 4-2020 et N°5-2020

Le recours déposé par le propriétaire d'un bien-fonds exproprié, sur le territoire communal de Crissier, n'a pas permis de débiter les travaux. La procédure est toujours en cours.

Contrôle de l'évacuation des eaux des biens-fonds privés - Préavis N° 22-2016

Le programme de contrôle anticipé des biens-fonds continue son avancement et devrait arriver à terme à la fin de l'année 2021.

Anticipations sur le domaine public

En 2020, 68 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées. Les émoluments perçus pour 26 permis se sont élevés à CHF 27'800.- au total. Les avis ne sont pas facturés s'ils concernent des travaux de la Commune ou de maintenance des réseaux des Services industriels de la Ville de Lausanne.

Etudes et réalisations diverses

Carrefour Coudraie / Vallombreuse

Ce carrefour était dans un mauvais état structurel, son affaissement ne permettait pas aux TL de prendre le virage sans que leur carrosserie touche le sol. Le projet visait à reconstruire la structure de la chaussée tout en reprofilant la ligne de pavés longitudinale. Le chantier a duré une semaine et les travaux se sont déroulés sur route fermée du 10 au 14 août 2020.

Campagne d'essais de portance de la chaussée

Les mesures de déflexion ont été réalisées le 15 avril, tandis que les carottages ont été réalisés le 8 juin. Le rapport, transmis le 20 août, a mis en évidence les tronçons routiers ayant une portance insuffisante. Ces investigations se sont révélées très utiles en termes de connaissance du réseau routier principal de notre commune.

Géomatique

Afin de permettre la prochaine mise en place du géoportail communal, les données géomatiques ont été transformées pour s'accorder au nouveau système de projection MN95. L'abandon progressif du MN03 est en cours et devrait être effectif au printemps 2021.

Le changement majeur pour le système d'information du territoire communal au cours de l'année 2020 est la restructuration informatique. Suite à plusieurs aléas, un environnement de développement adéquat, sous Linux, a dû être mis en place. En termes d'utilisateur, il n'y a que peu de différence, mais la nouvelle infrastructure informatique apporte une plateforme bien plus professionnelle et adéquate à la gestion des droits d'accès et des données.

Aménagements routiers pour une exploitation en bus articulés de la ligne 33 tl

Les études concernant les aménagements nécessaires au passage de la ligne 33 en bus articulés se sont poursuivies au cours de l'année. Les aménagements sont complexes et onéreux, leur mise en œuvre n'est possible dans certains cas qu'au prix de remaniements lourds des espaces.

Assainissement

L'avancement du déploiement du réseau séparatif, prévu par le PGEE, n'a pas pu suivre la planification initiale, les opportunités créées par d'autres chantiers ayant été privilégiées, sous l'impulsion principale de CADOuest SA. Dès lors, une réflexion à l'interne du service des Travaux a été entreprise afin de redéfinir une nouvelle chronologie pour ces mesures. De plus, différentes hypothèses doivent aujourd'hui être revues en fonction de l'évolution du bassin versant de la STEP.

Les prochaines mesures PGEE devront ainsi viser la structure vertébrale du réseau, mais permettre aussi de poursuivre les réflexions sur la stratégie des points de sortie de Prilly pour ses eaux claires et usées.

En parallèle de cette évolution, divers projets ont nécessité la participation du service des Travaux, comme la route de Renens, qui accueillera le futur tram t1, et pour lequel l'assainissement doit impérativement être réalisé en amont, ainsi que le passage inférieur d'Ombreval, lequel est concerné par le tunnel du LEB.

Activités et prestations diverses

Entretien des routes

L'entretien courant et la salubrité des routes et espaces piétons de la commune ont été assurés tout au long de l'année par les collaborateurs de la voirie de Prilly. Cette première année d'exploitation du nouveau passage du Trait d'Union a permis de cerner les problématiques spécifiques qui y sont liées, et principalement celle des deux ascenseurs publics qui sont les premiers de la commune. Il sera rappelé que, dans le cadre des accords avec la Ville de Renens, les frais inhérents à l'entretien de cet ouvrage intercommunal sont partagés pour moitié par les deux communes.

Entretien des espaces verts

Les équipes des parcs et promenades ont entretenu les espaces verts de la ville, dont en particulier les arbres et leur taille périodique qui nécessitent parfois une bonne dose d'agilité. Le passant hivernal aura aussi remarqué l'impressionnant travail de renouvellement de l'illumination de fête du cèdre sur le site du Château. Douze ans après sa mise en service, l'ancienne installation, déjà en «fin de vie», a été achevée cet été par les corbeaux qui ont dévoré quelques câbles, la rendant irrécupérable.



URBANISME & CONSTRUCTIONS

Permis de construire et d'habiter

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	22
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	11
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	5
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	4
Nombre de permis refusés	1
Nombre de permis octroyés	12

- Avec logements : 1 permis de construire 6 immeubles de 138 logements et locaux d'activités. 1 permis de construire pour la réhabilitation et transformation d'un bâtiment artisanal en 41 logements et locaux d'activités. 1 permis de construire 4 villas. 1 permis de construire pour la transformation d'un salon de coiffure en studio. 1 permis de construire pour la transformation d'une villa. 1 permis de construire concernant des modifications au projet initial. 1 permis de démolir une maison d'habitation.
- Sans logement : 1 permis de construire pour la rénovation et l'extension du complexe sportif de la Fleur-de-Lys et 1 permis de construire relatif aux aménagements extérieurs et pose d'un couvert sur la place pour containers. 1 permis de construire relatif à la rénovation et transformation d'un immeuble administratif. 1 permis de construire pour des transformations d'une surface de bureaux. 1 permis de démolir des anciennes halles industrielles.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 1 au Tribunal cantonal

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 au Tribunal cantonal

Permis d'habiter/utiliser

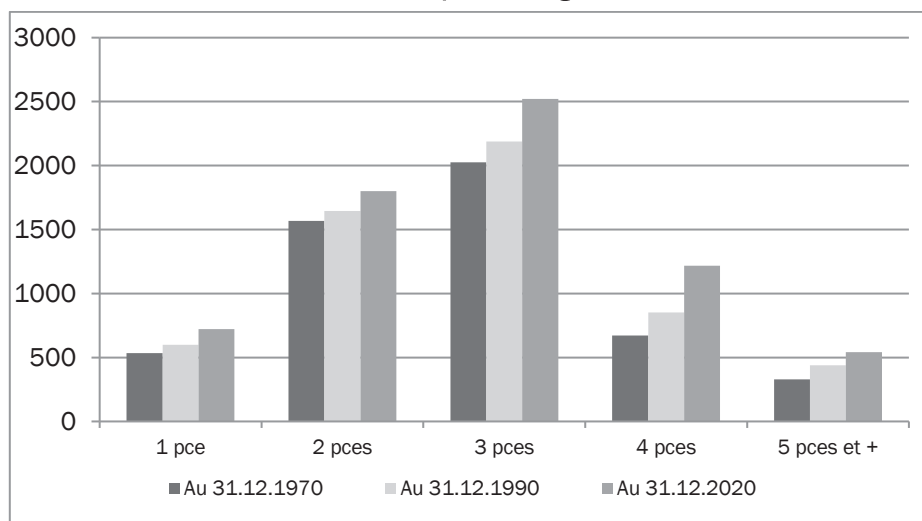
Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 11

- Avec incidence sur le parc de logements : 5 permis d'habiter des constructions nouvelles totalisant 38 nouveaux logements. 2 permis d'habiter de nouveaux logements dans des villas existantes.
- Sans incidence sur le parc de logements : 2 permis d'utiliser concernant des modifications de surfaces commerciales dans des bâtiments ne comportant pas de logements. 2 permis de conformité concernant des adaptations d'antennes de téléphonie mobile.

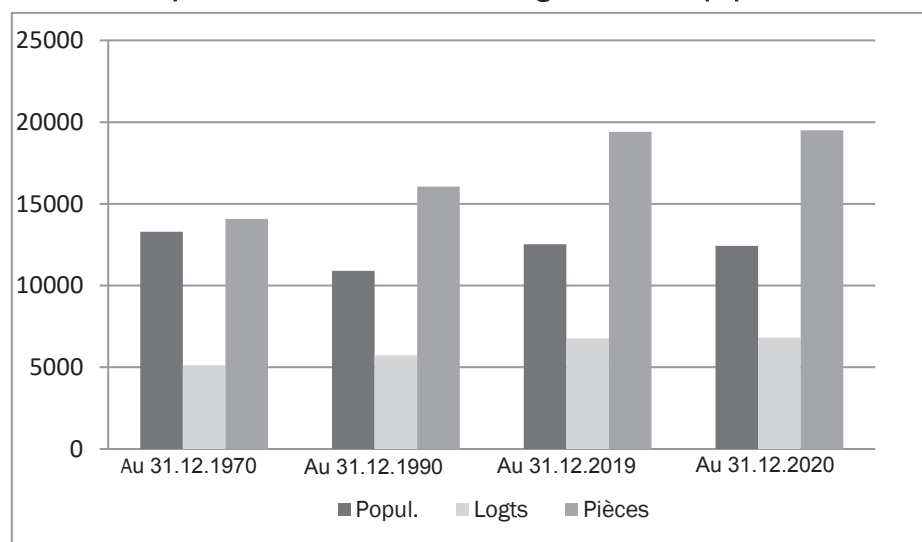
Evolution dans la construction de logements en 2020

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	0	0	0	0	4	4	20
Locatifs ou PPE	21	82	40	36	0	179	449
Total	21	82	40	36	4	183	469
Transformations (différence)	1	0	0	0	0	1	1
Démolitions	0	0	-1	-3	0	-4	-15
Total au 31 décembre 2020	22	82	39	33	4	180	455
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	0	0	0	0	2	2	10
Locatifs ou PPE	3	7	20	4	2	36	103
Total	3	7	20	4	4	38	113
Transformations (différence)	0	2	0	1	0	3	8
Démolitions	0	-1	0	-2	-3	-6	-25
Total au 31 décembre 2020	3	8	20	3	1	35	96

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



Autorisations et prestations diverses

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2020, 22 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

6 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2020, 24 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour la mise en conformité de l'évacuation des eaux de biens-fonds, le raccordement de bâtiments au chauffage à distance (CAD) et la pose de panneaux solaires.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2020, la Municipalité a statué sur 20 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 2 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées et 5 ont été abandonnées. 20 abattages d'arbres protégés ont été autorisés au cours de l'année, dont 16 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2020, 21 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 8 pour la pose de procédés fixes, 2 pour la pose de procédés temporaires et 11 pour la pose de banderoles temporaires dont la plupart ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.

En 2020, une plainte d'un locataire pour des désagréments dans son appartement a été enregistrée.

Contrôle des citernes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2020, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte deux délégués bpa chargés de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2020, ils ont été sollicités à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2020, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 53 chantiers ont fait l'objet de 66 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2020, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2020, 41 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, soit : 12 achats, 2 divisions de biens-fonds, 1 constitution de PPE (achat), 10 transformations, 3 constructions nouvelles, 1 dossier en travaux, 1 partage, 1 transfert gratuit, 1 agrandissement, 2 fusions, 1 visite sur place, 2 dossiers à questionner, 2 demandes de révision (art. 23 LMSD) et 2 dossiers à réexaminer.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (Statistique Vaud) liée à la Centrale des autorisations en matière de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2020, 27 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 26 au 2^{ème} trimestre, 28 au 3^{ème} trimestre et 34 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2020, 3 dossiers ont été traités (parcelles 728-2005-2006; 312-830-829-2004; 647-652).

Constructions privées

En 2020, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 684 sise rte des Flumeaux 10B

Une demande de permis de construire complémentaire concernant la création d'un sas d'entrée et l'affectation du tambour d'entrée de l'immeuble en réduit de jardin a été soumise à l'enquête publique du 26 janvier au 24 février 2019.

Les opposants ont été informés de la décision municipale du 6 mai 2019 autorisant la création du sas d'entrée mais refusant la transformation du tambour d'entrée en exigeant sa démolition. Cette décision a fait l'objet d'un recours du propriétaire auprès de la CDAP qui l'a débouté dans son arrêt du 20 juillet 2020.

Parcelle 68 sise av. de Florissant 7

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Salt Mobile SA a été soumise à l'enquête publique du 17 août au 15 septembre 2019.

Cette procédure a suscité dix oppositions.

Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 36 sise sentier de la Fleur-de-Lys 8

Une demande de permis de construire un ascenseur extérieur a été soumise à l'enquête publique du 7 septembre au 6 octobre 2019.

Cette procédure a suscité une opposition. La Municipalité a refusé l'octroi du permis de construire le 2 mars 2020. L'opposant a été informé de cette décision.

Parcelle 525 sise av. de la Confrérie 42

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Swisscom SA a été soumise à l'enquête publique du 5 octobre au 3 novembre 2019.

Cette procédure a suscité 27 oppositions, dont plusieurs collectives, 2 pétitions et 4 interpellations.

Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 363 sise ch. de Bellevue 37

Une demande de permis de construire concernant la régularisation et la mise en conformité des transformations apportées au bâtiment en cours de travaux a été soumise à l'enquête publique du 30 mars au 28 avril 2019.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 28 septembre 2020.

Parcelle 728 sise ch. des Baumettes 16

Une demande de permis de construire concernant la démolition d'une villa et la construction de 4 villas et de 8 places de parc a été soumise à l'enquête publique du 16 mai au 14 juin 2020.

Cette procédure a suscité deux oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 16 novembre 2020.

Parcelles 1960, 1961, 1962 et 1963 sises ch. de Bel-Orne 32

Une demande de permis de construire concernant la réhabilitation et la transformation complète des bâtiments artisanaux en logements et locaux d'activités a été soumise à l'enquête publique du 29 septembre au 27 octobre 2019.

Cette procédure a suscité 5 oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 9 mars 2020.

Parcelle 910 sise Malley-Gare

Une demande de permis de construire deux bâtiments à affectation mixte (commerces, bureaux et logements) et des aménagements extérieurs a été soumise à l'enquête publique du 19 août au 17 septembre 2020.

Cette procédure a suscité 2 oppositions, 1 observation et 1 remarque.

Parcelle 918 sise av. du Chablais 23

Une demande de permis de construire concernant la transformation et l'aménagement d'une pâtisserie japonaise a été soumise à l'enquête publique du 5 septembre au 4 octobre 2020.

Cette procédure a suscité une opposition.

Parcelle 73 sise rte de Neuchâtel 64

Un projet d'implanter une habitation collective et démolition des bâtiments existants a été soumis à l'enquête publique du 2 novembre au 1^{er} décembre 2019.

Cette procédure a suscité 6 oppositions, dont une collective. Le 31 janvier 2020, le propriétaire a informé la Municipalité de l'abandon de son projet dans l'attente de l'entrée en vigueur du PGA. Les opposants ont été informés de cette décision.

Parcelles 140, 284, 289 sises rte de Cossonay

Une demande de permis de construire 6 immeubles d'habitation avec socle d'activités au rez-de-chaussée inférieur, parc paysager et 161 places de stationnement a été soumise à l'enquête publique du 23 novembre au 22 décembre 2019.

Cette procédure a suscité 16 oppositions individuelles ou collectives dont les auteurs ont été entendus le 27 février 2020. Suite à quelques adaptations du projet, le permis de construire a été délivré le 6 juillet 2020. Les opposants ont été informés de cette décision qui n'a pas suscité de recours.

Parcelle 848 sise av. de la Rochelle 29

Une demande de permis de démolir une villa et ses dépendances a été soumise à l'enquête publique du 12 septembre au 11 octobre 2020.

Cette procédure a suscité 1 opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de démolir le 16 novembre 2020.

Parcelle 912 sise ch. du Viaduc 1

Une demande de permis de construire concernant l'extension du bâtiment Malley Lumières sous la forme d'une tour de logements, l'aménagement de surfaces en dépôts, la création d'un jardin-terrasse en toiture, l'amélioration de l'enveloppe thermique du socle existant, la construction d'un abri vélos et la démolition de la station d'essence a été soumise à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2020.

Cette procédure a suscité une opposition et une observation.

Urbanisme

Commission d'urbanisme (CU)

En 2020, la Commission ne s'est pas réunie en raison de la crise sanitaire.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

Dans sa séance du 18 novembre 2019, le Conseil communal a adopté les différentes pièces du dossier du PGA en apportant plusieurs amendements au plan et au règlement.

Les opposants n'ayant pas fait recours à cette décision, le PGA-RPGA est entré en vigueur le 10 juin 2020, date de l'approbation du Département des institutions et du territoire (DIT).

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye II»

Les modifications apportées au projet de PQ depuis l'enquête de 2017 ont été soumises à l'enquête publique complémentaire du 23 novembre au 22 décembre 2019. Cette procédure a suscité 16 nouvelles oppositions dont les auteurs ont été entendus le 27 février 2020.

Le PQ a été soumis et adopté par le Conseil communal le 22 juin 2020 avec un amendement mineur, puis il a été transmis au Canton pour approbation.

Les opposants n'ayant pas fait recours à cette décision, le PQ entrera en vigueur en 2021 lorsque les 2 servitudes contraires au contenu du plan seront radiées.

Plan d'affectation (PA) «Aux Flumeaux»

En 2020, le Service a rencontré à 4 reprises les copropriétaires de la parcelle 1025 de Lausanne du PA afin de leur expliquer les enjeux du plan d'affectation et de les faire signer la réquisition de radiation. L'accord de l'ensemble des copropriétaires de cette parcelle est nécessaire afin de ne pas avoir d'opposition au plan d'affectation durant l'enquête publique prévue en 2021.

Une procédure similaire est nécessaire pour la parcelle 749 de Prilly avec une réquisition de radiation à préparer par le notaire.

Plan d'affectation (PA) «Au Galicien»

L'année 2020 a été consacrée à l'implantation des 3 affectations du site à savoir : le logement à proximité de la voie verte, le front tertiaire et commercial le long de la route de Renens, et la poche d'activités artisanales. Des vérifications programmatiques ont été nécessaires pour assurer le développement d'un futur projet communal, soit une voirie-dépôt et un centre de loisirs. Les problématiques d'accessibilité et d'un parking mutualisé ont également été étudiées.

Plan d'affectation (PA) «Au Grand-Pré Ouest»

Le projet de PA a passé le stade de l'examen préalable en octobre 2020. Plusieurs demandes ont été formulées par le Canton notamment en lien avec l'état du sol, le dimensionnement du stationnement et la protection contre le bruit.

Aucun accord n'ayant été trouvé avec les propriétaires des fonds dominants parcelles 686 et 688 pour permettre de libérer la servitude qui grève la parcelle 1065 de la société Bobst SA, la Commune a décidé de lancer une procédure de libération de servitude, conformément à l'art. 51 LATC.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc» - Projet Malley-Phare

Une étape importante de la mise en œuvre de ce PPA concerne la mise à l'enquête publique en novembre 2020 du projet Malley-Phare. Ce projet de surélévation du bâtiment Malley Lumières, de 14 étages supplémentaires, permettra d'accueillir environ 200 habitants. Innovant quant aux matériaux de construction et respectant la certification «site 2000 watts», il propose une structure en bois local et un système ingénieux de façades photovoltaïques actives.



Le projet Malley-Phare

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc» - Concours Tilia

Le deuxième développement du PPA Viaduc concerne le projet Tilia. Fin 2020 «Les balcons du Viaduc», le projet lauréat du concours d'architecture et d'espaces publics a été désigné.

Les façades sont constituées d'un dispositif de fenêtres et de balcons rythmés par des panneaux orientés dans différentes directions. La structure de l'immeuble allie le béton et une part importante de bois. Il est prévu également de rénover le centre de badminton de Malley.

Les espaces publics seront quant à eux remaniés pour donner un aspect à prédominance végétale. Le chemin du Viaduc sera, pour sa part, aménagé en zone de rencontre pour permettre d'accueillir en toute sécurité les habitants prévus dans les deux tours du périmètre du Viaduc.

Environ 300 logements, des activités et des commerces, mais aussi un hôtel, un fitness et un centre de santé sont prévus dans le socle et la tour du projet Tilia. Le projet répondra aux exigences des sites 2000 watts.



Le projet lauréat du concours Tilia d'architecture et d'espaces publics

Plan de quartier «Malley-Gare»

Le projet a franchi une étape importante avec la mise à l'enquête du projet de construction du 19 août au 17 septembre 2020. La soirée de présentation publique du 20 août a permis de présenter le projet immobilier et de faire un retour sur la journée de consultation sur les espaces publics qui s'était tenue en octobre 2019. Les Autorités communales et les CFF, société propriétaire du terrain et promoteur immobilier, se sont tenus à disposition de la population pour répondre aux questions.

Plan d'affectation «Malley-Gazomètre»

Un travail interne à la Fabrique de Malley a été mené sur le projet du plan d'affectation en parallèle de la poursuite des investigations techniques complémentaires liées à la pollution du site. De nombreuses coordinations techniques ont de plus été faites en prévision du chantier de Malley-Gare qui aura des conséquences sur les circulations dans le secteur. La Fabrique de Malley s'est fortement impliquée dans un projet d'activation du site de la patinoire provisoire Malley 2.0, maintenant vide de toute installation. Ce site devrait pouvoir revivre dès le printemps 2021 via des animations succédant aux actions de Malley-Replay (2016-2018) et venant accompagner les chantiers des premiers nouveaux bâtiments à Malley.

L'exposition Malley en quartiers, retraçant l'histoire des abattoirs, a été inaugurée en octobre 2020. Il s'agit d'une exposition-parcours à ciel ouvert, comprenant neuf bornes didactiques. Ce projet de recherche et d'exposition est le fruit d'un partenariat réunissant l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL pour son volet scientifique, et l'association Architecture, Alimentation et Urbanisme pour son volet médiation. Il a notamment été soutenu par l'Office fédéral de la culture ainsi que les Communes de Prilly et de Renens.

La Fabrique de Malley

La Fabrique de Malley est en charge de la coordination des projets dans le secteur intercommunal de Malley. Cette structure, mise en place par Prilly et Renens, est constituée d'une équipe de 4 personnes (1 directeur, 1 architecte, 1 ingénieur civil et 1 assistante). Elle a continué son travail de pilotage de divers groupes de travail entre les services des deux communes et d'accompagnement des différents projets des propriétaires privés. Plusieurs mandats ont été lancés et gérés par la Fabrique de Malley dans les domaines de la gestion des eaux, de la mobilité et de l'énergie, notamment pour permettre cet accompagnement.

Le site internet de la Fabrique de Malley a été mis à jour et complété à l'occasion de la soirée de présentation publique du projet de construction de Malley-Gare.

Centre sportif de Malley

La Vaudoise aréna a accueilli les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne (JOJ 2020) en janvier 2020 et cette année aurait dû voir le démarrage rapide du programme d'activités sportives, évènementielles et culturelles que le centre omnisports permet. Divers aléas, dont la pandémie et des retards sur le chantier, font que le fonctionnement de la Vaudoise aréna n'a pas encore pris son rythme de croisière et que le planning de mise en service de la partie du centre aquatique n'a pour l'instant pas pu être arrêté.

Concours Pré-Bournoud

Le 4 décembre 2020, la Municipalité a décidé de lancer le concours de projets de paysage et de mobilité du Pré-Bournoud, en procédure ouverte à 1 degré, conformément au règlement des concours d'architecture et d'ingénierie suisses.

Les principales idées retenues sont la tranquillisation de la route du Chasseur et la suppression du chemin sans nom; l'aménagement d'un espace majoritairement vert et arborisé propice au délassement, l'intégration de petits aménagements favorisant les échanges et, enfin, rendre la place du marché plus conviviale.

Un jury pluridisciplinaire composé de membres politiques, spécialistes techniques et d'une participante de la démarche participative désignera le projet urbain lauréat fin juin 2021.

Voie verte

Le Conseil communal de Prilly a attribué en décembre 2020 un crédit d'études et un montant pour l'acquisition des parcelles 896, 928, 1064 et 1071, propriété de l'Etat de Vaud, sur lesquelles sera réalisé le projet de la voie verte.

Le projet de la voie verte est un parc urbain et cheminement de mobilité douce, articulé autour de 5 thématiques d'activités. Son point de départ commence à l'extrémité sud-ouest la parcelle 927 (parking actuel de la société SICPA SA) pour venir s'accrocher à la future place du Galicien et la nouvelle halte du tram t1 sur la route de Renens. Les coûts d'études et de réalisation de la voie verte ont fait l'objet d'une convention entre la Commune et les propriétaires privés, permettant ainsi d'assurer la faisabilité du projet.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétons et itinéraires cyclables

Dans le cadre du préavis N° 20-2017, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables liée aux mesures infrastructurelles du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), une demande de subventionnement établie selon la mesure PALM 2007 intitulée « 4e.01.OL.04 places de stationnement et selon la mesure PALM 2012 intitulée «4e.1.OL.101 création de places vélos aux stations importantes de transport public (B+R)» ont été faites auprès de la DGMR. Ces deux dossiers de cofinancement ont été acceptés par le Canton et la Confédération. Le début des travaux des abris vélos et des arceaux vélos est planifié au printemps 2021.

En 2020, une évaluation de la politique cyclable et piétonne a été terminée et validée par les Communes de Prilly, Renens, Ecublens et Chavannes, l'UNIL et l'EPFL. Cette démarche BYPAD (audit de la politique ci-avant) a réuni usagers, techniciens et décideurs afin de cibler les déficits et points forts concernant la mobilité douce. Cette étude a débouché sur un programme d'actions dont la plupart des mesures retenues seront intégrées au programme d'actions du Plan directeur intercommunal (PDi) de l'Ouest lausannois en 2021.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le projet de BHNS sur la route de Cossonay–Montétan à Crissier-Bré (PP5) a été consolidé au niveau des coûts de construction en procédant à des appels d'offres pour les travaux de génie civil. Sur cette base, les préavis de demandes de crédit de construction ont été soumis en 2020 aux Conseils communaux des trois communes concernées (Crissier, Renens et Prilly). L'approbation du projet et la levée des oppositions ont fait l'objet d'un recours qui est en cours de traitement.

L'année 2020 a également permis d'obtenir un préavis de cofinancement favorable de cette infrastructure par la Confédération. Le début des travaux aura lieu en 2021.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 24 février 2020, sur la base du préavis N° 3-2020, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 277'000.-, dont CHF 43'800.- destinés au financement des différentes études conduites dans le cadre du bureau SDOL, selon le budget 2020.

La part prillérane au fonctionnement du bureau SDOL est prise en charge par le budget.

Plan directeur intercommunal (PDi)

En mars 2016, les Conseils communaux des 8 communes de l'Ouest lausannois ont accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'élaboration d'un PDi commun.

En 2020, plusieurs séances de travail ont été organisées tant avec les représentants politiques que techniques des 8 Communes.

L'examen préalable du dossier par les services du Canton a eu lieu entre juin et septembre 2020. Le rapport modifié suite aux remarques du Canton a été mis en consultation publique du 16 novembre au 16 décembre 2020.

L'approbation du PDi par le Conseil d'Etat est attendue en automne 2021, après adoption par les Conseils communaux et les Municipalités des 8 communes de l'Ouest lausannois.

Chantier 0 - Plate-forme logement

En 2020, les 2 ateliers prévus sur l'offre et la demande de logements ont été annulés en raison du contexte sanitaire lié au Covid-19. Ils sont reportés en 2021 dès qu'une séance en présentiel sera possible.

Chantier 5 - Mobilité douce et espaces publics

En 2020, 4 séances ont eu lieu pour le groupe vélo afin de passer en revue les projets en cours et visiter à vélo les aménagements cyclables réalisés.

Les 8 Communes de l'Ouest lausannois ont participé à l'action Cyclomania qui a eu lieu du 1^{er} au 30 septembre 2020. Cette démarche, qui a rencontré un certain succès, visait à encourager les habitantes et la population active de l'Ouest lausannois à utiliser le vélo pour leurs déplacements. Cette action a permis de réaliser une cartographie de la mobilité cycliste dans l'Ouest lausannois sur l'ensemble de cette période. Sur le territoire de Prilly, il a été constaté qu'il existe une proportion plus importante d'usagers sur les axes directs des routes de Cossonay et Neuchâtel.

Les Communes ont validé le document cadre visant à réaliser une étude de faisabilité des voies vertes dans l'Ouest lausannois. Ce réseau de voies vertes, dont font partie notamment celles de Bussigny-Malley CFF et Prilly-Galicien-Fleur-de-Lys, permettra de relier les principales centralités de manière continue tout en étant à l'écart des axes à fort trafic routier. L'appel d'offres sur invitation a été lancé fin 2020.

La mobilité douce a connu une importante progression durant le semi-confinement. Soutenir cet engouement et répondre rapidement à l'augmentation de la proportion de vélos en améliorant la sécurité et l'attrait de certains parcours sont des objectifs que le Canton s'est donné et que les Communes partagent.

Les Communes de l'Ouest lausannois ont mené une analyse systématique pour identifier les aménagements réalisables en faveur des cyclistes.

Différents aménagements ont été mis en place sur le territoire prilléran, notamment l'installation de pictogrammes autorisant la circulation à double sens des vélos sur plusieurs tronçons ainsi que la réalisation de contresens cyclables. Ces mesures s'intègrent dans la démarche générale de développement et d'amélioration du réseau cyclable, voulue par les Communes et inscrite dans le PDi.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

En 2020, le Groupe Décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni 2 fois et le Groupe technique (GT) 4 fois.

La ligne 33 est actuellement la plus longue du réseau tl et arrive à saturation. Lors des séances en présence de tous les partenaires (Communes de Renens, Prilly, Ecublens et Saint-Sulpice), les coûts d'exploitation et de réalisation des aménagements ont notamment été discutés. Une étude d'avant-projet relative aux aménagements nécessaires à son passage en bus articulé sera finalisée en 2021. Une mise en service de ces bus pourrait se réaliser dès 2023. Ce projet est une mesure PALM 2016 et un cofinancement de la Confédération est prévu pour sa réalisation.

En 2020, une étude a été menée afin de préciser les principes de fonctionnement du concept d'accessibilité multimodale dans l'Ouest lausannois et pour l'axe nord-sud (route du Chasseur-route des Flumeaux) de Prilly. Elle a également mis en évidence les enjeux et lieux où des mesures clés doivent être mises en œuvre pour concrétiser le concept en relevant les manques à la planification 2035, ainsi qu'identifier et préciser les mesures devant être réalisées.

Sur demande du Canton, les Communes de l'Ouest lausannois ont mis à jour les coûts de maintenance de la GCTA. Les Plans de Gestion Intégrée de la Mobilité (PGIM) ont été développés par le Canton et ont été mis à jour par les Communes. Des conventions devront être validées entre le Canton et les Communes. La mise à jour de ce projet est prévue pour 2021.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 24 février 2020, sur la base du préavis N° 3-2020, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 277'000.-, dont CHF 26'600.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement au chantier d'étude suivant.

Chantier 4a, volet B, «Parc d'agglomération de la Blécherette», mises à jour et en œuvre de l'étude de 2012

Le secteur de la Blécherette constitue l'un des grands espaces ouverts d'importance de la couronne lausannoise. A ce titre, il importe d'assurer la préservation et la valorisation de cet espace agricole et paysager, soumis à une pression urbaine croissante et à des usages divers.

L'actualisation de la vision stratégique, développée en 2012 pour ce secteur, a été lancée en 2018 par le SDNL, en vue de sa mise en œuvre.

En 2019, les mandataires ont procédé à l'état des lieux en partenariat avec les acteurs locaux, puis ont développé une première version de vision stratégique. Cette dernière a été affinée courant 2020, avec l'élaboration des fiches de mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

ENFANCE

Établissement scolaire primaire

Élèves

Répartition des élèves en 2020

Degré	Garçons	Filles	Total	Nb de classes	Moyenne par classe
1-2P	132	110	242	13	18.6
3P	53	48	101	6	16.8
4P	60	55	115	6	19.2
5P	51	45	96	5	19.2
6P	61	54	115	6	19.2
COES *	19	5	24	3	-
Total	376	317	693	39	18.6 **

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Tableau 1 : en 2020, sur les 679 élèves de Prilly, 349 sont étrangers, soit 51 %, représentant 49 nationalités.

Tableau 2 : présente le nombre d'élèves provenant d'autres Communes «en dérogation de zone de recrutement» (DZR) ou «en classes d'enseignement spécialisé» (COES), de même que le nombre d'élèves de Prilly scolarisés hors de la Commune.

Tableau 1

Année	Nombre classes	Nombre élèves	Moyenne élèves étrangers
2010	38	680	51.47 %
2011	36	678	50.30 %
2012	36	670	50.30 %
2013	39	707	51.20 %
2014	40	714	50.70 %
2015	40	724	46.00 %
2016	40	707	44.61 %
2017	40	724	50.55 %
2018	38	724	48.90 %
2019	39	681	50.00 %
2020	39	679	51.40 %

Tableau 2

Provenance	DZR	COES	Hors Prilly
Bussigny		3	
Lausanne	3		3
Mont-sur-Lausanne	1	1	
Penthaz	2		
Prilly		10	
Renens	1	5	2
Crissier		1	
Cheseaux-sur-Lausanne		1	1
Romanel-sur-Lausanne	1	3	
En écoles privées			19
En institutions			5
Scolarisés à domicile			4

Corps enseignant

Personnel enseignant au 24 août 2020	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	3	18	0	21
3P	4	7	0	11
4P	2	6	0	8
5P	1	9	0	10
6P	1	9	0	10
COES	2	4	0	6
Education physique	0	2	0	2
Rythmique	0	2	0	2
ACM – ACT	0	4	0	4
Appui + CIF	0	10	1	11

Service de l'Enfance

Une part très importante de l'activité du service de l'Enfance concerne les structures d'accueil de jour. Ces structures sont intégrées au sein du réseau AJENOL. Afin d'éviter des redondances, bon nombre d'informations concernant l'accueil de jour à Prilly figurent dans le chapitre consacré à l'AJENOL

Accueil en milieu familial

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2020, le Service de l'Enfance a enregistré 248 demandes de placement auprès d'une accueillante en milieu familial. La Coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 153 cas, ce qui représente un taux de demandes résolues de 62 %.

Parmi ces demandes, on peut en repérer 36 concernant des bébés à naître, 31 pour des enfants d'autres communes du réseau AJENOL (Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens), et 21 concernant un changement d'accueillante (démissions, déménagements des AMF, etc.).

Il y a eu 153 enfants placés en 2020. Les demandes encore en attente à la fin de l'année sont au nombre de 26. Comme les années précédentes, ces demandes concernent essentiellement des bébés ou des enfants de parents en recherche d'emploi.

On dénombre 69 demandes non satisfaites mais ne figurant plus sur la liste d'attente car les parents ont trouvé d'autres solutions d'accueil dans le cadre familial, ou déménagé, ou n'ont plus donné de nouvelles.

En 2020, 5 accueillantes ont cessé leur activité. Durant l'année, la Coordinatrice a reçu 13 postulations, elle a procédé à l'engagement de 3 nouvelles accueillantes. Les cours de base (cours obligatoires mis sur pied par la CIAFJ) ont été suivis par une accueillante.

A fin 2020, on peut compter sur 39 accueillantes en milieu familial prenant en charge 213 enfants. Cela représente 163'500 heures d'accueil facturées aux parents.

Activités de la Coordinatrice

La Coordinatrice occupe un poste à 60% pour l'accueil, le suivi et la surveillance des AMF, le placement des enfants, ainsi que l'animation et la formation continue des accueillantes. Elle a effectué 45 visites à domicile. De plus, elle a rencontré 26 nouveaux parents lors de l'inscription de leurs enfants.

Les accueils des AMF et des enfants dont elles ont la charge à la ludothèque de l'Association familiale continuent chaque lundi après-midi en période scolaire. Malheureusement, la pandémie a rendu difficile une telle activité régulière : trop peu d'accueillantes accompagnées des enfants placés chez elles ont participé à ces moments de rencontres et de jeux.

Dans le cadre de la formation continue offerte aux AMF, un seul relais-contact a pu être mis sur pied, les mesures sanitaires n'ayant pas permis d'organiser davantage de ces rencontres, d'ordinaire obligatoires.

Accueil parascolaire

Le réseau de l'accueil parascolaire comprend 4 structures APEMS. Ces structures sont ouvertes matin, midi et après-midi, et accueillent les enfants de la 1P à la 6P Harmos. A ces 4 APEMS, il faut ajouter le réfectoire la Fringale, qui dessert les collèges de Jolimont et du Centre.

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis 1-2020, l'organisation des structures d'accueil de la Ville a été modifiée, notamment sur trois points :

L'UAPE Le Tilleul a quitté à la fin de l'année la Fondation des Acacias pour se rattacher à l'accueil parascolaire du service de l'Enfance. Cette réorganisation a permis, dès la rentrée d'août 2020, une optimisation des places d'accueil au sein de l'UAPE par la reprise notamment de l'antenne de l'APEMS de la Confrérie. L'UAPE accueille désormais les enfants de la 1P à la 3P. Formellement, au vu de la situation très complexe liée à la pandémie et aux difficultés rencontrées sur le terrain pour assurer un accueil de qualité, le passage de tout le personnel de ladite Fondation au service de l'Enfance n'a été effectif qu'en janvier 2021. La Fondation a assuré cette gestion pour toute l'année 2020.

L'APEMS de Mont-Goulin a vu sa capacité augmenter de 12 places grâce aux travaux d'agrandissement de la structure, ensuite de l'annexion du studio attenant. Les postes de travail n'ont pas été entièrement complétés selon le préavis, au vu de la moins forte fréquentation de la structure.

L'augmentation des places d'accueil a imposé une redéfinition des postes des responsables des structures d'accueil. Le secteur parascolaire bénéficie désormais d'un petit pool de direction de trois personnes pour l'entier des structures d'accueil.

On trouvera ci-dessous la dotation en personnel des structures d'accueil parascolaire au second semestre 2020 (non compris l'UAPE Le Tilleul) :

	<i>Confrérie</i>	<i>Corminjoz</i>	<i>Jolimont</i>	<i>Mont-Goulin</i>	<i>Fringale</i>	<i>Administration Direction</i>	<i>Total</i>
Nombre personnes	4	3	4	4	3	4	22
EPT	2.35	1.75	2.1	2.5	0.75	2.45	11.9

On compte 215 enfants inscrits dans les structures d'accueil parascolaire. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la répartition par cycle scolaire.

<i>Nombre d'enfants accueillis au 2^{ème} semestre 2020</i>	<i>1P-2P</i>	<i>3P-6P</i>
UAPE Tilleul	45	23
APEMS Confrérie		30
APEMS Corminjoz		33
APEMS Jolimont	23	11
APEMS Mont-Goulin	12	19
Réfectoire la Fringale		19
Total	215	

Depuis la rentrée d'août 2018, il a été procédé à l'enclassement de plusieurs enfants à Jouxens, avec un service de bus organisé depuis l'école de Jolimont. Cela impose un planning très serré pour accueillir ces enfants dans les APEMS de Jolimont et Corminjoz. Cette organisation a été prolongée et pérennisée.

Conséquences de la pandémie sur l'accueil parascolaire

Cette année a été très particulière pour l'accueil parascolaire. La fermeture des écoles durant le printemps a imposé aux familles de trouver des solutions d'accueil alternatives dans leur milieu familial et de voisinage. Le télétravail et la diminution des heures travaillées, voire la perte d'emploi pour certains, a provoqué une forte baisse de la demande d'accueil à la rentrée d'août 2020.

Pour la première fois, quelques places sont restées disponibles en août à Mont-Goulin et à la Confrérie notamment. Cette situation ne durera pas et les demandes sur la liste d'attente permettront une pleine occupation à la rentrée d'août 2021.

Durant le deuxième semestre 2019, un projet d'activités et de débats a été mené à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 20 novembre 1989. Le résultat de ces activités a fait l'objet d'une exposition à la Bibliothèque qui n'a malheureusement pu être ouverte que quelques jours avant fermeture !

Bon nombre d'activités n'ont pas pu avoir lieu suite aux mesures de protection imposées par le Canton (OAJE). Les accès aux places publiques, les rencontres et réunions de parents, les fêtes et activités de groupes ont été soit fortement limitées, soit totalement interdites. L'entrée des parents au sein des structures d'accueil ont été interdites durant de longs mois.

ViaEscola et Vers l'école

Les animations de *ViaEscola*, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, rencontrent toujours le même succès : cet accueil a été proposé à deux groupes le mercredi, matin et après-midi, durant 15 semaines.

28 enfants (18 avec un permis C, 6 avec un permis B et 4 enfants suisses), parlant 11 langues différentes, se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre. 14 nationalités étaient représentées : Allemagne, Bosnie, Bulgarie, Erythrée, Espagne, Ethiopie, Inde, Italie, Portugal, Slovénie, Suisse, Syrie, Turquie et Yémen.

Le programme des activités comprend un moment d'accueil et d'échanges, des activités diverses par petits groupes, la lecture d'une histoire, une chanson et des comptines. Chaque journée aborde un thème différent : l'école, les couleurs, les vêtements, les formules de salutation et de politesse, les parties du corps, les fruits et légumes (avec dégustation !), les animaux, etc.

Les cours *Vers l'école* accueillent, le mercredi matin, les parents allophones dont les enfants sont inscrits à *ViaEscola*. L'objectif est de progresser dans la connaissance du français, de découvrir l'école, de partager entre parents. 10 parents de 10 nationalités différentes se sont inscrits à cette approche du français. Pour la plupart au bénéfice d'un permis B.

Le travail de l'animatrice de Français en Jeu, qui assure cette prestation, est rendu assez ardu à cause des différences de niveau de connaissance du français des participants. Cela permet aussi des échanges et des moments d'entraide entre participants.

Ces deux activités ont été fortement touchées par la pandémie et les mesures de confinement. L'accueil des enfants *ViaEscola* a été arrêté à mi-mars, comme toutes les autres activités du service et a repris le 27 mai. Par contre l'accueil des parents *Vers l'école* n'a pas pu reprendre; il a en effet été impossible de trouver un mode de fonctionnement respectant les nombreuses contraintes sanitaires liées à l'accueil d'adultes. La dizaine de parents n'a donc pas pu réellement bénéficier de cette prestation.

Devoirs surveillés

Ensuite de la reprise par la Ville de Prilly des activités périscolaires, jusqu'ici gérées par la Direction de l'établissement primaire, le service de l'Enfance est, depuis la rentrée d'août 2019, en charge de la gestion des Devoirs surveillés (DS).

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'équipe était constituée de 15 responsables, prenant en charge 148 enfants de la 3P à la 6P des trois collèges du Centre, Mont-Goulin et Jolimont. Pour l'année scolaire 2020-2021, l'équipe est restée de 15 responsables et ce sont 99 enfants qui sont inscrits aux devoirs surveillés.

Les deux premières semaines de la rentrée d'août 2020 ont été consacrées à une formation donnée par AZ Coaching. Cette formation d'une douzaine d'heures, qui avait déjà fait ses preuves dans plusieurs communes, a permis de fournir les outils nécessaires aux responsables pour accomplir au mieux leurs tâches. Elle comporte également une réflexion sur le rôle des responsables DS, une réflexion sur le comportement à adopter ainsi qu'une présentation d'outils pédagogiques simples pour aider les écoliers de même que des techniques visant à les stimuler et aider à leur autonomisation.

Durant la fermeture des écoles du 18 mars au 8 mai, l'activité des devoirs surveillés a été supprimée.

Fondation des Acacias

Direction de la Fondation des Acacias

Éléments clés de l'année

Le Covid-19 avec son train de conséquences sur l'activité et sur les interactions sociales a retardé le transfert effectif de l'UAPE Le Tilleul au service de l'Enfance de la Ville de Prilly au 1^{er} janvier 2021, officiellement. Dans les faits, l'UAPE Le Tilleul a été géré conjointement par le service de l'Enfance et par la Fondation durant l'année 2020. Il sied de relever que le travail impliqué et les changements conduits ont été réalisés dans de bonnes conditions, dans une bonne collaboration entre les différentes parties, y compris avec le personnel de la structure concernée.

La Directrice du CVE Le Tilleul est partie à la retraite à fin mars. Elle a été remplacée par la Directrice du CVE Les Sorbiers, comme Directrice à 25 % et une Educatrice sur le groupe des Bébés au CVE Le Tilleul à 25 % comme Adjointe de direction dès le 1^{er} avril. Pour ce qui est de l'UAPE Le Tilleul, la Coordinatrice, en a repris la direction, y compris dès le 1^{er} avril.

Un renouvellement de l'autorisation d'exploiter pour le CVE Les Acacias, le CVE Le Tilleul et pour l'UAPE Le Tilleul. L'OAJE a fait, de surcroît, une visite d'inspection auprès du CVE Les Sorbiers en novembre, durant la deuxième vague du Covid-19.

La gestion des ressources humaines a été particulièrement intense durant l'année avec notamment plus d'absentéisme en lien avec le Covid-19 (malades du Covid-19 et absences validées des personnes à risque et des personnes en quarantaine).

Aperçu de données chiffrées

En faisant l'addition des structures, le nombre de places d'accueil proposé au sein de la Fondation a été de 124, jusqu'à juillet, et de 136 entre août et décembre (rajout de 12 places à L'UAPE Le Tilleul). Le nombre d'enfants accueillis a été, quant à lui, de 194 en moyenne de janvier à juillet (2019 : 192) et de 206 en moyenne d'août à décembre (2019 : 188). Sur l'année entière, le nombre moyen d'enfants accueillis par mois a été de 199.33 (2019 : 190.33).

En tout, sur l'année, 211'719.25 heures ont été facturées (2019 : 239'823.15) à partir de 396 contrats (2019 : 403), comprenant les modifications de contrats effectuées en cours d'année.

Le nombre moyen de salaires versés a été de 62 par mois contre 61 en 2019. A préciser que ces salaires intègrent le personnel fixe (essentiellement à temps partiel), le personnel en formation (apprenties et stagiaires ES), les stagiaires préalables ainsi que des remplaçantes à l'heure. 8 personnes ont quitté la Fondation en 2020, 2 ont accru leurs responsabilités sur une partie de leur taux d'activité, 1 a été transférée sur une nouvelle fonction et 13 personnes ont été recrutées.

Enfin, la Fondation des Acacias a choisi d'adhérer à la Convention collective de travail (CCT) Enfance depuis le 1^{er} janvier 2020, sur décision du Conseil de Fondation. Le personnel de la Fondation des Acacias a témoigné de sa reconnaissance et fait part de ses remerciements pour les conditions plus avantageuses qui en découlent, dont une semaine de vacances supplémentaire.

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni le 4 juin pour sa première séance. La deuxième n'a pas pu avoir lieu suite aux restrictions de la 2^{ème} vague du Covid-19. Elle a été remplacée par une consultation par courriel afin d'entériner le budget 2021 de la Fondation ainsi que d'adopter le PV de la première séance 2020.

La fête du personnel de la Fondation n'a pas pu avoir lieu compte tenu des circonstances.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

L'activité de la structure s'est trouvée fortement compliquée, ralentie et impactée en lien avec les restrictions Covid-19 et il a fallu renoncer à de nombreux projets. Seule une réunion de parents a été maintenue et la fête de Noël s'est concrétisée en un repas de midi organisé à l'extérieur et à deux reprises dans un parc, pour tenir compte des restrictions liées au Covid-19.

Les projets pédagogiques aboutis ont été une lecture collective : «Remédier aux douces violences» de Christine Schuhl, d'une part, et, d'autre part, l'écocitoyenneté, à savoir la mise en place de jeux et construction de matériel sur la base d'objets récupérés.

Fréquentation

En 2020, 53 enfants ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias. Le taux d'accueil des enfants enregistré était de 69 % de janvier à juillet et de 98 % d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 80.6 % sur l'année.

UAPE Le Tilleul

L'année 2020 a été placée sous le signe des changements à l'UAPE Le Tilleul. Dès le 17 mars, la crise sanitaire a apporté son lot de chamboulements, avec la fermeture de la structure du 17 mars au 10 mai. Les retrouvailles entre l'équipe éducative et les enfants se sont réalisées dans de bonnes conditions. L'accent pédagogique a été mis sur la relation afin de retisser les liens, animer des temps de parole et être à l'écoute du vécu des enfants durant les mois passés en semi-confinement ainsi que de répondre à leurs questions. L'équipe a aussi permis aux enfants de construire de nouveaux points de repères, de s'approprier les gestes barrières de façon ludique, par des chants et en images. Ce travail a permis de retrouver une vie la plus normale possible dans un contexte aussi particulier.

De mi-mai à fin juin, l'équipe et la direction ont organisé et préparé la rentrée scolaire du mois d'août qui prévoyait une augmentation de la capacité d'accueil. L'UAPE est passée de 36 à 48 places avec une extension possible à 54 places pour le repas de midi. Un groupe de 3P a également été créé avec l'augmentation de la capacité d'accueil. Des colloques et une journée pédagogique ont permis de travailler sur l'aménagement de l'espace (redistribution des salles et réaménagement), la mise en place des ajustements pédagogiques liés à ces changements et les commandes de matériel et de mobilier pour le groupe des 3P.

Dès la rentrée d'août, l'équipe éducative s'est agrandie, la dotation en personnel ayant été augmentée. La Remplaçante jusqu'alors a pris un poste fixe et deux nouvelles collaboratrices sont venues compléter le personnel éducatif. La direction générale opérationnelle de cette structure a été reprise par le Chef du service de l'Enfance, également à la rentrée d'août. Le transfert du personnel de l'UAPE Le Tilleul à la Ville de Prilly, avec reprise des contrats du personnel par cette dernière, a été concrétisé au 1^{er} janvier 2021.

L'équipe de l'UAPE a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation aux changements et aux nombreuses réadaptations en lien avec l'évolution du plan cantonal de protection. Chacun s'est montré engagé et impliqué dans son travail auprès des enfants, des familles et dans l'évolution de la structure.

Fréquentation

Durant l'année 2020, 55 enfants ont fréquenté l'UAPE Le Tilleul de janvier à juillet et 68 enfants d'août à décembre. Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2020 était de 56 %. A relever que le taux d'occupation des tranches de midi (11h45-14h00) était de 74 %, calcul basé sur la fréquentation des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les collèges desservis ont été ceux du Centre, de Bel-Orne et de Corminjoz avec les trajets accompagnés se faisant sous la responsabilité du personnel de l'UAPE Le Tilleul.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul Bébé et Trotteurs

Le CVE Le Tilleul n'ayant été accessible que pour quelques familles prioritaires entre le 17 mars et le 19 avril, les temps libérés à disposition ont été dévolus à des rangements et à des nettoyages importants de la structure dans le cadre du changement de direction. Le bureau et la salle de pause ont été totalement réaménagés et des travaux de peinture ont été effectués par les employés de la Ville de Prilly qui ont rafraîchi la salle principale du groupe trotteurs et la cuisine. Une partie des jeux a été changée et un espace motricité a été aménagé dans les couloirs pour favoriser le mouvement des plus grands enfants de la nurserie.

Lors de la reprise de l'activité normale au 11 mai, la vie du CVE est restée recluse. En effet, les contacts avec les familles et les incursions dans la structure ont été limités au maximum, notamment en favorisant des arrivées et départs à l'extérieur.

Malgré la complexité de cette année écoulée, il est agréable de relever la capacité d'adaptation des enfants et le soutien des familles, reconnaissantes des mesures mises en œuvre pour garantir un accueil de qualité dans le respect des normes sanitaires.

Fréquentation

En 2020, 62 enfants ont fréquenté les groupes Bébé et Trotteurs du Centre de Vie Infantile Le Tilleul. Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2020 était de 65.6% de janvier à juillet et de 81.1% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 71.7% sur l'année.

Centre de Vie Infantile Les Sorbiers

Cette année s'est déroulée dans une ambiance d'adaptabilité permanente et de flexibilité. La pandémie a déjoué les diverses études de concrétisation du projet pédagogique puisque les réunions générales étaient déconseillées. Cependant, les équipes ont continué à évoluer en adaptant leur fonctionnement aux besoins prioritaires du maintien de l'accueil, dans le respect des normes sanitaires.

Aucun autre événement n'est à annoncer pour cette année si particulière si ce n'est que les éducatrices ont créé une carte de Noël photos souvenir qui a été envoyée aux familles pour les remercier du soutien et favoriser le maintien d'un lien de confiance.

Fréquentation

En 2020, 101 enfants ont fréquenté les groupes Bébé, Trotteurs et Moyens du Centre de Vie Infantile Les Sorbiers. Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2020 était de 60.6 % de janvier à juillet et de 85.2 % d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 70.3 % sur l'année.

Conseillère Ecole-Famille (CEF)

Malgré la diminution du nombre de dossiers (- 5), le nombre d'heures qui leur est consacré a de nouveau augmenté pour cette année scolaire 2019-2020 (+ 21h).

Pour ce qui est du primaire à Prilly, le nombre de dossiers a diminué (-8) ainsi que le nombre d'heures (- 44). La période de confinement a probablement eu une influence.

Il y a plus de dossiers avec des interventions rapides. Neuf interventions lourdes ont nécessité 290 h. d'intervention, soit plus de la moitié du temps total des dossiers primaire Prilly.

Au collège du Grand Pré (7^{ème} et 8^{ème}), le nombre de dossiers est stable (- 1), mais le nombre d'heures total a augmenté (+ 24h). Ici aussi, il y a plutôt une tendance à avoir des interventions courtes et ciblées.

Au collège de l'Union (9^{ème} et 10^{ème}), le nombre de dossiers est en hausse (+ 4). La CEF observe, comme partout, une hausse des interventions brèves.

Le nombre d'heures total des dossiers a fortement augmenté. Le travail au secondaire lors du confinement explique probablement cela.

Autres interventions

Plusieurs rencontres ont été organisées avec le groupe de soutien pluridisciplinaire ciblé pour les 1P et 2P, de même qu'avec les responsables des différentes structures parascolaires.

Concept 360°

Le nouveau concept 360° (concept cantonal de mise en œuvre des mesures spécifiques en faveur des élèves de l'école obligatoire), instauré à l'initiative de la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), passe de la phase de consultation à la phase de réalisation.

Chaque établissement scolaire doit maintenant créer son concept personnalisé.

Une journée pédagogique durant laquelle un état des lieux des ressources déjà présentes dans les établissements scolaires a été fait.

Un comité de projet intégrant la CEF se réunira en 2020-2021 pour établir le concept 360° des Etablissements primaire et primaire-secondaire de Prilly. Le rôle de la CEF, qui est au centre des préoccupations de ce concept, gagnera en visibilité et en légitimité.

JEUNESSE & SPORTS

Travail social de proximité (TSP)

Si les activités et l'organisation du Service Jeunesse & Sports ont bien évidemment été fortement impactées par la crise sanitaire, il convient de rappeler que l'année n'a pas débuté en mars, mais bien en janvier, avec un projet de transformation du local «After-school». Le local initial étant devenu trop étroit pour le nombre de jeunes accueillis, un échange a été négocié avec le «Vestiaire», qui occupait le local voisin. C'est donc en janvier, lors de l'évènement «72 Heures» que les jeunes se sont mis à l'œuvre afin de nettoyer, peindre, rafraîchir et inverser les deux lieux. Au total, ce sont environ 20 jeunes qui se sont mobilisés durant 72 heures afin de donner leurs couleurs au lieu et surtout de se l'approprier.

Cependant, bien que les jeunes aient bien investi le lieu et qu'ils s'y soient tout de suite sentis bien, le Service Jeunesse s'est vu chamboulé par le coronavirus, comme l'entier de la Suisse, pour ne pas dire la planète.

Dès lors que les écoles ont fermé, il n'y avait plus de sens à ouvrir des espaces d'accueil parascolaires, tel que l'After-school. Le Service a été contraint de revoir son organisation, tout en mettant en avant le lien entre les professionnels et les jeunes. Ainsi, les travailleurs sociaux se sont organisés pour poursuivre leurs passages dans l'espace public en alternance.

En effet, la pandémie n'a pas épargné les jeunes et a renforcé les problématiques sociales auxquelles ils peuvent être confrontés. Durant ces passages, il a été constaté que les jeunes avaient le sentiment d'être pointés du doigt, d'être souvent contrôlés par la police et amendés, accentuant toujours l'image négative que l'on peut avoir de la jeunesse. De plus, les amendes reçues n'ont fait qu'augmenter les difficultés financières et les tensions dans lesquelles certains se trouvaient déjà.

Ainsi, les jeunes entre 16 et 25 ans, qui vivaient déjà dans des situations précaires, se sont vus, non seulement être interdits de réunion dans l'espace public au-delà de 5 personnes, mais également privés des loisirs habituels qui font partie intégrante de la vie des jeunes (sorties, cinéma, bar, etc.).

Avec ces interdictions, au fil des semaines, une certaine lassitude de la part de ces adultes en devenir a été perçue, non sans conséquence sur leur santé psychique. Les perspectives d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes les plus vulnérables se sont considérablement amoindries, les aides et les rendez-vous avec des institutions sociales ont été perturbés, marquant de plus en plus l'écart entre eux et la société. Ces jeunes, déjà fragilisés, continuent tant bien que mal d'essayer de se construire dans une société où les repères se sont vus complètement bouleversés en quelques mois. Les travailleurs sociaux de proximité continuent de les accompagner au mieux, tant dans l'espace public que lors d'entretiens individuels. Ils représentent parfois pour ces jeunes un adulte de référence, un soutien auquel ils peuvent faire confiance et c'est là que leur travail prend tout son sens. Il va de soi que les mois qui vont suivre seront encore compliqués pour cette population, car la pandémie pour eux n'aura pas été sans conséquences (financière, psychosociale, etc.). Toutefois, les liens établis au fil des années entre eux et les TSP ont perduré durant cette année 2020, laissant la possibilité à des jeunes très en marge de débuter un suivi avec l'équipe.



Le Service Jeunesse en quelques chiffres :

Coup d'Pouce	Peu de demandes, mais service d'entraide (cf chapitre Covid-19)
Du Côtés des filles	8 filles en moyenne par ouverture
Futsal	Aucune activité en 2020
Basket	Aucune activité en 2020
Capoeira	Une quinzaine de jeunes par ouverture
Activités Pâques	Activités annulées (semi-confinement)
Activités Automne	97 présences en 1 semaine (5 jours)
Suivis individuels	Un peu moins de 50 jeunes pour des demandes diverses, majoritairement en lien avec l'insertion professionnelle

Centre de Loisirs - Carrefour-Sud

Si la situation sanitaire a engendré l'annulation ou le report de nombreuses activités et de plusieurs projets, l'équipe de Carrefour-Sud a choisi d'en faire une opportunité plutôt qu'un problème. Le temps ainsi libéré a été consacré à développer de nouveaux projets, à développer la communication via les réseaux sociaux, à mener différentes réflexions de fond et à asseoir des fonctionnements.

Ainsi, si l'année 2020 du Centre de Loisirs devait être résumée en un mot, ce pourrait être «participatif». En effet, après une année 2019 faite de renouveau, l'année écoulée a permis à l'équipe d'animation de donner plus de profondeur à leurs actions et de faire plus de place à l'une des valeurs phare de l'animation: la participation. Cette valeur s'est déclinée de plusieurs façons sur l'ensemble de l'année.

Tout d'abord, la participation des jeunes a été renforcée au sein même des activités régulières du Centre de Loisirs (repas, goûters, après-midi jeux ou films, etc.). Par exemple, les soupers, désormais programmés tous les vendredis soirs, sont entièrement prévus par les jeunes: menu, gestion du budget, répartition des tâches, courses, préparation du repas, rangement ; ils assument l'ensemble des tâches.

Pour pousser le concept plus loin, les animateurs ont proposé en fin d'année une séance de préparation d'un programme d'activités. Au cours d'une soirée, les jeunes ont été amenés à définir les activités et sorties qu'ils souhaitaient réaliser avec le Centre de Loisirs pour le premier semestre 2021. En petits groupes, ils ont listé leurs idées, les ont priorisées, sélectionnées et réparties sur l'année. Pour chaque activité planifiée, plusieurs responsables ont été nommés. Ils assumeront, accompagnés par les animateurs, l'organisation de ces différents moments.

Cette logique de participation s'applique également dans d'autres actions du Centre. Ainsi c'est elle qui permet aux jeunes de s'approprier le lieu et de participer à son amélioration constante. Sur la fin d'année, une petite équipe de motivés a ainsi décidé de donner un coup de jeune au studio d'enregistrement du Centre de Loisirs. Sur quelques après-midis, ils ont repeint et réaménagé le lieu à leur convenance. C'est aussi dans cette idée que les réservations du fameux studio sont gérées, depuis plus d'une année, par deux jeunes adultes du Centre.

Au-delà du Centre de Loisirs et de ses activités et projets, le participatif trouve aussi sa place au sein des actions du Service jeunesse. En effet, cet été, pour répondre à la situation particulière, une semaine d'activités a été proposée aux enfants et jeunes de Prilly. Mais aucune activité n'avait été planifiée! En effet, le but de cette semaine était que les jeunes définissent eux-mêmes le programme qui allait les occuper, en consacrant la première journée à préparer les quatre jours suivants. Horaires, transport, budget, etc., les participants ont préparé chaque détail de leur semaine, pour leur plus grand plaisir. Remettre la notion de participation au centre de l'action, c'est aussi l'occasion pour l'équipe d'encourager des moments de solidarité et de vie communautaire. La participation c'est également le «partager, expérimenter et faire ensemble».

Plan-Sépey, Colonies de vacances et école à la montagne primaire

Le système informatique d'inscriptions aux camps fonctionne parfaitement et constitue un gain de temps et une modernité pour l'ensemble des utilisateurs, parents compris. Cette année encore, la diversité des animations proposées a ravi l'ensemble des enfants des 4 camps : poterie, reportages, cuisine, soins et beauté, activité en lien avec le feu, construction d'un hôtel à insectes, bricolages, Cluedo géant, fête foraine, jeux d'eau, jeux de chant «The Voice», jeux olympiques, jeux collectifs, soirées organisées par les «grands», soirée halloween avec souper dans une ambiance taverne dans la salle de boum, jeux de nuit, Koh Sépey, etc.

Le sport est également toujours au programme : activités piscine, marche des grands/marche des petits, Accrobranche à Aigle (exceptionnellement), randonnées, trails, yoga, course à pied. Les nouvelles activités suivantes ont également été expérimentées : découverte et initiation à l'escalade lors de la coupe du monde d'escalade à Villars, location de la salle de gym de Gryon pour des activités physiques par mauvais temps, courses dans le nouveau «Trail des Renards».

Depuis deux années, les nombreuses photos et vidéos tournées pendant le séjour sont accessibles via un lien Internet. Ceci permet aux enfants de revivre leur camp et de le partager en famille. Ce film est également visionné juste avant le retour à Prilly et il fait office de tradition de fin du camp.

Pour conclure, le succès des colonies de Prilly est également dû à la qualité d'encadrement proposée par les Moniteurs, une équipe autonome qui prend des initiatives, à une excellente entente entre tous les «Monos», malgré la présence de nouveaux Moniteurs, et grâce à une bonne coordination et une bonne communication au sein de toute l'équipe. Le succès de l'édition 2020 fût à nouveau énorme, toutes les places ayant été réservées avec environ 5 enfants restés sur liste d'attente.

Colonies 2020 - Fréquentation

Série 1 - 08 au 20 juillet (2 semaines)	22 filles et 23 garçons (45/semaine) (complet) :	90
Série 2 - 5 au 11 août	20 filles et 26 garçons (complet)	46
Série 3 - 14 au 18 août	23 filles et 22 garçons (complet) :	45
Série 4 - 23 au 27 octobre	21 filles et 24 garçons (complet) :	45

Total pour 2020	226
------------------------	------------

Ecole à la montagne primaire

Avril à juin : Confinement, écoles fermées.

Octobre à décembre : L'État de Vaud a interdit les camps jusqu'à nouvel avis, mais certainement jusqu'à la fin de l'année scolaire au minimum. Par contre 8 classes se sont rendues sur le site pour une journée d'animation.

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Service Jeunesse & Sports pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des Moniteurs chevronnés. Il est également à disposition, en utilisation libre, pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soir et samedis matin, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés. Cette année, aucun cours «spécial anniversaire» a eu lieu. En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances. Deux animations de 16 places ont été proposées en juillet et août. Toutes les places avaient été prises avant annulation.

Depuis 4 années maintenant, en collaboration avec l'Association Team Horizon, des cours d'escalade sont donnés le mercredi après-midi. Le groupe des 6-10 ans est toujours complet et celui des 11-16 ans réunit 8-10 jeunes. Ces cours ont été stoppés après deux mois d'activités.

Sports

Ouvertures de salles de l'Union le dimanche et Urban training

Durant les premiers mois de l'année les activités dominicales «On s'bouge même le dimanche» ont eu lieu avec un succès retentissant. Ces rencontres bimensuelles réunissent en moyenne 90 jeunes dans les trois salles à disposition. En 2020, une animation le dimanche matin a été ajoutée à l'intention des adultes. Au total, ce sont 110 personnes qui ont participé aux trois cours proposés, Yoga, Strong by Zumba et Zumba traditionnelle. Un succès retentissant. Malheureusement la suite a été plutôt morose, puisque la situation a entraîné l'annulation des dimanches-sportifs et de l'Urban training pour le reste de l'année.

Passeport Vacances

L'édition 2020 n'a pas résisté à la pandémie. C'est jusqu'au dernier moment que le comité de l'APVRL (Association du passeport vacances de la région lausannoise), dont Prilly est membre depuis cette année, a essayé de maintenir l'édition. Néanmoins, malgré l'importance d'une telle organisation pour les enfants et les familles, le comité a été contraint de prendre une décision négative.

L'ensemble des partenaires prillérans a été informé et remercié pour leur engagement jusqu'à l'approche de l'été et tous sont disposés à soutenir la prochaine édition si elle pouvait avoir lieu.

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Généralités

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de plusieurs activités distinctes.

La première, destinée en principe uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations à titre d'aide sociale communale. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.);
- participation aux frais d'abonnement Télé Réseau et TL;
- octroi de dons et de prêts; remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non aux critères d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés à la naissance des enfants, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

Depuis l'année 2017, le suivi des expulsions de logement et la gestion du garde-meubles communal est assuré par le Bureau.

L'aide sociale communale gère également la validation de l'octroi des bons ainsi que les statistiques liées aux transports des personnes à mobilité réduite et Transport Handicap Vaud.

Une nouvelle activité a été reprise par le Bureau en 2020. Elle consiste pour l'instant en la tenue des procès-verbaux des associations de quartiers issues de la démarche quartiers solidaires. Cette activité devrait prendre plus d'essor en 2021.

Statistiques

Prestations financées	Nombre de remboursements		
	2018	2019	2020
Aide sociale communale (Télé Réseau* inclus)	467	484	497
TL	518	450	325
Taxe au sac** prestation financière	142	325	**
Taxe au sac** octroi de sac 16/35l	84	145	93
Aide individuelle au logement	30	24	22
Subvention études musicales	6	6	7
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	118	116	98
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal ¹	7	5	11
Autres requêtes ²	820	740	952

* Le télé Réseau est inclus depuis le 1^{er} janvier 2019 dans les prestations financées par l'aide sociale communale

** Taxe aux sacs : depuis le 1^{er} juillet 2018, une partie de la prestation est financée avec une aide financière et une autre consiste en l'octroi de sacs taxé 16 ou 35l. Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2020 sera communiqué lors du rapport de gestion 2021.

¹ Tâche nouvellement attribuée au Bureau depuis le début de l'année 2017.

² Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernent principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, autres services communaux.)

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS SDIS Malley, Prilly-Renens

Composition de l'Etat-Major au 1^{er} janvier 2020

Maj. STRAUSS Patrick	Commandant et Officier Technique
Cap. SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap. GERARDI Renata	Quartier-Maître
Cap. RODRIGUES Ivo	Chef instruction
Cap. TIECHE Nicolas	Chef matériel
Cap. GANDINI Didier	Chef Détachement Premiers Secours (DPS)
Cap. RELVA André	Chef Détachement d'Appui (DAP)

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1 ^{er} janvier 2020	46	69	115
Recrutement 2020	13	14	27
Mouvements (arrivées + départs)	- 13	- 19	- 32
Effectif au 31 décembre 2020	39	51	90

Promotions

Avec effet au 24 octobre 2020, sont nommés

- *au grade d'Appointé* : Angelo Da Rocha, Rafaël Da Silva, Tania Da Silva, Cristofer Justo, Abdel Moubine Medjeber, Jean Mivelaz, Mélanie Saunier;
- *au grade de Caporal* : Stéphane Chassot, Sébastien Halouze-Lamy, Guillaume Mateos;
- *au grade de Sergent* : Ahmed Azouz, Ignazio Blunda;
- *au grade d'Adjudant* : David Parisod, Julien Pittet.

Avec effet au 1^{er} janvier 2021, sont nommés

- *au grade de Capitaine avec la fonction de responsable de l'instruction* : Juan Rodriguez;
- *à la fonction de responsable du DAP* : Ivo Rodrigues;
- *au grade de Major avec la fonction de Commandant* : Damien Chatelan.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 221 reprises en 2020, 76 interventions sur la Commune de Prilly, 143 sur celle de Renens et à 2 reprises en renfort sur d'autres communes. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>Prilly</u>	<u>Renens</u>	<u>Extérieur</u>	<u>Total</u>
Alarmes automatiques	26	30	0	56
Feux extérieurs	9	17	0	26
Inondations	18	35	0	53
Feux	6	19	2	27
Ascenseurs bloqués	7	14	0	21
Techniques	7	18	0	25
Sauvetages	1	5	0	6
Feux de véhicules ou 2 roues	2	2	0	4
Assistance évacuation personnes	0	3	0	3
Total	76	143	2	221

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'893 heures d'intervention pour un total de 1'308 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

Cette année a été marquée par le Covid-19 qui a entraîné, au sein du SDIS Malley, bon nombre d'annulations d'exercices ainsi que de cours cantonaux.

La pandémie a également servi à tester la réactivité du SDIS sur le plan organisationnel et dans l'adaptation à la planification et programmation des formations selon les directives imposées par les autorités.

L'objectif du SDIS était de «maintenir un minimum de formation malgré la situation».

En 2020, toutes activités ou spécialisations confondues, le SDIS a effectué 3'348 heures contre 6'083 en 2019, ce qui représente une diminution de 2'735 heures.

Matériel

Le Covid-19, avec ses inconnues, du matériel supplémentaire (masques, gants, lingettes nettoyantes, gel hydro-alcoolique) et les mesures de protection à appliquer, a également fortement impacté les équipes du matériel. Sur les plus de 350 heures effectuées en 2020 par le responsable EM du matériel, le Cap. Nicolas Tièche, une septantaine sont directement liées à la crise sanitaire.

L'ECA ayant fourni beaucoup de matériel, il a été décidé de centraliser sa gestion; au surplus, ce matériel doit être contrôlé à chaque utilisation ou chaque année (cordes, ceintures pour porteurs d'appareil de protection respiratoire/APR, gilets de sauvetage, anneau cousu personnel).

Le responsable du matériel général, le Plt Paulo Romao a quitté le SDIS en juillet et a été remplacé par l'Adj. Nathalie Ryter, qui garde sa fonction de responsable du matériel de l'Organe d'Intervention (OI) de Renens. L'Adj. Riccardo Angelini a quitté sa fonction de responsable matériel de l'OI de Prilly au 31 août et a été remplacé par le l'Adj. David Parisod.

La charge de travail pour l'entretien des appareils respiratoires a été de 35,25 heures (hors intervention); elle a été de 1'444,75 heures (hors intervention) pour l'entretien des véhicules et du matériel.

Avec le Covid-19 et ses incidences sur la manière de travailler, impliquant notamment des changements de vie en caserne (interdiction de manger, masque, nombre de personnes maximal, etc.), les équipes du matériel ont fait un énorme travail, qui n'est pas toujours reconnu des autres sapeurs-pompiers. Les changements sur la manière de gérer certains équipements par l'ECA (cordes, ceintures pour porteurs d'APR, gilets de sauvetage, anneau cousus personnel), avec la récupération du matériel du SDIS et son échange auprès du CTL (centre technique et logistique), qui plus est dans un contexte sanitaire difficile, ont démontré le bon état d'esprit des équipes matériel.

Un merci est adressé aux 2 nouveaux responsables qui ont amené des idées et des changements énormes avec peu de moyens. Les changements sur l'OI de Prilly en sont un exemple très visible.

Perspectives 2021

L'année 2021 aura pour objectifs les points suivants : prise de fonction du Major Damien Chatelan au Commandement du SDIS; organisation du SDIS selon l'évolution de la pandémie Covid-19, même en cas de troisième vague, avec comme but principal de maintenir opérationnel le SDIS, de garantir un minimum de formation continue et de limiter les regroupements de personnes; maintien de l'attractivité de l'activité des sapeurs-pompiers et des effectifs nécessaires; décision des Municipalités sur les suites du projet VIDIS 20-25 pour lequel la position du SDIS a été transmise.

Remerciements

Pour terminer, le Major Patrick Strauss souhaite, au nom de l'Etat-major, remercier toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons des intervenants pour l'acceptation de leurs absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un service comme celui des sapeurs-pompiers. Des remerciements également à l'intention des employeurs libérant leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population, ce qui permet au système de volontariat de perdurer. Il tient également à remercier tous les partenaires «feu bleu», la Commission du feu, les Autorités des Villes de Prilly et Renens pour leur collaboration. Ses remerciements vont également à l'ECA pour sa participation financière ainsi que la mise à disposition de matériel moderne pour assurer les différentes missions.



Ci-contre :
Feu d'appartement le 17 novembre 2020 à 08h35, Pl. de la Gare 2 à Renens

CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2020 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 avril 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

2^{ME} PARTIE

Informations de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur les relations intercommunales en 2020

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le réseau AJENOL regroupe les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Jouxten-Mézery, Prilly, Romanel et Sullens. L'AJENOL propose un total de 16 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux, 2 à Jouxten-Mézery, 2 à Romanel et 1 à Sullens et Boussens) ainsi que 2 structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

L'offre totale d'accueil au sein du réseau (accueil collectif et accueil en milieu familial confondus) se résume de la manière suivante (11.2020) :

Places offertes	Enfants accueillis			Moyenne nombre enfants par place
	Préscolaire	Parascolaire	Total	
872	461	794	1'255	1.44

Les structures du réseau ont accueilli les enfants domiciliés dans les différentes communes du réseau ainsi qu'une vingtaine d'enfants habitant hors du réseau, en fonction des conventions existantes. Au 31 décembre 2020, nous avons pu établir la répartition suivante :

Nombre d'enfants accueillis au 31.12.2020, selon leur commune de domicile									
	Prilly	Cheseaux	Romanel	Jouxten	Bournens	Boussens	Sullens	Hors réseau (Conventions)	Totaux
Préscolaire	138	77	32	30	5	9	18	2	311
Galipette	0	73	3	0	5	7	17	2	107
Petit Navire				29					29
Pts-Bonshommes		3	27				1		31
CVE Acacias	33	1							34
CVE Sorbiers	69		2	1		2			74
CVE Tilleul	36								36
Parascolaire	195	129	62	70	13	31	25	7	532
UAPE Funambules	0	129	0	0	1	8	1	1	140
UAPE Explorateurs			39					5	44
APEMS Aventuriers			23					1	24
APEMS Sullens					12	23	24		59
UAPE Grand Navire				69					69
UAPE Tilleul	68								68
APEMS Prilly	127			1					128
Accueil en milieu familial	199	93	45	2	6	34	24	9	412
Cheseaux-Romanel-BBS	1	87	40	0	6	32	24	9	199
Prilly-Jouxten-Mézery	198	6	5	2	0	2	0	0	213
Totaux	532	299	139	102	24	74	67	18	1255

Accueil en milieu familial

Les 2 réseaux d'accueil en milieu familial, celui de Cheseaux-Romanel-Bournens-Boussens-Sullens, et celui de Prilly-Jouxten-Mézery, disposaient à fin 2020 de 70 Accueillantes en milieu familial (AMF), encadrées par 3 coordinatrices :

- Prilly	39 AMF	- Sullens	2 AMF
- Cheseaux	18 AMF	- Boussens	2 AMF
- Romanel	9 AMF		

Accueil en milieu familial	Nombre d'AMF (état : 12.2020)			Nombre de places autorisées			Nombre d'enfants accueillis (état :11.2020)								
							Préscolaire			Parascolaire			Total		
							0 > 4 ans			1P > 8P					
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Cheseaux - Romanel - BBS	31	31	37	121	130	136	60	52	76	139	158	145	199	210	221
Prilly - Jouxten-Mézery	39	39	40	154	152	170	90	96	100	123	145	124	213	241	224
Total	70	70	77	275	282	306	150	148	176	262	303	269	412	451	445

Accueil collectif

Les deux tableaux ci-dessous indiquent, selon les statistiques annuelles effectuées en novembre 2020 à la demande de Statistique Vaud, le nombre d'enfants accueillis dans les différentes structures, ainsi que le nombre de places offertes.

Accueil collectif	Nombre d'enfants accueillis - 11.2020				
	Préscolaire		Parascolaire		Total
	> 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-6P	
Prilly	144		196		340
Tilleul - Nursery	36				36
Acacias	34				34
Sorbiers	41	33			74
Tilleul - Ecoliers			45	23	68
APEMS Confrérie				30	30
APEMS Corminjoz				33	33
APEMS Jolimont			23	11	34
APEMS Mont-Goulin			12	19	31
Cheseaux	107		140		247
Galipette	56	51			107
Funambules			53	87	140
Romanel	31		68		99
P'tits Bonshommes		31			31
UAPE Explorateurs			29	15	44
APEMS Aventuriers				24	24
Jouxte-Mézery	29		69		98
Petit Navire		29			29
Grand Navire			27	42	69
Sullens	0		59		59
APEMS			30	29	59
Total	167	144	219	313	843

Accueil collectif	Total places offertes			Places offertes par âge											
				Préscolaire						Parascolaire					
				0>30 mois			30 mois>4 ans			1P>2P			3P>6P		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Prilly	262	238	232	48	48	48	40	40	40	66	60	48	108	84	96
CVE Acacias	20	20	20				20	20	20						
CVE Sorbiers	44	44	44	24	24	24	20	20	20						
CVE Tilleul	24	24	24	24	24	24									
UAPE Tilleul	54	36	36							42	36	36	12		
APEMS de Prilly	120	114	108							24	24	12	96	84	96
Cheseaux	141	141	141	29	29	29	27	27	27	36	45	30	49	40	36
Galipette	56	56	56	29	29	29	27	27	27						
Funambules	85	85	85							36	45	30	49	40	36
Romanel	65	71	44	0	0	0	20	20	20	20	24	12	25	27	12
UAPE Explorateurs	30	36	24							20	24	12	10	12	12
APEMS Aventuriers	15	15	0										15	15	
P'tits Bonshommes	20	20	20				20	20	20						
Jouxte-Mézery	68	68	68	0	0	0	14	14	14	24	24	24	30	30	30
Petit Navire	14	14	14				14	14	14						
Grand Navire	54	54	54							24	24	24	30	30	30
Sullens/Boussens	60	36	24	0	0	0	0	0	0	24	12	12	36	24	12
APEMS Sullens	36	36	24							12	12	12	24	24	12
Antenne Boussens	24									12			12		
Total	596	554	509	77	77	77	101	101	101	170	165	126	248	205	186

Emploi

Au niveau des places de travail, les structures d'accueil collectif du réseau AJENOL emploient fin 2020 170 personnes, que ce soit le personnel éducatif, de direction, d'administration et d'exploitation. Cela représente un total de 107 EPT.

La répartition entre accueil préscolaire et parascolaire donne le résultat suivant :

Préscolaire	60.5 EPT
Parascolaire	<u>46.5 EPT</u>
Total	107.0 EPT

Demande d'accueil non satisfaite

La liste d'attente, mise à jour de manière continue, laisse apparaître une demande non satisfaite importante, surtout en ce qui concerne la demande des plus jeunes (0-2 ans) et en accueil collectif.

La pandémie a passablement brouillé les cartes quant à l'expression de la demande. Depuis la fin août, la demande avait baissé jusqu'en décembre, pour remonter fortement en toute fin d'année et en début 2021.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants inscrits sur la liste d'attente à la rentrée scolaire, cela correspond à la demande non satisfaite à **fin août 2020**.

Liste d'attente - Estimation des demandes - Etat au 25 août 2020								
Communes	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0 - 18 mois (bébés)	18 - 30 mois (trotteurs)	30 mois - école (moyens)	1P - 2P	3P - 6P	Préscolaires	Scolaires	
Bournens	0	0	1	0	0	0	0	1
Boussens	2	0	1	0	3	1	0	7
Cheseaux	6	3	1	1	2	0	0	13
Jouxens	1	2	0	0	2	1	0	6
Prilly	15	4	12	3	2	1	0	37
Romanel	1	3	0	1	0	0	0	5
Sullens	1	0	0	1	2	0	0	4
Totaux	26	12	15	6	11	3	0	73

Les demandes ont ensuite régulièrement baissé jusqu'au début décembre, puis ont subi une très forte hausse. A la **mi-janvier 2021**, les chiffres sont extrêmement élevés, comme le montre le tableau ci-dessous.

Liste d'attente - Estimation des demandes - Etat au 18 janvier 2021								
Communes	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0 - 18 mois (bébés)	18 - 30 mois (trotteurs)	30 mois - école (moyens)	1P - 2P	3P - 6P	Préscolaires	Scolaires	
Bournens	5	2	0	1	0	2	0	10
Boussens	7	1	2	3	4	1	2	20
Cheseaux	27	10	7	9	4	4	0	61
Jouxens	2	2	1	1	2	0	0	8
Prilly	56	15	3	16	6	3	0	99
Romanel	9	6	5	7	2	1	1	31
Sullens	8	0	5	4	3	0	0	20
Totaux	114	36	23	41	21	11	3	249

Accueil de l'enfance en période de pandémie

Les incidences de la pandémie sur les structures d'accueil de l'enfance et leur organisation sont largement documentées dans le chapitre Covid-19 de la 1^{ère} partie du rapport de gestion 2020. Pour éviter les redondances, elles ne sont pas reportées ici alors qu'elles figurent dans le rapport de l'AJENOL à l'attention de son Conseil intercommunal. Seules les incidences sur les recettes du réseau sont reprises ci-dessous.

Baisse des recettes

Les fermetures des lieux d'accueil, ainsi que la baisse de fréquentation dues aux différentes raisons liées aux mesures édictées par la Confédération et le Canton (télétravail, fermeture des commerces non-essentiels, etc.), ou encore la perte d'emploi et la baisse des heures de travail ont provoqué une chute des fréquentations, et donc des recettes.

L'estimation des pertes d'exploitation pour la seule période du 18 mars au 18 juin 2020 est de l'ordre du million de francs pour tout le réseau. Les subventions extraordinaires par le Canton et la Confédération couvrent 72 % de ce montant.

Nom de la structure	Lieu	Type d'accueil	Perte estimée	Subventions
			par l'AJENOL	Canton-Confédération
Garderie La Galipette	Cheseaux	Préscolaire	151'020.00	133'320.00
UAPE Les Funambules	Cheseaux	Parascolaire	108'860.00	70'547.00
APEMS de Sullens	Sullens	Parascolaire	34'130.00	21'835.00
Garderie Le Petit Navire	Jouxens-Mézery	Préscolaire	41'510.00	25'243.00
UAPE Le Grand Navire	Jouxens-Mézery	Parascolaire	44'370.00	39'503.00
Garderie "Les P'tits Bonshommes"	Romanel	Préscolaire	23'160.00	22'986.00
UAPE "Les Explorateurs"	Romanel	Parascolaire	41'870.00	13'641.00
APEMS "Les Aventuriers"	Romanel	Parascolaire	40'220.00	8'424.00
CVE Tilleul BBTT	Prilly	Préscolaire	61'330.00	47'898.00
CVE Sorbiers	Prilly	Préscolaire	97'170.00	88'401.00
CVE Acacias	Prilly	Préscolaire	43'410.00	37'889.00
UAPE Tilleul	Prilly	Parascolaire	47'870.00	47'917.00
APEMS de Prilly	Prilly	Parascolaire	93'810.00	61'664.00
Accueil familial de Prilly Jouxens	Prilly	Accueil familial	117'340.00	69'459.00
Accueil familial Romanel Cheseaux-BBS	Cheseaux	Accueil familial	91'960.00	59'169.00
			1'038'030.00	747'896.00

Conventions

La convention de collaboration AJENOL signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard et de Vernand est reconduite chaque année.

La garderie d'entreprise de la BCV La Cabane a signé une convention en 2016 lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

Une convention avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) permet à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile. Un enfant domicilié dans le réseau AJENOL bénéficie d'un accueil dans une structure de l'EFAJE.

Une convention a été établie avec le réseau Renens-Crissier, afin de permettre à deux enfants ayant déménagé dans une commune du réseau AJENOL de prolonger leur placement à Renens avant de rejoindre une structure de l'AJENOL.

La convention pour l'accueil d'urgence avec le jardin d'enfants AMADOU à Prilly est reconduite chaque année.

Assemblée générale

Au vu des mesures sanitaires en vigueur toute l'année 2020, aucune assemblée générale n'a pu se tenir en «présentiel». Les comptes 2019, les rapports d'activité et le budget 2021 ont été adoptés par le biais d'une consultation par mail.

Comité

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni trois fois en 2020, en présence des représentantes des coordinatrices et des directrices. Pour les mêmes raisons que pour l'AG, le comité a beaucoup fonctionné par le biais de consultations et échanges de courriels.

Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité et l'équipe, une bonne part est encore en cours d'élaboration et sera finalisée courant 2021 :

- Le travail de mise en route du site internet de l'AJENOL. Une nouvelle présentation sur un site propre, avec de nouvelles fonctionnalités, notamment un simulateur de coût, est à bout touchant. Le site sera en ligne au printemps 2021.
- Un travail de fond sur les grilles tarifaires, afin d'introduire un rabais fratrie plus important. Ce travail entamé fin 2020, devrait déboucher sur de nouvelles grilles tarifaires que le comité espère pouvoir présenter au printemps 2021.

Ces deux projets sont menés en collaboration avec des partenaires extérieurs, grâce à une subvention extraordinaire de la FAJE.

- La signature de conventions avec les Communes de Prilly et Cheseaux afin de bénéficier de la reconnaissance de la FAJE quant à l'accueil offert aux enfants de 7P à 11S dans les communes du réseau.
- La mise en place d'une procédure de facturation en cas de garde partagée ou alternée.
- La révision des règlements et conventions des structures d'accueil. Ces règlements révisés entreront en vigueur en août 2021.

ARASPE - ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS

Rapport de Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente du Comité directeur

L'année 2020 a été pour l'ARASPE comme pour toutes et tous assez atypique et mouvementée.

L'assemblée intercommunale (AI) du printemps qui examine les comptes et la gestion a dû être supprimée, et c'est donc une seule assemblée qui s'est tenue le 30 septembre à Daillens, et qui a examiné tant les comptes 2019 que le budget 2021. Cela a représenté un gros travail pour la commission de gestion que le Comité directeur remercie vivement. La mise en place des unités communes décidées par le Canton n'a pu avoir lieu et sera réalisée en 2021. Les négociations entre l'UCV et le Canton ont abouti à une décision de reprise dès 2022 pour le canton de la charge financière des Agences d'assurances sociales, tout en garantissant le maintien des ARAS (courrier du 25 août 2020 de la Cheffe du département, Mme Rebecca Ruiz à la Présidente du Conseil des régions d'action sociale, Mme Sylvie Podio : « Le personnel des régions d'action sociale et des agences d'assurances sociales conservera son employeur actuel, son statut professionnel, sa caisse de pension et ses autres conditions contractuelles. » Ces garanties sont importantes et doivent vous permettre de continuer votre activité sereinement au sein de votre organisation actuelle.)

Le Codir a vécu une année chargée et s'est réuni à 12 reprises. En début d'année des membres du Codir ont procédé avec le Directeur au recrutement d'une nouvelle responsable RH. Elle est en poste depuis le 1^{er} avril et a donc débuté son travail en plein semi-confinement. Le Codir a également décidé de procéder à un audit de la structure afin de disposer d'une photographie du fonctionnement de notre région d'action sociale (RAS) et de propositions d'amélioration. Le Codir a rencontré trois bureaux spécialisés avant de fixer son choix. Durant la période du semi-confinement, la RAS a poursuivi ses activités en appliquant des normes de protection sanitaire strictes, tout en continuant à délivrer ses prestations, tant dans les CSR pour le revenu d'insertion (RI) que pour les AAS, à la satisfaction des prestataires. L'audit de la structure a eu lieu en juin, la direction, les cadres, les cadres intermédiaires, et le personnel des divers corps de métier et lieux de travail ont été entendus. L'audit a montré l'urgence d'intervenir afin d'amener un changement dans le fonctionnement et relevé une importante dégradation de la satisfaction au travail des collaborateurs. Un plan d'action a donc rapidement été mis en place. Il porte sur les points suivants : existence de potentielles inadéquations profil-poste, absentéisme, gouvernance, rôle et visibilité du Codir, système d'information et d'organisation, valeurs communes à toutes et tous, hétérogénéité managériale. En lien avec les résultats de cet audit, le Codir a pris la décision de se séparer du Directeur en fonction. Les quatre Adjoints de direction, dont le titre a été requalifié en Directrices et Directeurs adjoints, ont démontré un engagement très professionnel ainsi qu'une grande efficacité afin de pallier l'absence du Directeur. La Directrice adjointe en charge du CSR a été également nommée Directrice ad interim afin de pouvoir travailler légitimement avec les instances cantonales. Le Codir étant concerné directement par deux points du plan d'action - gouvernance et rôle et visibilité du Codir, a mis sur pied un groupe de travail pour étudier et proposer des pistes d'amélioration

Après cette année pleine de mouvements et de changements, le Codir a confiance dans les mesures mises en place pour aborder une année 2021 constructive.

ASIGOS - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE-SECONDAIRE

Rapport de M. Sylvain Corday, Directeur

Rentrée scolaire

48 classes ouvertes en août 2020, dont 19 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 855 élèves de l'établissement primaire et secondaire (841 en 2019).

En 7P - 8P : 339 élèves (303 en 2019 ; 268 en 2018). En 9e - 11e : 476 élèves (491 en 2019 ; 509 en 2018). 12e année (RAC1) : 40 élèves.

Corps enseignant et secrétariat

Trois enseignant-e-s ont fait valoir leur droit à la retraite : Mmes et M. Edith Naegele, Marion Baumeister Lang et Yves Paccaud. Quant à Mmes Amanda Ciardo et Alexandra Vitale, elles ont demandé leur transfert vers un autre établissement scolaire. Ces départs, ajoutés à la deuxième augmentation de classes au Grand-Pré (deuxième volée importante en 7P) font que l'établissement accueille 12 nouveaux-elles enseignant-e-s depuis la rentrée 2020. Ce sont les doyen-ne-s et les chef-fe-s de file qui encadrent l'accueil et favorisent l'intégration des nouvelles et nouveaux enseignant-e-s. Le secrétariat est toujours composé de quatre collaboratrices pour un total de 2,3 ETP.

Conseil de direction

Le conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours. Le départ de Christian Baur du Conseil de direction a été compensé par l'arrivée de Lidia Amorim. Mmes Muriel Cantin, Amel Giglio, Lidia Amorim, MM. Luc Matthey-Doret, Olivier Eugster et Grégoire Mancuso, doyennes et doyens, se partagent les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

Pédagogie

L'élaboration du concept 360, initié en 2019 se poursuit. Le comité de projet se réunit régulièrement. L'objectif reste de produire un document groupant les prestations fournies aux élèves, dans les domaines de la pédagogie ordinaire et spécialisée, du socio-éducatif, de l'allophonie-migration et de la promotion de la santé, tout en respectant les valeurs à visée inclusive de l'établissement. Un climat d'établissement serein reste une des priorités du Conseil de direction. Une formation des professionnels de l'établissement visant à lutter contre l'intimidation en milieu scolaire a permis de créer une équipe d'intervention pour notre école.

L'établissement accueille toujours deux classes régionales «RAC1». Elles permettent à 40 élèves (en provenance de Prilly, Crissier et Ecublens en majorité) de poursuivre leur parcours dans une 12^{ème} année. La classe régionale OES 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly. Son bon fonctionnement est toujours reconnu par le SESAF. L'expérience de fermeture des écoles de mars à mai pour lutter contre la pandémie a contraint les équipes pédagogiques et la direction à inventer une école à distance qui respectait les demandes cantonales et les contraintes sociales et/ou familiales des élèves. Le 13 mars 2020 restera comme une journée traumatisante d'annonce de fermeture, sans projet ni garantie de se retrouver en classe complète. Dès le 15 mars, il a fallu innover pour transmettre la matière aux élèves à la maison. Le Conseil de direction a choisi de piloter assez rigoureusement les pratiques pour tenter d'assurer une équité entre les élèves équipés de manière très inégale et ne disposant pas forcément d'adresse internet connue. Tous les documents de travail ont été déposés sur le site de l'établissement, librement accessibles à tous. Chaque élève choisissait ce qui lui correspondait et les enseignant-e-s avaient pour tâche de maintenir un lien aussi régulier que possible avec leurs élèves. Là aussi, le rythme des liens et le volume de travail déposé a été cadré par le conseil de direction. Après deux mois environ de confinement, l'école a repris par demi-classes. Les enseignant-e-s ont jonglé avec les cours à distance pour les absents et les cours présentiels pour les autres. La suppression de toutes les activités extra-scolaires et celle des tests ont permis de rattraper une grande partie du retard. Les résultats du premier semestre ont été utilisés pour les critères de promotions. La rentrée d'août s'est déroulée en effectifs complets mais en respectant les règles sanitaires (lavage des mains, nettoyage des surfaces, aération, masques pour les 9-12 et les adultes, activités sportives et culturelles réduites). Au terme de l'année 2020 les enseignant-e-s tirent le bilan suivant : globalement les programmes ont été tenus. Les élèves fragiles souffrent plus de cette situation difficile.

Appui en 7P et 8P

Le groupe de soutien est formé de quatre enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet toujours d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés. Ce dispositif donne satisfaction et offre un soutien de qualité.

Depuis août 2020, les élèves de 7P sont nombreux et il a été décidé de leur offrir un appui en FRA-MAT sur signalement des enseignant-e-s.

Devoirs surveillés 7P et 8P

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à plus de soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes chaque fois, conduits par des surveillant-e-s engagés par la commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Les devoirs surveillés sont payants (forfait annuel de CHF 100.- à 200.- selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

Socio-éducatif

Nous avons la chance de pouvoir compter sur notre conseillère-école famille qui intervient lorsque des situations familiales et personnelles complexes sont identifiées par l'école. Ses prises en charge permettent de soutenir les plus fragiles dans la recherche de solutions. Le Canton a commencé à déployer un dispositif d'éducateurs-trices en milieu scolaire. Nous bénéficions donc d'une éducatrice à 30 % depuis le 1^{er} décembre 2020. Son intégration est en cours et les modalités d'intervention seront présentées dans le prochain rapport.

A l'école, les enseignant-e-s utilisent toujours la structure d'accueil temporaire (SAT). Elle permet de réduire les problèmes de comportement. Direction et enseignant-e-s travaillent les aspects du comportement avec les parents, suite à l'analyse des envois. Les structures MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité) Trajectoire et Dynamo, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli plusieurs élèves de Prilly, pour une période de trois à six mois, deux à quatre demi-journées par semaine.

Formation continue

Les enseignant-e-s suivent régulièrement des journées pédagogiques. En mars 2020, l'une d'elles a pu avoir lieu sur le thème du concept 360°. Une autre a pu se dérouler en décembre par petit groupe sur le thème de l'utilisation des technologies numériques dans un contexte scolaire. Des formations continues personnelles ou par groupes, encouragées par la Direction générale sont toujours possibles.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écolier ne se limite pas aux horaires scolaires; la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions. Cette année de pandémie met à mal les familles en situation précaire ou celles en situation de conflit. Une attention toute particulière a été portée sur la santé mentale des élèves. Diverses activités permettant de rendre un sourire de plaisir ou de satisfaction ont été organisées à l'école. Le service Jeunesse de la Ville de Prilly a également tenu à en proposer en dehors de l'horaire scolaire.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux « midis-qui-bougent » dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15 h 30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler.

A l'Union, les devoirs surveillés sont assurés par des enseignant-e-s et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant-e.

After-school et Carrefour-Sud

L'After-school est un lieu d'accueil, ouvert tous les jours sauf le mercredi. Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le baby-foot ou d'autres jeux.

Le centre de loisirs Carrefour-Sud est ouvert du mercredi au vendredi. Les travailleurs sociaux du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement

ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA RÉGION LAUSANNOISE POUR LA RÉGLEMENTATION DES TAXIS - Rapport de M. Pierre-Antoine Hildbrand, Président du Comité de direction

Événements marquants

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2020, des modifications de la loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application (RTTP), a eu pour conséquence que seuls les taxis, au sens de ladite loi, demeurent de la compétence des communes. Force est de constater que l'activité de ceux-ci a été fortement impactée par la pandémie de COVID-19.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2020. Lors de sa séance du 11 novembre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment qu'aucun taxi ne devra plus émettre de CO² d'ici au 1^{er} juillet 2025. Une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation sera toutefois accordée au propriétaire d'un taxi immatriculé entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation. Lors de sa séance du 28 janvier, il a décidé de renoncer aux examens pour l'obtention du carnet de conducteur de taxi. En contrepartie, les connaissances des candidats à une concession seront soumises à un contrôle avant chaque appel d'offres.

Au vu de la situation très difficile des chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de diminuer de moitié, soit de CHF 400.-, la taxe annuelle 2021 relative à l'usage accru du domaine public.

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a tenu 3 séances et a rendu plusieurs décisions par voie de circulation, soit au total 17, allant de la mise en garde à l'avertissement.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment 11 nocturnes (9 en 2018), se sont poursuivis. Le nombre de rapports Les contrôles de police, dont 4 nocturnes (11 en 2019), ont été moins nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 39 (95 en 2019). Au total, on dénombre 55 dénonciations dressées (138 en 2019), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 55 et celui des réclamations traitées à 19.

Concessions / Autorisations	2019	2020	2019	2020
Concessions	<i>Nombre de concessions</i>		<i>Nombre de permis et de véhicules</i>	
<i>Taxis de place regroupés au sein de Taxi Service Sàrl :</i>				
Compagnies	4	4	82	81
Exploitants indépendants	146	133	146	133
Total	150	137	228	214
Autorisations d'exploiter	<i>Nombre d'autorisations</i>		<i>Nombre de véhicules</i>	
<i>Type B - Taxis sans permis de stationnement regroupés au sein de :</i>				
Taxiphone	43	39	46	41
CDS	1	0	1	0
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	57	52	59	55
Total	102	92	108	98

Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 644'578 courses, soit 411'717 distribuées et 232'861 au vol, contre 976'520 en 2019 (-34 %).

Le nombre de courses effectuées en 2020 par les chauffeurs de Taxiphone est de 60'176, contre 86'401 en 2019 (-30,35 %).

Stations

Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2019).

ASSOCIATION «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association de même que les comptes rendus de sa Commission de gestion figurent sur le site www.polouest.ch.

Comité de direction et Conseil intercommunal

En 2020, M. Antoine Reymond, délégué de la Municipalité de Prilly, a participé à 10 séances du Comité de direction, au cours desquelles 29 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal quant à lui s'est réuni à 3 reprises et a traité 5 préavis. Représentants de Prilly au sein dudit Conseil : Mme Patrizia Clivaz Luchez et Messieurs Blaise Drayer, Fabien Deillon, Pascal Delessert et Luigi Sartorelli.

Répondant communal

Pour Prilly, le répondant communal est le premier-lieutenant Guyot. La coordination et la collaboration mises en place entre l'Autorité communale et les services de la ville et ceux du corps de police ont contribué à garantir la qualité des services en matière de circulation routière, de police du commerce, de contrôle et de gestion du stationnement, de signalisation, de gestion des chantiers ou lors d'actions de prévention assurées par Police Secours ou Police Proximité.

Durant l'année écoulée, il y a lieu de citer un objectif, devenu récurrent, visant à détecter en permanence les comportements inappropriés d'adolescents et de jeunes adultes désœuvrés en rupture avec la société, dont les agissements contribuent à créer un climat d'insécurité auprès des citoyens. Actif depuis 2017, ce concept, mis en place sur l'ensemble du district, permet de monitorer en temps réel tout événement et, dans le cas de figure, d'évaluer en permanence les actions entreprises par les services de police.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

Service de la signalisation

A Prilly, le service est intervenu à 23 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 312 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement au Centre sportif de Malley et lors de l'installation du chauffage à distance dans le quartier de la Confrérie. De plus, des travaux pour le tirage de la fibre optique ont été menés. Les policiers sont également intervenus à 46 reprises lors de manifestations, dont Art on Ice et les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Enfin, 300 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

Des séances régulières ont été organisées, durant l'année, entre le service des travaux et la POL, afin de discuter des problématiques en lien avec les chantiers, les projets et la signalisation sur la commune.

Statistiques pour Prilly - Chiffres extraits du rapport de gestion de l'Association

Police Proximité - Unité Trafic

Infractions radar	Nombre de contrôles	69
	Véhicules contrôlés	21'056
	Véhicules en infraction	1'782
	% infractions	8.46%
Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne : 1 semaine)	50
	Véhicules contrôlés	3'083'061
	Véhicules en infraction	5'074
	% d'infractions	0.16%
Signalisation	Interventions	681

Police Administrative

Commission de police	Audiences	21
	Ordonnances pénales (domaine public et privé) ¹	1'695
	Amendes d'ordre (Circulation et stationnement)	6'444
Naturalisations	Nombre de rapports, dont 11 en attente de rédaction	38
Notifications	Commandements de payer, mandats reçus et actes notifiés	959
Police du commerce	Manifestations publiques, réunions, locations de salles	109
	Activités itinérantes (stands, collectes, ventes, flyers)	38
	Manifestations annulées (Covid-19)	50



¹ Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Rapport de Mme Anne-Bourquin Büchi, Présidente

Drôle d'année pour la Plateforme jeunesse....

Elle avait pourtant bien débuté avec tout d'abord un apéro de Noël le 16 janvier 2020 et dans une nouvelle formule, permettant à tous les invités traditionnels de cet apéro d'assister à une conférence et de débattre sur l'engagement des communes pour la jeunesse. Mme Claire Balleys, sociologue, est venue nous parler de «la place des écrans au sein des familles» et a exposé un point de vue critique et novateur sur cette question, s'éloignant ainsi des idées reçues sur ce sujet.

Puis tout s'est arrêté avec l'arrivée de la pandémie, et toutes les autres rencontres de la Plateforme prévues ont dû être annulées au gré des vagues de contagion.

Sur les quatre rencontres prévues pour les acteurs de Groupe de coordination jeunesse (GCJ), seules deux ont eu lieu, le 16 janvier 2020 au CRAB de Bussigny et le 12 mars 2020 à Carrefour Sud à Prilly. Lors de la rencontre du mois de mars la thématique de «l'estime de soi» a été abordée.

Les projets suivants ont tout de même été organisés et soutenus financièrement

- 8 février 2020 : sortie luge et ski à Villars pour clore cette année de JOJ 2020, 24 jeunes des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Prilly, Renens.
- 19 février 2020 : 12^{ème} tournoi de Futsal au gymnase de Renens. Plus de 100 jeunes de l'ensemble des communes de l'Ouest ont participé à cette après-midi footballistique. Comme à l'accoutumée, les jeunes se sont défiés en trois catégories, 12-14 ans garçons, 15-17 ans garçons et 12-17 ans filles. Le tournoi a vu la participation d'une équipe de Prélaz (Lausanne).

D'autres activités/projets étaient prévus lors de cette année, mais n'ont pas pu être réalisés :

- J-ouest-Basket trophy
- Battle de rap
- Cap sur l'Ouest
- Dîner quizz
- Cinéma-débat
- Tournoi de e-sport

L'objectif est de repousser ces projets à l'année 2021.

Par ailleurs, la Plateforme a été sollicitée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) afin de mettre en place un projet pilote portant sur «Le non-recours des jeunes de 14 à 25 ans aux prestations sociales dans l'Ouest lausannois». Ce projet impliquant la Plateforme jeunesse, les communes de l'Ouest-lausannois, les deux Associations régionales d'action sociale (ARAS) présentes dans le district et le Groupe coordination jeunesse a pour objectif de «partir des situations concrètes des jeunes afin d'appréhender leurs difficultés, coordonner les différents acteurs impliqués dans l'insertion des jeunes et proposer une solution adaptée qui puisse répondre au besoin des jeunes. Il vise à faciliter l'accès aux prestations d'appui social, d'orientation et d'insertion pour les jeunes de 14 à 25 ans en rupture («décrocheurs sévères») à travers la mise en place d'une commission.»

Ce projet a également dû être gelé, en attente d'une amélioration de la situation pandémique.

Pour terminer, il est important de relever que la situation des jeunes dans le district est de plus en plus difficile ; elles-ils souffrent des restrictions sanitaires plus que tout autre groupe de personnes, car ils sont à un âge où se rencontrer librement entre pairs dans l'espace public est une nécessité. De plus, les employeurs hésitent à engager des apprentis vu le contexte économique et sanitaire et beaucoup de nos jeunes ne trouvent pas de places d'apprentissage à la sortie de l'école obligatoire. Tout au long de l'année 2021, la Plateforme jeunesse et le GCJ seront particulièrement attentifs à leur santé mentale et affective.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale.

PPLS CRENOL - SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE DE PRILLY-CHESEAUX

Dans le cadre de la collaboration avec l'école, le déploiement du concept 360 a amené une augmentation de notre participation aux journées pédagogiques et conférences des maîtres sur le sujet. Des groupes de réflexion enseignants – thérapeutes PPLS sur les difficultés d'apprentissage des enfants ont été mis en place à différentes reprises, à la satisfaction de tous les partenaires.

De plus en plus d'incidents critiques, tels que décès, suicides, drames familiaux, requièrent la participation des psychologues en collaboration avec les infirmières, les médiateurs et la Conseillère école-famille. Ces interventions permettent d'offrir un espace de parole aux enfants et adolescents et d'accompagner ceux que ces événements douloureux fragilisent.

Pendant le confinement, le Service a continué d'offrir ses services aux enfants, à leurs familles ainsi qu'aux partenaires de l'école. Les contacts et les suivis thérapeutiques ont pu se poursuivre en adaptant bien sûr la forme ou la fréquence. Tous les enfants déjà connus du Service ont pu être contactés, et en accord avec les familles, les suivis ont été réalisés par téléphone et par visioconférence. Une permanence téléphonique était également mise en place. Par la suite, les consultations en présentiel ont repris, avec les mesures sanitaires nécessaires, et ont mis en évidence l'immense besoin de contact et de lien en cette période déstabilisante pour les enfants et leurs familles.

Mme Marie-France Decker, logopédiste a quitté le Service pour prendre sa retraite au mois de septembre. Elle a été remplacée par Mme Alexia Pagnier qui entame sa carrière à Prilly.